Publié par LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE. Bureau: Angle des rues George et Dalhousie, Ottawa, Ont.

TELEPHONES: Service de jour: Rideau 514—Service de nuit: Association d'Education Rideau 516—Nouvellistes: Rideau 514—Composition: Rideau 515.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

ABONNEMENTS :

Quotidien

Canada $5.00
Etats-Unis et Union Postale . . 7.00
Ottawa, par poste 6.00

Hebdomadaire

Canada 2.00
Etats-Unis et Union Postale . . 3.00

9ième Année — No 55. LE DROIT, OTTAWA, MARDI, 8 MARS 1921. 2 SOUS LE NUMERO

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS

Lettre pastorale des évêques faisant appel à leurs ouailles. Les obligations des Catholiques en temps d'élection. Les idées faussées par l'opportunisme et le socialisme.

LES CATHOLIQUES ET LE CENTRE

Berlin, 8. (Spécial au "Droit".) — Le 20 de février dernier le peuple allemand était appelé à voter pour élire ses députés, et on peut juger de l'importance de cette élection pour les catholiques d'Allemagne, par les lettres pastorales des évêques des diocèses de l'ouest de l'Allemagne à leurs ouailles. En voici les grandes lignes:

"A tous nos diocésains,

"Une fois de plus vous êtes appelés à vous prononcer aux élections de la chambre des députés, et des assemblées provinciales. Les décisions de ces différents organismes sont d'une haute importance pour nos affaires nationales, pour les droits et la liberté de notre Sainte Eglise et pour la survivance de nos écoles confessionnelles.

"Il est conséquemment de notre devoir de vous indiquer quels sont les vôtres en votre qualité de citoyens allemands et de vrais enfants de la Sainte Eglise Romaine. Tous les catholiques, hommes et femmes, devront voter. N'oubliez pas ce dont vous êtes responsables si vous ne participez pas à ces élections, favorisant ainsi l'éventualité de décisions funestes. Ne votez que pour des députés qui sont en mesure de vous fournir des garanties qu'ils protégeront la religion et la moralité dans notre pays, et

(Suite à la page 7.)

A LA LEGISLATURE D'ONTARIO

LE DEBAT SUR LE BUDGET REPREND DE PLUS BELLE

M. J. E. Thompson, député conservateur de Toronto N. E. dit que le gouvernement Drury est le plus extravagant depuis la fédération. Une vague de humbug.

(De notre correspondant)

Toronto, 8. — Le débat sur le budget a été remis à flot hier par le capitaine J. E. Thompson, député conservateurs de Toronto, nord-est, qui accusa carrément le gouvernement d'avoir été le plus extravagant depuis la confédération. Il ne ménagea pas non plus sa critique au trésorier provincial, relativement à ses méthodes de placer les emprunts. La province a beaucoup perdu en n'annonçant pas l'émission des sousmissions et des obligations.

Le capitaine Thompson prit ensuite la défense du livre de classe "Flag and Fleet", introduit dans les écoles de l'Ontario par l'honorable Dr Cody, ex-ministre de l'éducation. Nous nous souvenons que l'introduction de ce livre avait provoqué d'un peu partout, une sévère critique. Il déclara qu'un tel livre devrait être obligatoire dans chaque école.

En dépit de l'opposition de J. A. Calder, député libéral de North Oxford et R. R. Hall de Perry Sound on a adopté en seconde lecture du bill Swayse, qui demande à la suite d'une pétition de la majorité des propriétaires de magasins, que tous les magasins de la province ferment une demi-journée par semaine, pendant six mois ou toute l'année durant. Le député de Parry Sound, a déclaré que le trop grand nombre de lois, n'avait réussi qu'à indisposer les populations, et que bientôt on en viendrait à demander une demi-journée de congé pour les vaches.

* * *

On a voté aussi la seconde lecture du bill de M. J. W. Curry, c. r., autorisant les municipalités à dédommager les contribuables dont la demeure aurait été détruites, au cours d'émeutes ou de troubles.

Le député de Toronto sud-est, inspiré par la situation qui règne à Toronto, avait, il y a un an, introduit un projet de loi analogue, à la suite des émeutes dont les soldats de retour étaient les auteurs. Ce projet de loi, l'an dernier fut un projet mort-né, parce qu'il demandait qu'on obligeat les munici-

(Suite à la troisième)

LA GUERRE CIVILE CONTINUE DANS LA MALHEUREUSE IRLANDE

Les Sinn Feinéristes attaquent les troupes régulières qui voyagent en autos blindés et les forcent souvent à retraiter ou à se réfugier dans les casernes.

(De la Presse Associée)

Dublin, 8. — Quatre personnes ont été tuées dans un engagement entre les troupes loyalistes et un détachement de Sinn Feinéristes dans le sud de l'Irlande, hier soir. Un auto blindé est tombé dans une embuscade près de Ballinrobe et le capitaine Chatfield ainsi que deux soldats furent blessés.

Les auxiliaires de la police ont livré une bataille de deux heures aux Sinn Feinéristes à Mullinhoo, comté de Tipperary. Trois civils ont été tués et 20 fait prisonniers. Un homme a été tué à Toames, comté de Cork. Un sergent de police a aussi été tué à Killmalock, comté de Limerick, par cinq hommes, et les soldats se sont vengés de cet assassinat en faisant sauter un magasin situé tout près de l'endroit du meurtre.

LES MENAGERES JUIVES EN GREVE POUR LE PAIN

(De la Presse Canadienne)

Toronto, 8.—La grève est déclarée par les Ménagères Juives de Toronto contre les Boulangers Juifs à cause du prix élevé du pain; les boulangers ont répondu aussi par la grève. Les maîtres-boulangers, treize en tout ont décidé, hier soir, qu'il ne cuirait plus de pain juif dans Toronto d'ici au jour de l'expiation, qui arrive dans six semaines.

Les prix du pain sont actuellement de 10 à 12 centins. Les ménagères sont d'avis que le prix devrait tomber à six ou sept sous.



Vallée de l'Ottawa et Haut St. Laurent: Forts vents frais du sud-est, avec pluie. Demain forts vents de l'ouest au nord-ouest, tournant au froid.

LES CHANTIERS S'OUVRENT EN COLOMBIE ANG.

De la Presse Canadienne

Vancouver, 8. — On a annoncé hier la réouverture de plusieurs chantiers qui avaient été fermés depuis le 30 de novembre dernier. Cette réouverture donnera de l'emploi à un grand nombre d'hommes sans travail depuis l'automne dernier. On dit que 4,000 hommes environ auront ainsi du travail.

L'EPIDEMIE DE VARIOLE EST SOUS CONTROLE

Montréal, 7. — D'après certains chiffres publiés ce matin par le Bureau de Santé Provincial, la situation variolique dans la province est satisfaisante. On n'a accusé que 90 cas au cours de février. Actuellement il n'y a de variole que dans dix municipalités.

LA BOURSE

New York, 8 — L'activité qui a régné hier à la bourse ne s'est pas maintenue. L'annonce que les Allemands n'opposeraient aucune résistance aux troupes alliées, a paralysé la spéculation qui déjà se tenait à l'affût. Il y a eu une baisse générale sur les valeurs favorites.

LES TROUPES ALLIÉES EN TERRITOIRE ALLEMAND

Les journaux de France et quelques journaux anglais se réjouissent de l'attitude énergique des membres de la conférence.

Plusieurs journaux anglais disent que c'est une injustice aux Allemands et un triomphe pour la diplomatie française.

Ces journaux semblent avoir oublié que dans des moments critiques la France a sacrifié des hommes pour sauver l'armée anglaise.

LLOYD GEORGE A COMPRIS LES RESPONSABILITES DE L'ANGLETERRE

Paris, 8. (De la Presse Associée.) — Le général Degoutte, le commandant en chef des troupes françaises sur le Rhin, a reçu ordre du maréchal Foch, à huit heures hier soir, d'avancer vers les villes allemandes désignées précédemment, au cas où les Allemands refuseraient de remplir leurs obligations envers les Alliés.

Une dépêche de Mayence au "Journal" dit qu'une langue de terre de huit à dix milles de large, sur la rive droite du Rhin, sera occupée par les troupes françaises. Le général Degoutte est parti hier de Mayence pour Neuss, une petite ville située à quatre milles de Dusseldorf, où il doit établir ses quartiers. La première division française qui avancera sera la 77ème, qui se trouve actuellement à Bonn, sous le commandement du général Gaucher.

Des dépêches de Mayence disent que la situation est calme dans la ville. Il y a eu de grands rassemblements dans les rues, mais le peuple se contenta seulement de commenter les dépêches venues de Londres. Les troupes d'occupation n'ont reçu ordre de prendre aucune mesure spéciale, et il ne semble pas que les citoyens leur doivent opposer de la résistance. On croit cependant que toutes les précautions militaires ont été prises.

"La France n'a pas cherché une rupture, écrit M. Jacques Bainville, dans l'"Excelsior", mais la rupture s'est produite. On peut dire cependant que nous ne le regretterons pas, car, après tout, cela apportera une solution au problème."

* * *

Berlin, 8.—Le premier détachement de troupes françaises, qui a ordre d'occuper Dusseldorf, est arrivé hier à Benrath, qui se trouve à six milles au sud-est de la première ville.

LES EVENEMENTS DE LONDRES

Londres, 8.—Les négociations de Londres, au sujet des réparations de guerre que devront payer les Allemands, sont maintenant terminées. On n'a pas pu s'entendre, et c'est aujourd'hui que les troupes françaises, belges et anglaises doivent procéder à l'occupation des régions manufacturières les plus riches de l'Allemagne. Les soldats s'étaient mis en marche dès hier et une dépêche de Berlin disait même qu'ils s'étaient avancés jusqu'à six milles de Dusseldorf.

Il semble que le premier ministre britannique n'était pas content hier de l'issue de la Conférence de Londres. Les Français d'autre part ne s'en sont pas montrés très chagrins. Les Allemands, calmes apparemment, ont laissé Lancaster House, où a eu lieu la conférence.

Deux longues assemblées furent tenues avant que les maréchaux Foch et Wilson adressent à leurs officiers en France des télégrammes leur disant d'exécuter les ordres qui leur ont été donnés précédemment.

LLOYD GEORGE ET SIMONS

Le Dr Simons, le ministre allemand des Affaires Etrangères, aussi chef de la délégation à Londres, a fait aux Alliés les dernières propositions de son gouvernement au sujet des réparations et du mode de paiement qui devrait être adopté. L'Allemagne consentait à payer pendant cinq ans les annuités fixées à la conférence de Paris, de même que l'équivalent d'une taxe de 12 pour cent sur les exportations allemandes. Elle exigeait d'un autre côté que la Silésie lui resterait et qu'on lui laisserait toute liberté pour ce qui est de son commerce avec l'étranger.

M. Lloyd George, dans la réponse qu'il fit au nom des Alliés, déclara qu'il regrettait les mesures que les Alliés allaient être obligés d'employer, mais le Dr Simons s'obstina à dire qu'il était impossible pour l'Allemagne de se rendre au désir des Alliés, tel qu'exprimé à Paris. Il dit que les Alliés considéraient les agissements des Allemands comme des moyens d'obtenir des délais, et que, si on les écoutait, on serait encore dans cinq ans à discuter les articles du traité de paix.

La France fournira la plus grande partie des troupes d'occupation. L'Angleterre en fournira juste assez pour prouver sa solidarité avec ses alliés. On se demande avec un grand intérêt ce que les Etats-Unis feront, en apprenant le nouveau développement des affaires européennes.

L'impression générale, en Angleterre, est une impression de satisfaction, bien que l'on ne manifeste pas d'enthousiasme. La plupart des journaux de Londres disent que le point important pour les Alliés est de rester unis. Les organes français, à plusieurs reprises, ont manifesté des craintes de

(Suite à la dernière)

UN DISTRICT JUDICIAIRE AU NORD QUEBECOIS

LE DEVELOPPEMENT DE L'ABITIBI OBLIGERAIT LES AUTORITES A EN AGIR AINSI. — POPULATION TOUJOURS CROISSANTE.

Québec, 8.—Il est sérieusement question de former un nouveau district judiciaire dans l'Abitibi; le développement toujours grandissant de cette partie du pays nécessite cette amélioration. Il n'y a pas encore très longtemps que l'on dut former un district judiciaire à Mont Laurier.

Voilà des preuves évidentes qu'avec un peu de coordination et d'encouragement, le peuple canadien-français est un colon extra. Il affronte les privations, la misère même, quand il se met dans la tête de se tailler un domaine dans la forêt.

ON L'ARRETE JUSTE APRES LA CEREMONIE

De la Presse Canadienne

St-Jean, N. B. — Une dépêche spéciale de Woodstock nous apprend l'arrestation du Rév. Charles Steavens, ministre protestant, qui est accusé d'une très grave offense. La police trouva Steeves à Springfield, comté de York. Quand les officiers arrivèrent, il était dans l'église, où il officiait à un service religieux; ils attendirent que le service fût terminé, pour l'arrêter. Steeves est un cousin de G. Steeves, accusé d'avoir assassiné sa femme, près de Moncton.

MINE D'ARGENT FERMEE POUR QUELQUE TEMPS

(De la Presse Canadienne)

Cobalt, 8.—La "Mining Corporation of Canada", la plus grande compagnie opérant aux environs de Cobalt a fermé ses portes hier soir. Deux cents hommes environ sont affectés par cette fermeture, le trop bas prix de l'argent et l'impossibilité de l'exploitation avec profit. Pendant cette fermeture on installera dans les établissements de nouvelles machineries. Cependement le travail souterrain à l'exception du pompage.

On croit cependant que le motif de la fermeture, est de briser le contrat de hauts salaires entre les employés et les patrons, et ensuite de réouvrir à des salaires plus modérés.

DES TROUBLES OUVRIERS EN PORTUGAL

(De la Presse Associée)

Madrid, 8. — Des troubles syndicalistes ont éclaté dans la ville d'Oporto, Portugal, hier soir, et en dépit de leur répression immédiate, les dommages causés ont été considérables. Six bombes ont été lancées dans différents endroits de la ville et une personne a été tuée. Les émeutiers firent feu sur u nauto, dans de compagnies de chemin de fer. L'un des directeurs a été tué et le chauffeur blessé.

LES ALLEMANDS PEU ALARMES

Berlin, 8. (De la Presse Associée.) — Des milliers de personnes, en dépit de la neige et du froid, se sont rassemblées aujourd'hui sur la piste de courses, pour assister à l'ouverture de la saison. Il y a eu pour 2,000,000 de marks en paris.

A LA BOURSE

Montréal, 8. (P. C.) — La bourse s'est ouverte ce matin dans une atmosphère un peu lourde. Deux des des valeurs en vogue ont fait un plongeon dès après l'ouverture. Les "National Breweries" ouvertes à 42-⅝ ont baissé à 40¼ à 12.30. Les "Spanish River" ouvertes à 71 ont descendu à 69 et sept huitième. Les "Brompton avaient perdu un point à midi, se vendant 34¼. Ces baisses ont eu une certaine influence sur les autres valeurs; le ton de la bourse est morne.

PRIX DU GRAIN

Winnipeg, 8. — Le prix du grain a subi une nouvelle baisse ce matin à l'ouverture de la bourse. Les options de mai sont à 1.87½ et les juillet à $1.73. L'avoine est restée au même prix, mai 51⅝; juillet 52¼. L'orge est à 81 et la graine de lin à $1.87.

glace qui se ternit un peu chaque jour, il faut l'essuyer souvent sous peine de ne plus y voir.

* * *

Le coeur parfaitement droit n'admet pas plus d'accommodement en morale qu'une oreille juste n'admet une fausse note en musique.

Maréchal de TRIVULCE.

LE RAPATRIEMENT DES NOTRES

rait-on pas aider nos gens de là-bas a se créer un rait-on pas aider nos gens de là-bas à se créer un bon chez eux au milieu de nous. Des bureaux de placement. Le crédit au colon. Excursions de retour. L'américanisation.

UN APPEL DE M. L'ABBE BOURASSA

Il se fait actuellement chez nos compatriotes des Etats-Unis un mouvement de retour au pays, tel qu'on n'en a peut-être jamais remarqué encore. Depuis qu'un désastreux chômage a fermé la plupart des manufactures, c'est une ligne ininterrompue de nos gens qui reviennent désabusés appauvris et fort embarrassés de savoir comment se refaire une vie chez nous.

Ne devrait-il pas y avoir quelqu'un chargé de les recevoir à leur arrivée, de leur fournir les informations et directions nécessaires et de leur venir en aide dans ces premiers moments, les plus difficiles et les plus décourageants?

La plupart de ces rapatriés sont partis du Canada il y a 5, 10, 20 ans et plus, parce qu'ils n'avaient pas de terres pour eux-mêmes, s'ils étaient jeunes, ou pour leurs garçons, si la famille était déjà nombreuse. Ils reviennent maintenant vieillis, l'angoisse dans le coeur, avec des enfants grands et forts, et leur grande souffrance réside dans l'inquiétude du lendemain et de l'avenir à créer.

BUREAUX DE PLACEMEMNTS

Il faudrait que des bureaux de placement spéciaux, efficaces et bien vivants soient installés dans différents centres de la province, où les nouveaux venus soient sûrs de trouver de l'ouvrage dès leur arrivée, en présentant une carte des agents de rapatriement qui les auraient envoyés. Ceux qui voudraient s'engager comme manoeuvres recevraient là les offres des cultivateurs, des industriels, des entrepreneurs de routes, de ponts et de chemins de fer, comme il s'en construira dès le printemps au Témiscamingue de Kipawa au lac des Quinze, et au lac Saint-Jean.

Ceux qui voudraient ouvrir des terres recevraient, au Bureau de placement ou de la part des officiers spéciaux chargés de les prendre aux gares, les renseignements voulus sur la vie de colons dans les meilleurs centres, sur le travail possible dans les moulins et les routes, sur les conditions d'établissement et l'achat des billets de chemins de fer à prix réduits. On ne peut pas se représenter tous les contretemps qu'éprouve une famille qui ne connait pas la ville, qui ne connait personne, qui ne sait où se loger, qui a peur de se faire voler, etc.

UNE AIDE NECESSAIRE

Voilà ce qu'il faudrait simplifier, adoucir, faciliter notre gou-

(Suite à la dernière page)

L'EMBARGO SUR LE BETAIL CAN. SERA MAINTENU

ON DEMANDE MEME QUE LES POLITICIENS CANADIENS N'AILLENT PLUS S'OCCUPER DES AFFAIRES D'ANGLETERRE.

(De la Presse Associée)

Londres, 8.—En plus du maintien de l'embargo sur le bétail Canadien, le "London Morning Post" demandait ce matin, qu'on plaçât aussi un embargo sur les ministres canadiens qui vont en Angleterre avec la prétention de pouvoir participer à une politique qui ne les regarde pas. Le "Post", qui avait fait la guerre à Lord Beaverbrook en raison de son opposition à Sir Arthur Griffith Boscawen lors de la récente élection dans Dudley, condamne aujoud'hui les intentions de l'honorable Manning Doherty, ministre de l'Agriculture pour l'Ontario, d'assister ce soir à une assemblée convoquée par Lord Beaverbrook dans le but de protester contre la continuation de cet embargo.

Le "Post" prétend que cette assemblée a pour but d'influencer le gouvernement impérial et de le contrandre à modifier sa politique. "Conséquemment conclut le Post", M. Doherty va s'associer à une attitude politique ici, chose tellement déplacée que nous sommes portés à supposer que le ministre Ontarien, n'a pas bien compris pourquoi on l'a envoyé en Angleterre."

Le journal ajoute que si M. Doherty était venu en Angleterre dans le seul but de dire au gouvernement que le bétail canadien est exempt de toute maladie, il aurait pu très bien se dispenser de faire le voyage, car ce renseignement au gouvernement anglais ne nécessitait pas sa confirmation personnelle.

Le "Daily Express" référait ce matin, à la conférence d'hier où Bonar Law a reçu un nombre de chefs Unionistes, qui, d'après la Westminster Gazette, voulait inciter Bonar à "excommunier" Lord Beaverbrook, pour sa participation aux élections de Dudley. "On garda le silence sur cette question," dit "l'Express," parce que les chefs reconnaissaient que la lutte de Lord Beaverbrook pour de la viande à bon marché avait l'assentiment de la grande majorité des unionistes."

Evidemment les gros bonnets d'Angleterre se fichent passablement du Canada, ce dernier n'est bon que quand on peut l'exploiter.

CRISE MINISTERIELLE EN PERSPECTIVE EN AUSTRALIE

(De la Presse Associée)

Londres, 8.—Le Daily Mail publie aujourd'hui une dépêche de son correspondent de Sydney qui dit qu'il est très possible que le premier ministre Hughes d'Australie, ne soit plus à ce poste quand il viendra à Londres pour la conférence Impériale à Juin. Car le sentiment général s'insurge contre son gouvernement et spécialement contre lui personnellement. On croit qu'il sera battu par M. Andrew Fisher le Haut Commissaire australien en Angleterre, sortant de charge.

LA CONVENTION DES AUTEURS CANADIENS

Montréal, 8. (De la Presse Canadienne.) — On croit que le fait saillant de la convention des auteurs canadiens qui doit avoir lieu à Montréal, vendredi procrain, sera la participation des écrivains canadiens-français aux délibérations.

On a nommé à cette fin un comité qui se compose de l'honorable Thomas Chapais, de Québec; Louvigny de Montigny, d'Ottawa; Hector Garneau, Fernand Rinfret, M.P., et Olivar Asselin.

On a dû modifier quelque peu les préparatifs pour le banquet annuel qui doit avoir lieu mercredi soir, en raison du grand nombre de femmes écrivains qui ont manifesté leur intention de participer à la convention, et qu'on n'aurait pu inviter au banquet s'il avait eu lieu dans la grande salle de l'University Club. On annonce que le dîner aura lieu à l'hôtel Vigor, et qu'on ne s'insurgera pas contre la présence des deux sexes.

LES OUVRIERS PROTESTENT

Londres, 8. (De la Presse Canadienne.) — A une assemblée à Peptford, on a enregistré une vigoureuse protestation contre le gouvernement qui refuse de rouvrir le marché de boucherie pour le bétail canadien en Angleterre. Ce marché avant la guerre employait environ 1,500 hommes.

Pour conduire son siècle, il faut marcher en avant avec des principes que l'on gardera toujours et non se traîner derrière et plier à la moindre brise.

(Alfred Nettement.)

LES CANADIENS-FRANÇAIS A LA FERME-EXPERIMENTALE

M. Archibald, directeur, se plaint de nos commentaires dans notre numéro du 26 février, à l'occasion des démissions de MM. Ste Marie et Dumaine. Des explications grosses de conséquences.

ON NOUS FORCE A FAIRE MIEUX

M. E. S. Archibald B. A. B. S. A. directeur des Fermes expérimentales du Dominion nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier afin de ne pas laisser planer de soupçons sur ceux qui sont sincèrement justes. Car nous ne quémandons pas de faveur, nous voulons simplement notre part et rien de plus, nous rappelant bien que les Canadiens français forment plus d'un quart de la population du Canada.

Editeur "Le Droit",
Rue Dalhousie,
Ottawa.

Monsieur,

On a attiré mon attention sur votre numéro de samedi dernier contenant un extrait du "Bulletin des Agriculteurs" de Montréal avec commentaires de votre part au sujet des récentes démissions de M. Raoul Dumaine, de notre service d'aviculture, et de M. J. A. Ste-Marie, de notre service d'élevage.

Il est malheureux que vous ayez laissé croire au public que cette Division tentait de se dispenser des services d'employés Canadiens-français, alors qu'un simple appel téléphonique aurait dissipé votre inquiétude à ce sujet. Vous n'êtes pas sans savoir qu'aux termes de la Loi de Classification actuellement en vigueur, le Directeur des

Suite à la dernière

LES NATIONALISTES TURCS ET LES BOLCHÉVISTES

Les Turcs enlèvent Batum aux troupes rouges qui s'y dirigeaient en grand nombre. — Il pourrait y avoir là des rencontres furieuses.

(De la Presse Associée)

Londres, 8.—"Les troupes Nationalistes Turques ont occupé la ville de Batum", dit une dépêche de l'agence Reuter à Constantinople.

Batum est une ville fortifiée située sur la rive est de la Mer Noir et l'un des centres d'exportation du pétrole le plus important, des Caucases. C'était anciennement une possession de la Turquie, mais qui fut cédée à la Russie en 1878. Les nouvelles récentes indiquaient que les troupes bolchévistes dans la région caucasienne faisaient des efforts inouïs pour arriver à Batum avant son occupation par les Nationalistes Turques.

Batum est le tuyau d'approvisionnement par excellence pour l'Arménie, et on déclare que si la ville est maintenant sous le contrôle des Nationalistes, l'occupation de l'Arménie par les Russes est impossible.

LES ALLEMANDS N'OPPOSERONT AUCUNE RÉSISTANCE AUX ALLIÉS

Le président de la république, M. Ebert, demande au peuple allemand d'être calme et d'attendre avec confiance que les étrangers se retirent du territoire national. — L'attitude des journaux anglais.

(De la Presse Associée)

Berlin, 8.—Il est certain que le gouvernement allemand ne s'opposerait pas à l'occupation par les troupes alliées des villes de Duesseldorf, Duisburg et Ruhrort. Le cabinet délibéra jusqu'à onze heures, hier soir. Le président de la république, M. Ebert, a lancé une protestation contre l'invasion étrangère, mais disant que l'Allemagne n'est pas en position de résister.

Jusqu'à ces derniers jours, on avait espéré que M. Lloyd George et le Dr Simons, de concert avec M. Briand, trouveraient une solution au problème discuté.

Dans sa proclamation, le président Ebert conseille au peuple de faire face "au despotisme étranger" avec une "dignité austère". Il conclut de la façon suivante: "Soyez patients, ayez foi, car le gouvernement ne prendra pas de repos tant que les tyrans étrangers n'auront pas cédé devant nos droits."

(De la Presse Associée)

Londres, 8.— Le War Office aurait donné des ordres hier soir, pour l'avance en Allemagne des troupes anglaises qui se trouvent actuellement sur le continent. Il y aura 12,000 soldats anglais en Allemagne dont 4,000 en service temporaire dans la Haute-Silésie. On croit que le nombre sera porté à 12,000 de ceux qui sont sur le Rhin.

Toute tentative des Allemands, dit le "Daily Mail," d'échapper aux douanes imposées dans la région du Rhin en expédiant leurs produits via Rotterdam et autres ports de la mer du Nord, sera immédiatement prévenue par un blocus allié.

Les journaux de ce matin, à part le "Daily News" dit que Lloyd George a écarté la possibilité d'en venir à une entente avec des officiers allemands capables et qui voulaient trouver une solution au grand problème européen.

"M. Lloyd George, continue le journal a capitulé entre les mains de la France. La décision prise par les Alliés constitue le triomphe de la politique française de revanche, et toutes les sinistres complications qu'elle implique."

Le journal ajoute que les Alliés ne sont justifiés, ni moralement, ni légalement, de l'attitude qu'ils viennent de prendre, et demande pourquoi ceux-ci n'ont pas attendu encore une quinzaine avant de prendre une décision, histoire d'avoir le résultat du plébiscite de Silésie. Le geste des Alliés, dit-il, aura trois conséquences inévitables: l'Allemagne perdra le plébiscite de Silésie, ce qui réduira encore sa capacité de paiement; l'indemnité ne servira en réalité à rien; et l'armée du maréchal Foch trouvera une bonne occasion de s'emparer de vestes régions manufacturières convoitées depuis longtemps par la France."

Le "Daily Express" de son côté, dit que si l'on est en présence du commencement d'une longue campagne, qui nécessitera une importante préparation militaire et la création d'un grand état-major, on s'y opposera. Les contribuables anglais, dit-il, ne peuvent porter le fardeau de dépenses considérables."

HUIT CENTS CHINOIS PERISSENT DANS UN NAUFRAGE

Hong Kong, 8. — Plus de 800 Chinois se sont noyés dans le naufrage du navire Hong Kong près de l'île Damock, au large de Swatow, province de Kwantung, le trois de mars dernier. Ces nouvelles ne sont publiées qu'aujourd'hui en raison d'un certain retard dans les communications. Le navire anglais, jauge 3,400 tonnes. Il avait à son bord 1,100 Chinois, dont peu ont pu être sauvés.

LE NOUVEAU SUCRE D'ERABLE

Battleboro, Vt., 8. (De la Presse Associée.) — En dépit de la disette de chaudières, le sucre d'érable a établi un record cette année, en arrivant plus tôt que les années passées.

Bien que la saison normale ne s'ouvre pas avant le 20 de mars, bon nombre de fermiers ont déjà entaillé leurs arbres. Des rapports venant de presque tous les districts indiquent qu'il y a beaucoup de sève cette année.

LETTRE PARLEMENTAIRE

On est prié de référer à la page trois pour le compte-rendu des débats à la Chambre des Communes du Canada.

LUNDI, 7.—Résumé des travaux de la semaine finissant le 5 mars.



LE CANADIEN S'EST EFFACÉ

LES HABITANTS PLIENT DEVANT LE ST-PATRICE — LA FIN DU PLAISIR.

Toronto, 7 mars:—Ce pauvre Canadien ! après avoir enfoncé toutes les équipes de la N.H.L. durant la deuxième série, il a perdu ses dernières chances de participer à la finale en perdant les deux dernières joutes de la saison. Ce soir, le St-Patrce l'a cloué dans son cercueil à un score de 6-4; il lui a enlevé la palme et la troupe de Noble fera face à l'Ottawa dans les joutes de détail; La joute de ce soir fut passablement intéressante, quoique de nombreuses punitions furent distribués aux joueurs des deux clans; le Canadien en souffrit plus que les Irlandais, cependant.

Corbett Denenny fut l'étoile de la soirée et même les Habitants reconnurent en lui l'homme le plus dangereux de l'équipe locale.

Les Pats, se mettant à l'oeuvre de bonne heure, comptèrent l'unique point de la première période après 18 minutes de jeu. Dans la deuxième strophe, Noble compta après deux minutes de travail et Arbour riposta en trente secondes, puis Denenny et Mummery s'illustrèrent à tour de rôle et le score était de 3-2 a la deuxième. Les Canadiens comptaient leurs points en un tour de main. Dans la finale, Toronto encaissa trois fois avant que les Habitants n'aient une chance de se faire valoir.

Il était trop tard pour reprendre le terrain perdu et tout ce que les visitèrent purent faire fut de taper deux points, grâce à Pitre et Arbour.

Alignements

Canadiens		St-Patrice
	Buts	
Vézina		Forbes
	Défense	
Mummery		Cleghorn
Corbeau		Cameron
	Centre	
Lalonde		Noble
	Ailes gauche	
Berlinguette		Smylie
	Ailes droite	
Pitre		Randall

Substs: Canadien, Wilson, Arbour et Cleghorn.

Substs: St-Patrice, Dye, Stuart, Denenny, McDonald.

Arbitre, Percy Lesueur, Galt, Ont.

SOMMAIRE

1ère période

1—St-Patricec Noble	18.00

2ème période

1—St-Patrice, Noble	18.00
3—Canadien, Arbour	.30
4—St-Patrice, Denenny	10.00
5—Canadien, Mummery	.30

3ème période

6—St-Patrice, Denenny	6.00
7—St-Patrice, Cameron	7.00
8—St-Patrice, Comeron	2.00
9—Canadien, Arbour	.30
10—Canadien, Pitre	6.00

PLUSIEURS COMBATS DECISIFS

Plusieurs championnats de tous les calibres seront décidés cette semaine. Ce soir, le Ste-Brigide et les Artilleurs règleront la question de la suprématie dans la Capitale; demain, Hull et Hawkesbury joueront une partie décisive à l'aréna pour décider du championnat de la Lower Ottawa et jeudi soir, au iRideau les vainqueurs des deux joutes détailleront dans la finale du district. Il est assez probable que des efforts soient faits pour que cette dernière joute n'ait pas lieu avant vendredi ou samedi. Tout dépend de l'Association Canadienne de hocquet qui veut connaitre les champions locaux sous le plus court délai possible afin de les aligner contre McGill dans la semi-finale du district de Québec.

C'ETAIT LE 228ème

A ceux qui ont discuté longuement hier soir sur la composition de la N. H. L., il y a une couple d'années, nous dirons que le 228ième bataillon et non le 233ième portait, les couleurs militaires dans le cirque professionnel. Les soldats alignaient entr'autres, Lockart dans les buts: les frères McNamara, Alias les "Dynamite Twins" sur la défense, et Art. Duncan à l'attaque.

OXO

De l'OXO chaud, ou mieux encore un Cube d'OXO dans une tasse de lait chaud, constitue une nourriture idéale pour les enfants. Le lait et l'OXO peuvent être assimilés rapidement, et font un aliment d'une grande valeur nutritive et très soutenant.

BOÎTES DE 4 ET 10 CUBES

CUBES

LE MEILLEUR CLUB FUT DÉFAIT

LES HABITANTS AURAIENT DU TRIOMPHER DE L'OTTAWA, SEMEDI SOIR.

Montréal, 7 mars.—Voici le commentaire du "Canada" sur la joute mémorable entre l'Ottawa et le Canadien, ici, samedi soir.

"La joute de samedi soir restera longtemps mémorable aux cinq milles personnes qui y ont assisté et on peut dire que c'est l'une des luttes les plus acharnées jamais vue à Montréal. Les joueurs des clubs ont bataillé à s'en crever et il a fallu cinquante-six minutes de peu avant d'enregistrer un point. Cyril Denenny comptant sur une passe de Boucher.

On ne pourra peut-être pas dire que c'est le meilleure club qui a gagné mais d'un autre côté c'est l'équipe la plus sage qui a triomphé. Les Sénateurs ont joué avec plus de tragédie que les Bleu Blanc Rouge et leur plan de campagne leur a valu la victoire. Dans les deux premières périodes ils jouèrent une défense de quatre hommes. Jack Darragh demeurant continuellement près de Boucher et Gérard, de sorte que dans le dernier engagement il était plus frais que les autres. A partir de ce moment il a fait un travail immense sur la ligne d'avant. Lorsque Darragh décida d'abandonner la défense ce fut au tour de Nighbor de se replier près des buts et ensuite son jeu ainsi que celui de Denenny donnèrent du fil à retordre aux défenses du Canadien.

EVAN LEWIS LE VRAI ÉTRANGLEUR

SA PRISE ETAIT PLUS FORMIDABLE QUE CELLE DU CHAMPION ACTUEL.

Chicago, 7.—Les amateurs de lutte croient à tort que le "headlock" de Strangler Lewis est la prise la plus dangereuse qui ait existé à la lutte.

Rien n'est plus erroné. La prise le plus mortelle parue dans la technique de la lutte libre était celle du fameux Evan Lewis, un des pionniers de la lutte, et qui n'est autre que le "strangle hold" ou collier de force.

Les lutteurs qui ont bien voulu se soumettre aux douleurs des deux prises sont prêts à déclarer que Strangler Lewis n'est pas "d'dans" avec son homonyme. Le ciseau de corps de Mahmoit Youssouf était d'après Frank Gotch une des prises les plus efficaces du tapis.

SIX CLUBS DANS L'OLYMPIQUE

LA NOUVELLE LIGUE A RECU DE NOMBREUSES APPLICATIONS.

Il est fort probable que la ligue Olimpique ne soit composée que de six clubs cet été, quoiqu'elle ait franchises.

Les mogols se sont réunis pour étudier la situation et bien qu'on ait ajourné à huitaine, on croit que les clubs suivants démarreront: Canadien de Tétraultville, le Métropole, le St-Joseph de Wrightville, les Chevaliers de Colomb de Hull, la Fonderie Canadienne, et l'Alexandria de St-Rédempteur. Le Strathcona d'Ottawa s'est aussi inscrit au concours, mais un bon nombre de magnats ont laissé entendre que comme l'Olympique est une ligue hulloise, il ne serait peut-être pas sage de recevoir dans le bercail une association de la Capitale. Le sort des Strathcona n'est pas encore décidé, mais si nous pouvons juger par ce que nous entendons ici et là, ses chances sont minces.

Le président Bertrand est enchanté des progrès accomplis par tous les clubs qui veulent faire partie du tournoi; la plupart ont tenu leur assemblée annuelle et après l'élection de leurs directeurs, ils ont mis le grappin sur les meilleurs joueurs de leur localité. Il n'y aura guère de changements dans la composition des équipes, cet été, mais les nouveaux clubs seront tout à fait puissants. C'est bon signe, puisqu'on peut compter sur une course mouvementée durant la saison entière.

La ligue aura une autre assemblée dimanche prochain.

HOOPER NE JOUERAIT PAS

Sacramento, Ca., 7 mars:—Harry Hooper le voltigeur bien connu que les Red Sox de Boston ont échangé aux White Sox contre Leibold et John Cullins, a déclaré qu'il ne jouerait peut-être plus. Hooper s'attendait à démarrer à Boston, car personne ne l'a consellié au sujet de la transaction. Il demandera un salaire beaucoup plus élevé des White Sox.

LANDIS A SES TRIBULATIONS

ON LUI FAIT AVALER UNE ETRANGE SOUPE AU CONGRES AMERICAIN

Washington, 7.—Les membres de la Chambre Judiciaire ont pris des informations nombreuses et importantes, sur le droit d'un juge fédéral d'accepter un emploi pendant qu'il agit comme juge. Ces questions ont été posées pendant qu'on étudiait les accusations portées contre le juge Kenesaw-Mountain Landis.

Après que le député Welty, démocrate d'Ohio, eut fait connaître les raisons pour lesquelles il demandait d'accuser de tricherie le juge Landis, par suite de son contrat de $45,000 par année comme arbitre suprême du baseball organisé, les représentants ont insisté pour que le comité s'occupe sérieusement de la cause.

UNE COUR DE PROCES

Le président Volstead a déclaré que la question sera discutée aujourd'hui.

Tout sera laissé aux mains du comité composé exclusivement d'avocats, de décider si on a raison de soumettre la cause à la Chambre des Représentants.

Si la Chambre vote l'accusation de tricherie, le Sénat siégera comme cour de procès. Trois Républicains sont membres de ce comité: Husted, de New-York; Goddyikontz, de Virginie-Occidentale; et Boies, de l'Iowa.

LE SITE SERAIT FIXÉ LE 15 MARS

RICKARD EST A ETUDIE DES OFFRES TRES ALLECHANTES D'UN PEU PARTOUT.

New-York, 8 mars.—Il est enfin décidé que Tex Rickard reste le seul promoteur du match Carpentier-Wempsey, Tex ayant remboursé à Brady et à Cochran le cautionnement qu'ils avaient déposé comme co-associés de l'entreprise. Un seul point reste à décider: le lieu du combat. Le promoteur américain a demandé aux deux boxeurs trente jours pour fixer ce point définitif, mais il est probable que nous saurons à quoi nous en tenir dès le 15 mars.

Des offres très alléchantes ont été faites à Rickard par des impresarii du Canada et de Londres, mais nous croyons savoir qu'elles ne seront prises en considération que si le promoteur du Madison Square est certain que si les autorités de la ville ou de l'Etat de New-York s'opposent à ce match.

LES JOUTES CANADIEN-OTTAWA

En réponse à plusieurs questions qui nous ont été posées hier au sujet des joutes entre l'Ottawa et le Canadien durant la première série de la N. H. L., nous donnons le record des rencontres entre les deux organisations. Nous ferons remarquer qu'une seule joute fut disputée à Montréal et le Canadien l'emporta à un score de 5-4. Voici le record:

3 janvier — Canadien 2 à Ottawa 8
8 janvier — Ottawa 4 à Canadien 5
12 janvier—Canadien 0 à Ottawa 2

CLASSEMENT FINAL DE LA 2ème SERIE

	G.	P.	Pr.	Ctre	P.C.
St-Patrice	10	4	66	53	714
Canadien	9	5	75	48	643
Ottawa	6	8	48	52	428
Hamilton	3	11	58	94	214
TOTAUX			247	247	

PELKY A SON DERNIER REPOS

Windsor, Ont., 7:—Ford City a rendu un dernier tribut à Arthur Pelky (Pelletier), fameux boxeur, qui a succombé à la maladie du sommeil.

Il était membre de la force constabulaire de Ford City et était aussi commissaire d'école de cette ville. Vers la fin de décembre, il livra un combat contre Young Peter Jackson, aspirant au titre de champion poids-lourds canadien, et il fit partie nulle avec lui pendant dix rondes, au Windsor Armory. Il y a un an, Pelky fut mis hors de combat par Bob Martin, champion poids-lourd de la force expéditionnaire américaine, dans un combat de l'autre côté de la ligne.

CES LIGUES SONT EXEMPTES

Cinq ligues sont exemptées du repêchage annuel que font les majeures dans les mineures. Ce sont l'Association Américaine, l'International, le Pacifique, l'Ouest et la Three Eye.

UNE AUTRE FARCE DANS LA N. H. L.

OTTAWA TOURNE HAMILTON EN RIDICULE DANS UNE JOUTE PEU INTERESSANTE—SCORE 12-5 CAREY BRILLE—LES SUBSTITUTS A L'OEUVRE.

La saison régulière de la N. H. L., a pris fin hier soir à l'Aréna, non pas dans un tourbillon de gloire, mais après une joute médiocre entre ces pauvres Hamilton Tigers, ci-devant les Québec Bull Dogs et l'Ottawa. Tout naturellement, les Sénateurs après leur récent succès à Montréal, devaient continuer leur marche "triomphale" et ils le firent à vive allure en prenant la mesure de ces pauvres Tigers à un score de 12-5. C'était à faire rire un mort tant ce pauvre sport national souffrit hier; en vérité, si l'on excepte quatre ou cinq joutes, les parties locales de la N. H. L. furent certainement inférieures aux joutes d'amateurs.

L'assistance quoique pas aussi considérable qu'à l'occasion des visites du Canadien était nombreuse et le sentiment était "pro-Ottawa" au superlatif même si l'on applaudissait le bon travail que les Tigers exécutaient de temps à autre. C'est tout naturel, d'autant plus que l'Ottawa a donné une belle exhibition qui laisse entrevoir un autre championnat canadien dans la Capitale, à moins que les magols n'aient décidé que dans l'intérêt du "sport", Toronto soit l'élu pour porter l'étendard de la N. H. L. à la côte Pacifique.

UNE FARCE RIDICULE

Le combat d'hier n'était pas un combat: c'était peut-être une farce, mais une farce sinistre, car ce n'est qu'à de rares intervalles que les joueurs des deux clans réveillèrent le public pour lui faire croire qu'il se jouait une espèce de hocquet camouflagé.

Hamilton débuta bien à vive allure mais son élan fut vite arrêté, car les Sénateurs, lorsqu'ils se sentaient serrés de trop près, retiraient leurs substituts et glissaient les réguliers dans l'arène; après tout, il ne faut pas ambitionner et il est absolument recommandable de sauvegarder les apparences surtout lorsqu'une délégation de Rideau Hall est présente.

Or, ceci nous rappelle qu'il y eut une rencontre quelconque: Ottawa désireux de donner du repos à ses réguliers, permit à Bruce, McKell et Graham de se faire valoir; Bruce ne fit pas trop mal, mais les autres! que le firmament nous en préserve!

L'AVALANCHE

Hamilton, histoire de nous donner une frousse, compta les deux premiers points du marathon après quatre minutes de jeu et le public se demandait si, après tout l'Ottawa n'avait pas affaire à une véritable équipe. On riait sur le banc des Jambons et Malone qui nous déclarait après l'aventure que c'était sa dernière joute, songeait au réveillon de Thompson si la troupe gagnait.

Les rêves furent de courte durée, cependant, car les Sénateurs se mettant du concours égalisèrent les chances en moins de deux minutes et prirent bientôt les devants. Le score était de 4-2 à la première période. Dans la deuxième, Ottawa porta le score à 8-2, puis quand les réguliers se furent retirés, Hamilton porta le score à 8-5.

Les visiteurs furent déclassés dans la finale, quoique Carey, McCarthy et Couture manquèrent plusieurs chances exceptionnelles vers la fin du jeu. Carey et Denenny ont été les étoiles de la soirée; si Carey pesait un peu plus, il serait le prince de la N. H. L.

ALIGNEMENTS

Hamilton	Position	Ottawa
	Buts	
Lockhart		Benedict
	Défense	
Couture		Gerard
Reise		Boucher
	Centre	
Malone		Bruce
	Ailes	
Prodgers		Denenny
Roach		Darragh
	Substs.	
McCarthy		Broadbent
Lowery		McKell
		Nighbor
		Graham

Arbitre: Cooper Smeaton, Montréal.

SOMMAIRE

1ère période

1—Hamilton, Roach	2.00
2—Hamilton, Couture	2.00
3—Ottawa, Denenny	.30
4—Ottawa, Denenny	1.00
5—Ottawa, Denenny	6.00
6—Ottawa, Darragh	6.00

2ème période

7—Ottawa, Nighbor	3.00
8—Ottawa, Broadbent	.30
9—Ottawa, Denenny	3.00
10—Ottawa, Broadbent	2.00
11—Hamidton McCarthy	.30
12—Hamilton, McCarthy	2.30
13—Hamilton Prodgers	.30

3ème période

14—Ottawa, Nighbor	5.00
15—Ottawa, Denenny	1.00
16—Ottawa, Gerard	6.00
17—Ottawa, Denenny	1.00

MAITRE AMERICAIN A MONTREAL

Montréal, 7 mars:—M. Frank J. Marshall, le champion américain du jeu d'échecs, passera trois jours à Montréal, à la fin de la semaine prochaine. Il arrivera en notre ville, jeudi le 10 mars.

Jeudi soir, M. Marshall jouera au club National, rue Cherrier, Vendredi soir, il sera au club North End, édifice du Y.M.C.A. situé à l'angle des avenues du Parc et Laurier, et samedi soir, il terminera sa visite dans la métropole au club Westmount, à la salle Victoria, rue Sherbrooke-Ouest.

LES MAJEURES SONT À L'OEUVRE

LE TRAVAIL AUX CAMPS D'ENTRAINEMENT UNE ECHANGE PROBABLE. PRATT AU POSTE.

Boston, 7 mars.— Une dépêche reçue des Boston Red Sox en route pour leur camp d'entrainement parle d'une échange probable de Stuffy McInnis le 1er but des Sox pour Joe Judge, le 1er but du Washington Américain et annonce que Derrill Pratt, obtenu des Yankees serait au deuxième but. Everett Scott, le court arrêt, en prenant le train à Muncie, Ind. portait une lettre de Pratt à l'effet que son contrat avec l'Université du Michigan ne l'empêchera pas de jouer avec Boston. La transaction McInnis-Judge a été suggérée par Boston à cause des difficultés que chacun eut avec son équipe au sujet de salaires.

LES 1ERS REMERCIEMENTS

New York, 7 mars. Howard Burkett, intérieur et Joe Dixon, receveur, ont été passés au club d'Indianapolis par les Giants. Reynolds Kelly, un lanceur fut passé au St-Paul. Cosey Dolan est arrivé à San Antonio, hier et il deviendra l'instructeur des joueurs d'intérieur. Le New York Américain se mettra incessamment à l'oeuvre à Shreveport. A l'arrivée de Carl Mays et de Ruth, ce dernier fut entouré d'une foule d'enfants enthousiasmés. Babe s'empressa de leur démontrer son fameux tour de main qui produit les coups de circuit.

Galveston, 7 mars.— La plupart des Boston Braves sont arrivés ici pour la saison d'entrainement. Un autre contingent de lanceurs et de receveurs est attendu ici demain. Le gérant Mitchell l'attend à aligner une puissante troupe aux 1ers exercices.

LES CYCLISTES ENCORE AU TRAVAIL

New York, 7 mars. — Une autre course de six jours est en progrès ici depuis dimanche. Trente-deux coureurs dont seize (16) Américains y prennent part. L'Italie, la Hollande, la Suisse, la France, l'Australie et l'Allemagne sont représentées. Voici la composition probable des équipes:

Egg-Van Kempen
Brocco-Coburn
McNamara-Piani
Rutt-Lorenz
Taylor-Smith
Van Bever-Kaufman
Young-Bedell
Alavoine-Aerts
Spencer-Thomas
Berthet-Miquel
Beyl-Lemay
Chapman-Lawrence
Parisot-Leonard
De Graeve-Reilens
Grimm-Byron
Depanni-Keenan

Rutt et Lorenz représentent l'Allemagne qui est représentée pour la première fois depuis la guerre.

LE SPORT DEVRA ÊTRE TAXÉ

LES PISTES DE COURSES SURTOUT SERONT APPELEES A VENIR EN AIDE AUX PAUVRES DE LA PROVINCE VOISINE.

Québec, 7:—Le nouveau bill de l'Assistance Publique présenté par l'honorable Secrétaire Provincial a appelé les sportifs à aider les oeuvres de charité de la province.

Le gouvernement provincial en demandant l'aide des sportifs, n'a pas rencontré d'opposition, aussi tous seront-ils en faveur des nouvelles taxes imposées sur les amusements.

Les hippodromes auront à payer leur part e cette nouvelle contribution. Il est question d'augmentation du Droit des Pauvres à l'admission aux pistes et sur les paris de Mutuel.

Nos gouvernants ont de plus profité de la circonstance pour aider les dirigeants de nos pistes à bien conduire ce sport.

Le bill comporterait, paraît-il, des sanctions sévères contre les "handbook men" etc., qui ne contribuent aucunement au sport des pistes.

BOSTON TRIOMPHE DE QUEEN'S

Boston, 7 mars:—Boston a triomphé de Queen's à un score de 2-0 dans une joute d'exhibition ici ce soir.

QUEEN'S DANS LA FINALE

Brockville, 7 mars:—Queen's a pris la mesure de Cornwall dans la semi-finale de l'O.H.A. junior après une joute qui démontra clairement la supériorité des Etudiants. Le score final fut de 6-1.

CARP SE FIT ROSSER

Fitzroy Harbor, 7 mars:—Fitzroy Harbor a retenu la coupe du Chronicle en triomphant de Carp à un score de 5-1, ici. La partie disputée sur une bonne surface de glace fut très intéressante, quoique les locaux aient fait preuve de plus d'énergie que leurs adversaires. Bill O'Hara d'Ottawa arbitra à la satisfaction générale.

Téléphone: Queen 1188
LAIT

Ottawa Dairy

Riche, Frais, Nutritif. Le Meilleur des Toniques du Printemps.

PAS D'ALLUSION À L'INTERPROVINCIALE

DUFRESNE AURAIT JOUE A MONTREAL. — ERREUR DANS LA DEPECHE.

Montréal, 7 jan. (Spéciale).—Votre correspondant apprend qu'il y a eu erreur dans la transmission de la dépêche au sujet de Georges Dufresne. On déclarait dans la nouvelle que cet athlète avait reçu de l'argent pour avoir joué à Ottawa sous les couleurs du Royal Canadien dans une ligue semi-professionnelle locale. Il s'agissait du Royal Canadien de la ligue Nationale Indépendante de Montréal et non de l'Interprovinciale d'Ottawa.

Voici d'ailleurs les faits.

"Dufresne eut une carrière mouvementée, fut-il déclaré au comité de registratioon, depuis l'été de 1917, alors qu'il sortit du collège. Après avoir quitté Laval, le joueur s'en fut dans sa famille à St-Rock. Cette année-là, il vint à Montréal jouer avec le Royal Canadien dans une ligue semi-professionnelle locale. Les Canadiens lui payèrent ses frais de déplacement de St-Rock à Montréal".

NOTES DU SPORT

La Fédération Internationale de tennis se réunira à Paris, le 18 mars. Les Etats-Unis ne seront pas représentés, car on n'a trouvé personne qui voulait entreprendre le voyage.

* * *

La réunion de Bowie commencera le 2 avril et se poursuivra jusqu'au 15. Il y aura probablement 92 jours de courses dans l'état de la Maryland. Après Bowie, les poneys seront à Havre de Grâce du 16 au 30.

* * *

La défaite du Canadien dans la joute décisive pour le championnat de la deuxième série a été un rude coup à ses nombreux partisans à Ottawa et à Hull. Jusqu'à samedi soir, on eût juré que les Habitants étaient invincibles; tout à coup le craquement sinistre se fit entendre et la machine essayait les deux défaites qui bâclaient l'affaire.

* * *

Frank Keogh, un des meilleurs jockeys en Amérique, le pilote de Sir Barton dans la course mémorable avec Man O'War à Windsor, l'automne dernière, est actuellement à l'hôpital à Washington, où il a subi une opération pour l'appendicite.

* * *

Tommy Murphy a fait une offre de $10,000 pour l'ambleur canadien Jimmie McKerron, mais l'offre a été refusée sans cérémonie.

Melle STERLING EN ANGLETERRE

New York, 8 mars. — Mlle Alexa Sterling d'Atlanta, Georgie, la champion du Canadien et des Etats-Unis au golf chez les dames s'embarque aujourd'hui à destination de l'Angleterre où elle espère décrocher le championnat anglais.

"Je réalise la difficulté de ma tâche, a-t-elle déclaré, mais je ferai mon gros possible. Je prendrai part aussi au tournoi français qui s'ouvre le 14 juin.

ILS PARLENT A RICKARD

New York, 7 mars. — Les promoteurs canadiens qui veulent amener à Montréal la joute Carpentier-Dempsey, sont venus ici aujourd'hui chercher la réponse de Tex Rickard au sujet de leur offre de $700,000. Ils ont fixé au 2 juillet, la date de la rencontre.

SERVICE DES TRAINS POUR L'OUEST DU CANADA

Le service direct quotidien entre Ottawa et Vancouver sur les réseaux du Chemin de fer National-Grand Tronc offre des attractions exceptionnelles. Le confort excellent comprend des wagons point de vue à compartiments, des wagons-lits réguliers, de touristes et de colons, et les caractéristiques en général que possède la route attirent ceux qui apprécient le maximum de confort dans un voyage. Le nouveau train quotidient, le "Continental Limited", quitte la Gare Union, à Ottawa, à 8.20 p.m., chaque jour et circule par voie de North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Parcs Jasper et Mount Robson (Rocheuses Canadiennes) jusqu'à Vancouver. Des raccordements sont faits à Winnipeg avec un service de wagons directs pour Prince Rupert et autres principaux endroits dans l'ouest du Canada. Pour tous les renseignements, les retenues de places, etc., s'adresser à tout agent du National Canadien-Grand Tronc.

8-11-15-18-22-25-29 mars

La religion est une mère; on la quitte au premier succès elle nous attend à la première larme.

Mgr. BAUNARD.

Sans Doute les Plus Grandes Valeurs en Vêtements Vues Depuis des Années

NOUS ne pouvons vous impressionner trop énergiquement; vous n'avez pas vu de telles valeurs en complets et paletots, que nous vous offrons dans cette vente de vêtements non réclamés, de telles valeurs, disons-nous, depuis les six dernières années. Si vous vous arrêtez à observer le prix, vous réaliserez de suite que ce prix ne rembourse pas le coût du matériel seul. Nous sommes déterminés à vendre tous ces complets et paletots à un seul bas prix d'épargne—notre profit, ce sera les amis que nous nous ferons. Venez voir ces habits non réclamés, vous réaliserez qu'il est impossible de trouver des valeurs semblables partout ailleurs.

Tout Complet ou Paletot Non Réclamé

$14 A Votre Choix

Grandeurs pour tous les Hommes

Un SEUL Prix

Complets en Serge Bleue Compris. Valeurs jusqu'à $45.00.

Gilets	Vestons	Pantalons
Désassortis	Désassortis	Désassortis
Votre Choix à $5.95	Votre Choix à $1.50	Votre Choix à $3.95

Ces prix sont inférieurs au seul prix du tissu.

English & Scotch Woollen Co.

En vente dans tous nos Magasins:

20, rue Sparks - OTTAWA

Hommes d'en Dehors de la Ville — Vous épargnerez plusieurs dollars en venant à notre vente de complets et pardessus non réclamés.

Tailleurs Tip Top
Un Seul PRIX $27.00

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

Tailleurs Tip Top
27.00 Vêtements prêts à Porter ou faits sur mesure

9ième Année — No 55. LE DROIT, OTTAWA, MARDI, 8 MARS 1921. 2 SOUS LE NUMERO

IL N'AIME PLUS LE "DROIT"!

J'ai rencontré l'autre jour un type qui m'a dit, comme ça, de but en blanc, sans même un semblant de préambule, "qu'il n'aimait pas le DROIT..."

Pourquoi?—Je ne le sais pas bien encore, et je pourrais jurer qu'il n'en sait rien non plus.

Voulez-vous un résumé de la conversation que nous avons eue? C'est drôle... Ou ça ne l'est pas.

Or mon homme n'aime pas le DROIT pour trois raisons: parce qu'il a eu déjà des démêlées avec tel département du journal, parce que tel autre département ne lui a pas donné satisfaction non plus, en certaine occasion; **tertio**, "parce que le DROIT fait de la politique, et qu'il ne devrait pas en faire".

Mais il appert que mon interlocuteur, chaque fois qu'il aurait eu des difficultés avec un département, s'en est plaint à un autre; a été dire ses peines à des subalternes, qui ne connaissaient rien de son affaire, quand il devait consulter les chefs. Résultat: rien. Les personnes contre qui il en avait n'ont pas su ses griefs, et les autres n'étaient pas responsables des torts qu'il leur imputait. Tout se fût réglé s'il eut pris la peine de s'adresser aux gens voulus. A la fin, il est parti mécontent, et "il n'aime plus le DROIT..." Voilà!...

Et je tiens de lui-même ces détails. De personne d'autre.

—Mais, dit-il, le DROIT ne devrait pas faire de politique.

—Est-ce que nous en faisons? Il faut s'entendre..., si vous voulez parler de politique de parti, nous ne nous mêlons pas de ça. D'un autre côté, nous contestez-vous le droit de donner une opinion sur ce qui se passe dans le monde?

—Non.

Je demande alors, à brûle-pourpoint: "Lisez-vous le DROIT?

—Nnnnon... Très rarement...

—Eh bien, comment pouvez-vous critiquer. Est-ce qu'on trouve à redire sur les choses qu'on ne connaît pas? Peut-être que si vous le lisiez, il y aurait bien des choses de changées dans votre esprit.

Et il dit, le plus naïvement du monde: "Peut-être que oui..."

• • •

Ce petit incident, en lui-même insignifiant, lève un voile sur la mentalité indifférente, pour ne pas dire hostile, d'un grand nombre des nôtres à l'égard du journal catholique et indépendant. Nous avons ici un cas particulier où il est fait mention du DROIT, mais c'est tous les jours les mêmes griefs contre les autres journaux catholiques du pays, c'est toujours les mêmes critiques à leur endroit, les coups d'épingle à tout propos, les petits racontars mesquins. Un cercle de préjugés entoure nos journaux. On leur tape dessus et on ne sait pourquoi.

Monsieur un tel qui est plus anglais et impérialiste que le roi d'Angleterre, fonce sur les journaux catholiques parce qu'ils ne pensent pas comme lui. Sa femme gobe ses propos, et va les répéter à la voisine. Le mari de la voisine, un libéral comme il ne s'en fait plus, débite aussi son plaidoyer contre les feuilles indépendantes. Comme son amie l'a déjà passablement endoctrinée, la conversion de la première dame est vite faite. Les deux familles ont leur détermination bien prise. C'est une chose entendue: on ne recevra jamais le DROIT, ni le DEVOIR, ni l'ACTION CATHOLIQUE, ni l'ACTION FRANÇAISE, ni rien...

Ces publications, entendez bien, sont vendues, sont malfaisantes, sont comme ci et comme çà, tellement néfastes que leur nom même les condamne aux yeux du premier venu. Et telle grasse feuille de Montréal, par dessus le marché, vient périodiquement rabâcher de vieux lieux communs usés sur le compte de la presse catholique, essaye de traîner celle-ci dans le ruisseau à sa suite. Les gogos avalent ça pêle-mêle avec le reste, et voilà faite la réputation de la presse catholique.

Ceci a un peu l'air d'une charge, mais n'en est pas moins une véritable tranche de vie, comme disent les romanciers. C'est bête tant que vous voudrez, mais c'est comme ça.

Nous l'avons dit à maintes reprises, on ne connaît pas nos journaux et on ne veut pas les connaître. Par exemple, toutes les sottises qui circulent sur leur compte sont prises pour argent comptant, et on part de là pour morigéner le DROIT et les autres quotidiens de même famille.

O pauvres nous!

N'est-ce pas que nous sommes bien les artisans de nos défaites?

Harry BERNARD.

AU JOUR LE JOUR

Québec et le cabinet

Il est de nouveau question d'un remaniement dans le cabinet et naturellement de la représentation de Québec. Plus on parle de cette représentation et plus elle semble difficile à réaliser. La défection du député de St-Hyacinthe n'a pas eu l'effet attendu. M. Gauthier et le gouvernement ont manqué leur coup: Québec et les Canadiens français se défient plus que jamais des faux prophètes, s'affubleraient-ils de l'auguste nom de Saint Jean-Baptiste? Fait significatif: les journaux ministériels ont fait silence autour de M. Gauthier et pour représenter Québec dans le cabinet, M. Meighen jettera les yeux sur un autre personnage. Quel qu'il soit, cependant, ce personnage aura fort à faire pour trouver un comté qui consente à l'accepter comme député.

Peu importe à la province de Québec et aux Canadiens français la question du tarif. Avant de discuter cette question, ils veulent régler leurs comptes avec ceux qui les ont insultés en 1917 et pendant toute la période de la guerre et qui leur ont imposé la conscription, malgré de sérieuses et sincères protestations, inspirées par un amour éclairé de leur pays.

Au "Collegiate"

Il y a eu au "Collegiate", au cours de la semaine dernière, une séance française, à laquelle ont pris part exclusivement des élèves de langue anglaise. De l'avis des critiques sévères, cette séance a été très bien réussie et la prononciation a été aussi bonne qu'on pouvait le désirer. C'est tout au crédit des professeurs de français du "Collegiate", où cet enseignement y est plus soigné que dans les autres institutions anglaises du même genre.

Une menace

Un malaise sensible règne dans les cercles ouvriers des Etats-Unis et du Canada. M. Tom Moore, président des Congrès des Métiers et du Travail du Canada, vient de jeter le cri d'alarme contre les menées des employeurs américains et canadiens contre les associations ouvrières. Ces employeurs profitent d'une crise dont ils ont contribué au développement pour faire la guerre aux unions ouvrières. Il ne faut pas se cacher le danger que font courir à la société ces chefs d'ateliers ou d'usines en combattant le droit qu'ont les ouvriers de s'unir pour défendre leurs intérêts. Quiconque s'y oppose commet une grave injustice et sème des germes de désordre dont il ne peut soupçonner toute la virulence.

Dans de telles circonstances, le gouvernement serait aussi justifiable de prévenir les employeurs du danger qu'ils font courir à la paix sociale, qu'il l'est de réprimer tout mouvement de violence organisé par des ouvriers en grève ou des sans-travail. Il ne faut pas oublier que la justice doit être respectée par toutes les classes de la société, par les plus puissantes comme par les plus humbles.

L'Internationale ouvrière

La Fédération américaine du Travail a pratiquement décidé de rompre ses relations avec la Fédération Internationale dont la tête est en Europe. Les raisons invoquées sont excellentes: le caractère révolutionnaire des internationales ouvrières européennes, et la sauvegarde de l'autonomie des organisations américaines. D'autres raisons identiques devraient amener le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et toutes ses ramifications à se séparer de la Fédération américaine. Nos ouvriers doivent assumer un caractère national, adopter leurs réclamations aux conditions locales, et jouir de leur pleine autonomie. Elles ne pourront y arriver que lorsqu'elles seront libérées de toute domination étrangère.

Comment l'Allemagne paiera

Nous lisons dans l'"Action Française" de Paris:

"Le produit des douanes allemandes gage éventuel des réparations; l'exploitation économique et fiscale des pays rhénans occupés; l'occupation de la Ruhr ou de tout autre territoire en cas d'inexécution: on a reconnu ces idées au passage. On les saluera comme de vieilles connaissances. Ce sont celles que toutes les personnes sensées recommandaient et avaient mises en circulation. Nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de les voir adoptées au moins en théorie. Car la consécration manque encore.

"Les principes étant posés, il reste à les appliquer et à en tirer les conséquences. Si l'on va au fond du système auquel s'est arrêtée la Conférence de Paris, on ne tarde pas à découvrir qu'il tend à instituer pour l'Allemagne un régime comparable à celui de la Dette hellénique, égyptienne ou ottomane. C'est là qu'on devait en venir. C'est là que conduit la logique naturelle qui a fini, l'autre jour, par entraîner M. André Tardieu. Les Alliés, pour être payés, devront prendre en mains les affaires de l'Allemagne. On n'y échappera pas ou c'est l'argent qui s'échappera. Seulement, il faut avoir sur l'Allemagne la même prise que sur la Grèce, l'Egypte ou la Turquie. Sir Robert Hart a été trente ans directeur des douanes chinoises. Il conviendra donc d'être en mesure de traiter l'Allemagne comme la Chine et de pouvoir, à tout moment, réprimer un mouvement nationaliste et une révolte des Boxeurs."

M. Harding

M. Harding, le nouveau président des Etats-Unis est entré en charge vendredi dernier. Cet événement marque la fin d'un régime considéré par une grande partie des Américains comme incompatible avec la doctrine Monroe. Le discours de l'inauguration du nouveau président marque un désaccord complet avec la politique suivie par M. Wilson depuis la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne. A l'avenir, la république américaine se gardera le plus possible de se mêler à la politique européenne que M. Wilson a réussi à contrôler d'une façon inextricable. On comprend que le discours du président Harding ait eu un fâcheux écho en France où l'on comptait sur les Etats-Unis pour amener l'Allemagne à respecter le traité de Versailles. D'un pays où des partis aux idées politiques différentes se disputent tour à tour le pouvoir, il est difficile d'exiger une politique suivie, une politique à inspiration unique et invariable.

C. G.

LA QUESTION OUVRIERE

LIBERTE D'ASSOCIATION

I.—*Un mot d'explication*

1o Il est bon que les ouvriers soient organisés en unions professionnelles. L'organisation donne à l'ouvrier le moyen d'assurer la dignité et la juste mesure de son travail, de déterminer le taux du juste salaire, de garantir des indemnités aux victimes d'accidents, de maladies ou de chômages, de créer une caisse de retraite pour la vieillesse, des coopératives qui lui permettent de diminuer le coût de la vie, etc.

2o L'association professionnelle est de droit naturel. Les hommes qui vivent dans la même condition sociale, les artisans d'un même métier ont des intérêts communs à protéger. Il est donc naturel qu'ils s'associent pour la protection et la défense de ces intérêts.

3o La *liberté*, c'est la faculté de choisir entre les moyens qui conduisent à un but déterminé. Si vous voulez descendre à l'église de la paroisse, comme disaient nos pères, vous pouvez prendre l'une ou l'autre des nombreuses rues qui y conduisent, vous avez la liberté... mais le malfaiteur arrêté par la police et conduit au poste prend pour s'y rendre le chemin qu'on lui impose; il n'est pas libre.

La *liberté d'association*, c'est, pour l'ouvrier, la faculté de choisir l'association qui lui convient le mieux pour arriver à sa fin, c'est-à-dire améliorer sa situation.

II.—*Déclaration de principes*

1o Comme l'association ouvrière n'est pas une société nécessaire, tout ouvrier est libre d'en faire partie ou de rester isolé. Naturellement l'ouvrier isolé se prive des bienfaits et des avantages de l'association.

2o A plus forte raison l'ouvrier est libre de choisir parmi les associations ouvrières existantes celle qui lui plaît davantage ou de s'unir à ses compagnons de travail pour en former de nouvelles plus conformes à sa mentalité, à ses goûts et à ses intérêts.

3o Ce n'est pas violer la liberté que de s'appliquer à convaincre un ouvrier qu'il doit appartenir à une association plutôt qu'à une autre. C'est au contraire rendre hommage à cette liberté que de présenter à la raison les motifs qui doivent incliner la volonté à pencher d'un côté plutôt que de l'autre.

III.—*Les paroles et les actes*

1o *Les paroles*—Les syndicats catholiques et nationaux proclament la liberté d'association. La Fédération américaine du travail l'a proclamée aussi. Lisez: "De même que nous *affirmons*, pour notre propre mouvement en Amérique le *droit* de nous conduire comme ça nous convient, de même devons-nous reconnaître aux mouvements syndicalistes d'autres pays le même droit de conduire et de régler leur politique selon leur jugement." *Official Proceedings of American Federation of Labor* pp. 313 et 314, paroles citées par Alfred Charpentier *Dans les serres de l'aigle*, p. 32.

2o *Les Actes*—Il reste à voir si la conduite est conforme aux paroles. Je ne ferai pas d'accusations. Vous êtes au courant du mouvement ouvrier à Montréal et vous connaissez les faits. Je dis simplement: Si jamais vous voyez les membres des syndicats catholiques et nationaux prendre les ouvriers à la gorge, les amener de force dans leurs salles d'unions et les obliger à signer une demande d'admission; si vous les voyez poursuivre, cinq, dix, vingt contre un, des ouvriers qui, croyant à la liberté d'association, refusent de s'unir à eux; si vous les voyez enseigner la liberté d'association en assommant brutalement ceux qui, en matière d'associations ouvrières, croient à des principes différents des leurs; si vous les entendez dire: *Le temps est venu de conduire à la morgue ou à l'hôpital ceux qui ne pensent pas comme nous*, vous devez les poursuivre de votre souverain mépris. Ces hommes n'auront jamais compris ce qu'est la liberté. Et ce sera notre devoir de dégager notre responsabilité, en avertissant le public que ces ouvriers se sont séparés de nous et que nous ne les reconnaissons plus comme nôtres. S'abstenir d'une telle démarche, ce serait encourir le même mépris.

IV.—*Mot de la fin*

Ouvriers canadiens - français, nous n'userons jamais de la force pour vous amener aux syndicats catholiques et nationaux. Nous croyons cependant que c'est votre devoir de venir à nous. Les enseignements des papes ne vous permettent pas de penser autrement.

Nous vous invitons à venir librement, convaincus que vos principes religieux, votre patriotisme et vos intérêts matériels bien compris vous dirigent vers nous.

Abbé Edmond LACROIX.

"LE CANADA FRANÇAIS"

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Livraison de février 1920

La publication d'une revue où il n'y a rien de mondain, qui s'adresse à une élite intellectuelle, voilà un tour de force, en ces temps, en ce pays. Et pourtant *le Canada Français* présente aujourd'hui au public le premier fascicule de son sixième volume. C'est un beau succès, dont il convient de féliciter l'Université Laval.

Les amateurs de littérature liront avec plaisir dans cette récente livraison, une délicieuse poésie d'un auteur—que Dieu a déjà rappelé à Lui—et qui s'est toujours enveloppé du voile d'un pseudonyme: *Les Moissons de ma vie*, tel est le titre de ce poème touchant où une âme délicate laisse entrevoir le secret de sa vie.

Qui ne se rappelle M. Labriolle qui fut jadis professeur de littérature française à ce qui fut naguère l'Université Laval de Montréal? M. Labriolle nous avait été prêté par la France; elle l'a repris; il est professeur à Poitiers et collègue de M. Arnould, l'auteur de *Nos Amis les Canadiens*. M. Labriolle vient de publier un travail de première valeur sur *la littérature latine chrétienne*. M. Arnould présente ce livre excellent aux lecteurs du *Canada Français*.

Le public pleure le récent décès de Mgr Lionel Lindsay. *Le Canada Français* a l'honneur—et le très vif regret—de publier les *ultima verba* de cet esprit distingué. Archiviste au palais épiscopal de Québec, Mgr Lindsay commençait une série d'articles sous le titre de *Glanes historiques;* la première de ces précieuses glanes est consacrée à *Une lettre inédite de Louis Veuillot*. Les pages si belles mises en tête de la revue par M. l'abbé Camille Roy, sur Mgr Lindsay, feront regretter davantage la disparition de ce lettré.

Les Archives du Séminaire ne sont pas moins riches que celles de l'Evêché: elles contiennent des trésors qu'on ne s'est peut-être pas encore assez soucié de produire au grand jour. Mgr L.-A. Pâquet, à qui la littérature canadienne doit déjà tant d'excellents ouvrages, exhume de ces archives un manuscrit de controverse; il fait revivre un instant sous nos yeux *Un controversiste canadien*, M. l'abbé J.-B. Boucher, curé de Laprairie.

Les sciences ont aussi leur part dans cette livraison: un ingénieur forestier, M. Alphonse Landry, qui, après avoir brillé à l'Ecole forestière de Québec, parcourt actuellement l'Europe pour étudier les questions forestières, explique, sous le titre de *Variété scientifique*, la fabrication du papier, qui est au premier plan de l'actualité.

La Société du Parler Français s'est réservé un coin dans la revue; outre les tranches de *Lexique* qu'elle y insère mensuellement, elle se préoccupe de fournir au public des lecteurs—en qui vit toujours l'instinct philologique—des articles propres à alimenter cet instinct: cette fois elle offre des pages où M. Henri d'Arles soutient, en des *Variations sur notre "parlure"*, une thèse fort séduisante, et qui pourrait fort bien provoquer une discussion intéressante.

On trouvera encore des comptes-rendus de livres canadiens et de livres français.

Le public se doit à lui-même de connaître et de faire connaître, d'encourager activement des revues qui s'efforcent de maintenir en notre pays un niveau élevé de vie intellectuelle.

Rappelons que l'on s'abonne au *Canada Français* (pour $3.00) en s'adressant au casier postal 218, Université Laval, Québec.

AFFAIRES ET PATRIOTISME

On entend souvent dire qu'en affaires le patriotisme n'a pas sa place. Il ne faut jamais accepter pareilles formules les yeux fermés, et la première précaution que celle-ci nous inspire est de distinguer entre le patriotisme chauvin, aveugle, et un légitime instinct de conservation. La *Rente* souhaitait le Jour de l'An à ses lecteurs de ne pas dénigrer une affaire parce qu'elle est canadienne-française, et à la fois de ne pas souscrire à une affaire pour cela seul qu'elle est canadienne-française. Cette formule est un peu plus large que l'autre, mais aussi, croyons-nous, un peu plus juste.

Dans chaque paroisse canadienne-française, il y a des familles qui améliorent leur situation de fortune en s'entr'aidant; on n'y prêterait pas d'argent à un cousin qui serait insolvable et, comme on dit, sans jarnigoine, ni à un frère qu'on connaîtrait pour un mauvais sujet, mais à égalité de garanties la parenté y est un titre de préférence; et l'idée ne vient à personne d'accuser ces familles d'étroitesse d'esprit. Pourquoi ce qui se pratique au sein d'une famille serait-il interdit à une race dont l'infériorité politique est en raison directe de son infériorité économique, et qui, par conséquent, s'affaiblit politiquement de tous les prêts qu'elle fait à ses rivales?

Nul ne peut nier, par exemple, que la première condition d'indépendance économique pour un peuple soit la possession et l'exploitation de ses richesses naturelles. Cela admis, il faudra bien de boum-boum loyaliste et bien du bourage de crânes, pour faire croire à Jean-Baptiste qu'entre affaires de même valeur intrinsèque il n'a pas le droit de préférer la Compagnie de Pulpe du Saguenay à une pulperie de la Colombie Anglaise, la Compagnie générale du Port de Chicoutimi, avec ses quais et sa flotte, son très beau passé et son brillant avenir, à une entreprise de transbordement opérant à Collingwood ou à Port-Arthur, la Compagnie hydraulique de Saint-François, avec son actif total de $800,000 et sa dette de $300,000, à une affaire de tramways de Saskatoon ou de Calgary, la Brasserie Frontenac à une distillerie de Toronto ou d'Halifax, la Banque d'Hochelaga à une banque de Winnipeg. De temps immémorial, dans l'esprit du Canadien français, l'idée de port a évoqué celle de débardeur, et le débardeur, c'était toujours, hélas! hélas! un costaud natif des Eboulements ou de Sainte-Agnès. Quand il y aura plus de ports exploités par des compagnies canadiennes-françaises, l'âme de l'actionnaire et du grand administrateur remplacera peut-être en nous celle du débardeur. Le tout est que les affaires canadiennes-françaises ne soient pas, comme elles le furent trop souvent dans le passé, de simples pièges à patriotes en quête de placements. Et pour peu qu'on ouvre les yeux, on trouvera aujourd'hui chez nous des spécialistes dont les avis sur ce point valent ceux des maisons anglaises sur les affaires industrielles anglaises.

Quand on nous aura montré des institutions canadiennes-françaises que nos concitoyens anglais alimentent de leurs capitaux, ou des institutions anglaises qui ne servent d'abord à soutenir, avec l'action économique, l'action politique, très souvent antifrançaise, de nos concitoyens anglais, nous prêterons l'oreille aux exhortations des avocats pas toujours désintéressés de la Bonn Aunntânnt.

(La Rente)

LÉGISLATURE DE L'ONTARIO

(Suite de la première)

palités à dédommager les contribuables. Cette année, on le mitige, en demandant seulement que l'autorisation soit donnée aux municipalités de dédommager.

Thomas Tooms de Peterboro, ouest, a demandé hier, la seconde lecture de son bill amendant la loi pour les Autos. Il demande qu'on limite la vitesse des autos, dans les rues des villes à 10 milles à l'heure, mais nonobstant, une recommandation de l'honorable premier ministre, de soumettre la mesure à un comité qui serait chargé de trouver un remède efficace contre les accidents d'autos, le bille reçut son coup de mort, en chambre même.

Au cours de la discussion de ce bill, l'honorable F. C. Biggs, ministre des Travaux Publics déclarait que si ce projet devenait loi, il occasionnerait une paralysie presque complète de la circulation à Toronto. "La Motor League de l'Ontario a qualifié cette mesure d'absurdité", dit M. Biggs en demandant à son auteur de le retirer.

"Toutes nos lois aujourd'hui sont faites à l'adresse des autorités", dit M. Biggs. "Le plus tôt, la province s'occupera d'indiquer aux piétons comment traverser une rue, le plus tôt le nombre des accidents sera réduit." M. H. H. Dewart, c. r., chef libérai a appuyé M. Biggs. "Les cours n'ont jamais reconnu la loi actuelle, comme une license de rouler à vingt milles à l'heure, mais cependant, cette vitesse était bien la limite qu'on pouvait atteindre légalement."

L'honorable Thomas Crawford, de Toronto nord-ouest a dit que dix milles à l'heure était assez vite pour des centres comme Toronto.

Le premier ministre Drury dans dans sa recommandation d'envoyer le bill devant un comité déclara qu'il s'agissait de considérer les droits du public en général, autoiste ou piéton.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Comment on peut siéger quatre heures et ne rien décider. — La Chambre se met difficilement à l'oeuvre. — Les députés sont absents, pour un bon nombre, et les résolutions qu'ils ont inscrites au feuilleton attendent leur retour. — M. Power sauve la situation. — Le ministère tente d'épuiser l'amoncellement d'interpellations. On fait un pas dans ce sens.

(Par Edgar Boutet)

Le parlement n'a pas encore réussi à se mettre à l'oeuvre résolument. Il a tenté de le faire, au cours de la journée de lundi, mais, quand la séance fut levée à 10 heures 45, rien n'avait été fait ou à peu près. A trois heures le président commença l'ordre du jour qu'il épuisa en une demi-heure. Le ministère avait adopté en seconde lecture neuf projets de loi qui ont été immédiatement renvoyés à leurs comités respectifs. Il avait aussi répondu à une trentaine d'interpellations et en laissait autant et plus sur le carreau. Quarante résolutions furent alors repassées une à une sans qu'aucun député se levât pour en appuyer une seule. Trois ordres publics eurent le même sort. On en était à ce moment aux mesures du gouvernement. Le ministère devait à la dernière heure sauver la Chambre... d'un ajournement au milieu de l'après-midi.

On entreprit alors l'étude en comité du projet de loi tendant à amender et à codifier les lois concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz. C'est un projet qui en 22 articles définit l'unité de mesure pour le débit du gaz, stipule sur l'inspection, et sur ceux qui ont à la faire, sur les compteurs, les droits, et prévoit enfin aux peines à imposer pour chaque infraction à la loi.

On pouvait croire que le ministère voulait punir la Chambre et lui imposer un pensum. L'élève s'est soumis de bonne grâce et l'on a étudié le projet article par article jusqu'à la fin de la séance. Après la relâche, le premier ministre suggère que l'on essayât de nouveau les résolutions. Une seconde tentative serait peut-être fructueuse. A la douzième résolution M. Power répondit à l'appel et la Chambre avait dès lors un sujet à étudier.

Deux résolutions de M. Power, les 12ème et 7ème furent successivement défendues et retirées par son auteur, après que le premier ministre eut fait une promesse satisfaisante.

Et quand la séance fut levée à 10 heures 45 minutes on n'était guère plus avancé qu'au commencement puisque les deux résolutions étudiées ont été retirées et que le projet sur l'inspection du gaz n'avait encore été étudié qu'en comité.

L'APRES-MIDI

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la Chambre entreprend à quatre heures l'étude de ce projet sur le gaz. On signale à la Chambre que, dans bien des cas, le consommateur doit payer pour de l'air qui passe par son compteur et qui est enregistré comme étant du gaz. On est unanime à s'opposer à ce que les consommateurs soient ainsi exploités: le projet rencontre sur ce point l'assentiment de tous. Mais à l'article 6 qui stipule "que le fournisseur peut à toute heure raisonnable entrer dans le local d'un consommateur dans le but d'éprouver les appareils et de constater la quantité de gaz consommée et de changer ces appareils". M. Jacques Bureau s'oppose: le fournisseur ne devrait pas avoir ainsi le droit d'entrer dans la maison de son client pour y enlever des appareils. Doherty explique que le fournisseur est autorisé à entrer dans la maison pour y enlever que ce que la loi lui permet d'enlever. M. Nesbitt est du même avis. La question est laissée en délibéré après un assez long débat. On discute longuement sur la nomination des inspecteurs par la commission du service civile.

Après la relâche, à huit heures, la Chambre adopte en seconde lecture le projet de loi modifiant la loi de la cour de l'Echiquier. Le projet est adopté en comité et ne doit plus l'être qu'en troisième lecture.

C'est alors le moment critique. Le premier ministre suggère que l'on reprenne les résolutions une à une et espère qu'un député répondra à l'appel. A la douzième M. Power déclare qu'il est prêt à la débattre. Il propose en effet:

"Que, de l'avis de la Chambre, il est expédient, afin qu'un plus grand nombre de soldats mutilés et leurs dépendants puissent jouir des bénéfices de la Loi de l'assurance des soldats que des mesures devraient être prises, à l'effet de déduire à la demande du pensionnaire, des paiements de pension telle somme que le pensionnaire indiquera et affecter au paiement des primes en vertu de ladite loi."

M. Power explique sa résolution et signale à l'attention de la Chambre que les anciens combattants pour plusieurs sont désireux d'affecter une partie de leur pension au paiement d'une prime en vertu de la loi de l'assurance des soldats. M. Meighen répond que la commission des pensions peut avoir des raisons pour s'opposer à ce projet mais il ne croit pas que l'on doive s'en tenir à ces objections. Il déclare que le ministère se propose de reconstituer la commission de la réintégration dans la vie civile et suggère que cette résolution y soit renvoyée. M. Power accepte la suggestion.

La Chambre étudie ensuite la 7ème résolution qui est encore de M. Power et qui traite aussi de la pension des soldats. Elle se lit:

"Que, de l'avis de la Chambre, il est opportun d'amender la Loi des pensions aux membres des troupes canadiennes de terre, de mer et de l'air, ou à leur sujet, de façon à pourvoir que la pension d'une mère veuve d'un membre de ces troupes, mort en activité, ne sera pas réduite à cause de son revenu; et de plus qu'une pension lui sera accordée de droit, qu'elle ait ou non d'autres enfants vivants.

M. Power opine que le traitement accordé aux veuves des anciens combattants n'est pas encore ce qu'il doit être. Il s'oppose à ce que les inspecteurs aillent les questionner sur ce qu'elles peuvent gagner et cela pour réduire la pitance qu'elles reçoivent du gouvernement.

M. Hume Cronyn appuie la résolution. Le Dr Peter McGibbon fait de même. Le général Mewburn opine que le ministère désire ardemment que les parents de ceux qui sont morts pour la patrie ne soient pas aujourd'hui dans la misère. "Les mères sont celles qui ont fait le plus grand sacrifice au cours de la guerre", ajoute-t-il.

M. Nesbitt, membre du comité des pensions de l'an dernier, est d'avis que les veuves reçoivent amplement leur part et qu'il n'y a pas lieu de se récriminer. MM. Tweedie et Cockshutt sont tous deux en faveur de la résolution. M. Fielding dit à l'appui que la fortune nationale doit être également partagée entre tous et que les mères et les veuves de soldats ont droit à leur large part. M. MacKenzie signale à l'attention de la Chambre que dans le cas d'une mère qui a encore des fils la pension est par le fait réduite. "Il arrive bien souvent, ajoute-t-il, que la mère ne reçoit aucune aide de ses fils et le gouvernement, pour ce motif injustifiable, lui réduit sa pitance."

M. Power termine le débat: "J'ai proposé cette modification pendant quatre ans et l'on est parvenu chaque fois à l'éluder. Le comité parlementaire n'a pas suffisamment étudié cette question. Cette année je refuse de faire partie de ce comité. Les anciens soldats croient qu'il n'a été formé que pour étouffer leurs requêtes. Mais je crois qu'il est encore, plus à propos, d'en référer de nouveau à ce comité et pour cette raison je retire ma résolution."

La séance est levée à 10 heures 45 minutes.

Et demain que fera-t-on? Le ministère le sait à peine puisque M. Doherty a répondu à l'opposition que l'on reprendra l'ordre du jour... On recommencera la scène d'aujourd'hui...



" COURRIER DE HULL "

Toutes les **NOUVELLES** que l'on désirerait publier dans cette page pourront être déposées dans la boîte aux lettres, **No 4, rue Langevin,** en face du bureau de poste avant dix heures du matin, si l'on veut que ces nouvelles paraissent le jour même.

DECES

BEAUDIN—Noé Beaudin époux de Célanire Demers décédé le 7 mars à sa résidence 157 rue Wellington, Hull, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Mme Noé Desrochers, née Georgiana et Mme Valmore Lemieux, née Régina; un frère et une soeur. Funérailles mercredi matin à 8 heures à l'église Notre Dame, Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt appartenait à la congrégation des hommes.

IMMEUBLES

Toute personne qui désire vendre ou acheter un lot, une maison ou une ferme, pour les meilleurs résultats, devrait s'adresser à

LABELLE & DAGENAIS
179, rue Principale, Sher. 3930.
47-54

SECTION LITTERAIRE

Les membres de la section littéraire des Chevaliers de Colomb de Hull, se réunissaient hier à l'endroit ordinaire.

M. Armand Bertrand, employé à la maison Lindsay, donna une intéressante causerie sur "le gramophone", son évolution et le rôle important qu'il est appelé à jouer dans les foyers pour la propagande de la belle musique. Ce fut fort intéressant.

L'EAU MONTE

Le dégel que nous avons eu a fait monter le niveau de la rivière de plus de trois pouces. Cette montée est bienvenue par les ouvriers qui entrevoient que bientôt nos pulperies marcheront à pleines roues.

Ne permettez pas à la
CONSTIPATION
d'empoisonner votre sang. Si votre foie et vos intestins ne fonctionnent pas correctement prenez les

Bruno Laxe
LA CLEF DE LA SANTE

Laxatif aux fruits: prunes, figues, tamarine des Indes, etc.
En vente partout 25c.
A.-R. FARLEY Hull, Qué.

AVOCATS A HULL
Sénécal & de la Durantaye
Bacheliers ès arts et en droit.
187 - Rue Principale - 187
Téléphone: Sh. 583.

Chs. Brodeur J. E. Pilon
I. R. A. C. B. A. A
BRODEUR ET PILON,
ARCHITECTES
Coin des rues Hôtel-de-Ville et Châteauguay,
Tél: Sher. 2950. HULL.

Dr J. Elie Bélanger
203, AVE. LAURIER - HULL
Tél: Sher. 4042.
Spécialités: Accouchements, maladies des enfants.

N. J. MARION, LL.B.
AVOCAT
187, rue Principale, Hull, Q.
TELEPHONES:
Sher. 1837 — Rés. Sh. 1630

Aubaines tous les jours et toujours en vêtements pour dames et messieurs. Venez les voir à Hull.
Au Bon Marché
Le Centre des Emplettes de Hull
B. Fellers
Tél. Sherwood 1552.

LES JEUNES Y SONT

La paroisse Notre-Dame vient de voir se terminer une troisième retraite qui a été un grand succès. On avait bien dit que la retraite des dames avait été admirable; que celle des hommes était enlevante et capable de réconforter bien des coeurs; mais on constata avec joie que celles des jeunes gens était un trésor d'espérance.

Elle suivait celle des hommes qui nous valut l'insigne honneur de la visite de Son Excellence le Délégué apostolique; mais c'est au milieu d'elle qu'eut lieu l'inoubliable nuit d'adoration et de réparation et l'imposante cérémonie du premier vendredi du mois qui était présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Au dire des Prédicateurs et des Pères de la paroisse, la retraite des jeunes gens fut mieux suivie encore, s'il y a une différence, que la précédente: c'est-à-dire qu'il y eut moins d'absences. Elle fut suivie religieusement, aimée et goûtée et il n'y a aucun doute qu'elle portera d'abondants fruits pour notre paroisse et notre ville.

C'est certainement un spectacle bien réconfortant, à une époque où nous devons constater un peu partout dans le monde, un délaissement de l'Eglise de la part de la jeunesse, de voir tous les jeunes gens d'une paroisse aussi considérable que celle de Notre-Dame, suivre aussi attentivement et montrer une joie si évidente au cours d'une retraite dont les instructions furent si pratiques. Ce spectacle est d'autant plus réconfortant que nous passons depuis quelque temps par une période de dépression morale considérable.

La cérémonie de clôture fut des plus solennelles et elle se fit en présence des mères qui durent bénir bien profondément le Sacré-Coeur d'avoir inspiré tant de bonne volonté et de belle détermination. Après la récitation du chapelet, par le Rév. Père Haineault, dont les sermons sur la confession et sur la justice ont créé une si profonde impression sur les vieux comme sur les jeunes, le Rév. Père Lelièvre, l'infatigable apôtre du Sacré-Coeur, expliqua une page de l'Evangile, vraie peinture de la jeunesse dans laquelle il n'eut pas de misère à faire ressortir la vocation à la communion et à l'apostolat des jeunes gens. Il leur indiqua clairement les moyens infaillibles d'y répondre tout en leur donnant les enseignements de Dieu et de l'Eglise sur l'interprétation vraie que l'on doit donner, nous catholiques, à la question sociale envisagée à tous ses angles.

Pendant la procession du Saint Sacrement qui se fit aux chants de "Jésus est là" et de "Pitié mon Dieu", exécutés par la foule, le Rév. Père fait promettre à tous ces jeunes gens, l'espoir de demain, et en présence de leurs mères qui devaient se sentir grandir de voir leurs fils aussi convaincus et aussi ardents, de rester fidèles au Sacré-Coeur et de travailler à l'avènement de son règne. Tous s'engagent à observer les commandements, à combattre le démon de l'intempérance, du jeu à l'argent et des faux serments. Comme gage de fidélité, ils s'engagent en plus à entrer dans la Congrégation de la Ste. Vierge, où ils trouveront l'appui qui leur permettra de persévérer. Le Rév. Père leur donne rendez-vous à la messe de huit heures, au sous-sol, dimanche prochain, et tous promettent de n'y pas manquer.

Les pères et les mères ayant fait, chacun leur tour des promesses aussi encourageantes, l'entrée aussi résolue des jeunes dans la voie du devoir, nous promet beaucoup pour l'avenir moral de notre paroisse-mère et de notre ville.

Les pères et les mères ont reçu des félicitations non équivoques, les fils en méritent autant.

Thomas POULIN.

AVANT-GARDE NOTRE-DAME

Dimanche le 6 mars l'Avant-Garde de Notre Dame de l'A. C. J. C., a tenu sa réunion régulière. Tous les membres, sauf deux, étaient présents. Le camarade Donat Séguin nous a donné une intéressante causerie sur Louis-Hippolyte La Fontaine. Il nous montra comment ce grand homme avait su défendre sa religion, sa langue et sa patrie. Au milieu de nombreuses difficultés La Fontaine fut un lutteur énergique; par un travail ardu, il fut aussi le défenseur héroïque de la justice et des droits civils et religieux de sa race. Quoique poursuivi par des ennemis acharnés, il accomplit son devoir jusqu'au bout et obtint pour notre pays le véritable "GOUVERNEMENT RESPONSABLE" et les droits officiels de la langue française.

Le Directeur remercia ensuite le jeune conférencier et rappela comment le grand patriote La Fontaine savait en tout lieu manifester sa foi et comment aussi sans aucun respect humain il savait faire un beau "SIGNE DE CROIX" avant de s'asseoir à la table des gouverneurs protestants.

Le Révérend Père Bonhomme, O. M. I., nous donna quelques explications sur la question du "LOGEMENT OUVRIER". Il félicita aussi le camarade Léodas Monderie pour son rapport du parler français et nous encouragea tous à poursuivre cette campagne en faveur du bon langage.

Dans ses remarques le Directeur, commenta notre devise: "Soyons prêts". Si, dit-il, certaines associations s'appliquent à entraîner leurs membres au point de vue physique, il faut dans l'Avant-garde s'entraîner au point de vue morad et se préparer à devenir des hommes vraiment sérieux, prêts à affronter les luttes de l'avenir.

A l'heure actuelle, il faut autre chose que des jouisseurs qui ne pensent qu'à s'amuser; autre chose que des vendus prêts à toute capitulation pour l'argent; autre chose que des pâtes molles que le premier venu peut flétrir et façonner comme il veut. Ce qu'il faut ce sont des coeurs ardents, prêts à toutes les luttes, des volontés de fer capables de tous les vouloirs. Pour devenir des hommes vraiment utiles il faut développer son intelligence par l'étude, fortifier son coeur par la vertu, et tremper sa volonté par la constance au travail. En terminant il nous cita cette parole de LACORDAIRE. "Le malheur des gens du monde est de vouloir faire de toute leur vie une distraction, tandis que la récréation ne doit être qu'un moment de repos pour rafraîchir l'esprit et lui donner du nerf."

Emile LEBLANC,
Secrétaire.

ST. REDEMPTEUR ET LES AFFAIRES

La paroisse St-Rédempteur entre rapidement en lice avec les autres paroisses au chapitre des affaires. Elle vient d'acquérir une imprimerie organisée par M. Jooseph C. Décarie, chez lui au numéro 22 St-Florent. M. Décarie est bien connu non seulement à St-Rédempteur, mais dans toute la ville. Il dirigea six années durant l'imprimerie du "Spectateur", et travailla un an au moins à l'Imprimerie Canadienne d'Ottawa. Cette imprimerie située ainsi en dehors des hauts loyers me permettra, nous dit M. Décarie, d'cider au rétablissement des prix des impressions.

M. M. P. A. Guay et W. A. Chatillon, tailleurs bien connu à Hull, sont actuellement à établir une manufacture d'habits pour hommes, rue St-Rédempteur. Plusieurs machines à coudre sont déjà installées, et on nous dit que bientôt, cette nouvelle manufacture fabriquera sur une grande échelle.

Les paroissiens de St-Rédempteur ne sont pas sans admirer aussi le travail de décorations que l'on est à faire actuellement à la salle paroissiale. Les scènes sont complètement renovées et les décorations générales rajeunies. La salle paroissiale sera donc encore plus accueillante.

CHAUSSURES! CHAUSSURES! CHAUSSURES!

N'oubliez pas la grande vente chez J. F. Lacroix, 163, St-Laurent, Hull. 49-54

ATTENTION

Ceux qui veulent vendre leur propriété ou en acheter une spécialement avant le 1er mai, venez nous voir, car nous commençons notre campagne d'immeubles et nous sommes certains d'en faire un record.

DALPE FRERES,
215 rue Montcalm, Hull.
Tél., Sh. 2104.

Vins, Bières et Porter
Tél: Sh. 2454.
D. CHAREST
206-208, Boulevard Saint-Joseph,
WRIGHTVILLE, HULL.

À MÉDITER

A-t-on raison de se métier de l'influence du clergé dans le mouvement ouvrier? Eh quoi, le passé n'est-il pas là pour nous dire que toujours le clergé a été l'ami des ouvriers. Qu'on se rappelle les anciennes corporations ouvrières du Moyen-Age qui étaient l'oeuvre de la religion et qui protégealent si bien les droits des ouvriers, comme ceux des patrons. Qu'on se rappelle ce que les Papes ont fait pour la classe ouvrière par leurs encycliques sur la question ouvrière. Qu'on jette un coup d'oeil sur la longue théorie de nos hôpitaux, de nos couvents, de nos collèges et l'on verra toujours que leurs fondateurs ont été des prêtres. Non, l'ouvrier catholique n'a pas le droit de se méfier de l'influence religieuse dans la question ouvrière. Cette influence ne travaillera qu'en faveur de la cause juste du travail organisé.

NOUVELLE INDUSTRIE EN MARCHE

La teinturerie et peausserie Eugène Julien, Limitée, angle Laurier et Victoria, est maintenant un fait accompli. Sa charte est arrivée, et ses machineries sont installées. Toutes roulent actuellement pour la fabrication des échantillons qui promettent de portes avec succès le bon renom de notre nouvelle manufacture hulloise.

M. Eugène Julien, marchand de fourrures de la rue Victoria, un de nos hommes d'affaires entreprenants qui désirait doter notre ville d'une nouvelle industrie, paraît avoir pleinement réussi. La matière première qui sont les peaux de fourrure de différentes sortes arrivent bien à la manufacture, et lorsque les échantillons seront sur le marché, ce qui ne peut tarder, elles arriveront encore mieux.

Il y a à peine un mois, la bâtisse angle des rues Laurier et Victoria, était habitée par des familles. Aujourd'hui, elle est devenue une maidiverses nécessaires à la préparanufacture comptant 25 machines toin des fourrures. Ce sont les étireurs de peaux, les amollisseurs, les polisseurs, les secoueurs, les tambours de finission pour le nettoyage, les rinceuses, les essoreuses, les cuvettes de trempage, les dégraisseurs, les tondeuses, sans conmpter les séchoirs, les bancs de piquage, etc. C'est un outillage considérable dont l'installation en si peu de temps a dû coûter un travail considérable.

M. Julien nous dit que les promesses d'avenir pour la nouvelle industrie paraissent belles. C'est ce que nous souhaitons de tout coeur.

POUR L'HOPITAL

M. le notaire F. A. Labelle, l'âme de l'organisation des courses de charité qui ont eu lieu sur la glace récemment, vient d'aller remettre aux bonnes Soeurs de l'Hôpital du Sacré-Coeur, un chèque de $80, part qui leur revient des courses.

Les bonnes Soeurs de l'Hôpital nous prient de dire que dans les circonstances actuelles, le chèque fut bienvenu par l'institution, et nous prient en même temps de remercier bien sicèrement en leur nom et en celui de l'oeuvre de l'Hôpital, particulièrement le comité des courses qui n'a pas voulu les oublier.

BAPTEME

Hier, a été baptisé, à l'église Notre-Dame, l'enfant de M. David-Eugène Vadnais et de Valéda Gauthier. M. Patrick Gauthier, son oncle, et Mme Georgiana Pelletier, sa tante, servaient de parrain et marraine. Sa grand'mère, Mme Elie Gauthier, portait l'enfant qui a été baptisé par le R. P. Girard, O.M.I.

AUX ASSISES

Ce matin, la Cour criminelle a siégé pour l'assermentation des petits jurés et pour la fixation des causes dans lesquelles le grand jury a rendu un verdict d'accusation fondée. Trois verdicts d'accusation fondée ont été rendus, contre Pearl White, accusée de vol, sur la personne; contre Eddie Britt, aussi accusé de vol sur la personne; et Dame Mary Wilson, accusée d'avoir obtenu sous de fausses représentations une somme de $500 de la Banque Nationale.

Les deux dernières sont fixées pour cet après-midi. Quant à la première, l'accusée a adressé une lettre à son avocat lui disant qu'elle purge actuellement une sentence dans une maison de détention de Toronto, et demandant de bien vouloir remettre sa cause après le 29 juillet, alors qu'elle sortira. La Cour ordonne qu'on prenne les mesures pour lui amener l'accusée.

CETTE BARRIERE

Son honneur le Maire descendra, à Québec, avec quelques autres citoyens de Hull et d'Ottawa rencontrer l'honorable Antonin Galipeault, ministre des Travaux Publics, pour l'engager à travailler pour que le gouvernement achète la barrière de Chelsea, et que cette route puisse être aussi réparée comme celle du chemin d'Aylmer.

AU CONSEIL DE VILLE

A cause des retraites, la réunion du Conseil de Ville a commencé hier soir un peu après neuf heures. Elle a duré plus de deux heures, mais n'a cessé d'être calme. Au nombre des communications reçues, nous remarquons une lettre de l'Hôpital Général de la rue Water demandant que la ville de Hull paie pour les malades pauvres qu'elle dirige sur cette institution; une lettre de M. Calixte Galipeau, demandant de recommander le transfert de sa licence à M. Nap. Levesque.

LES RAPPORTS

Les rapports des différents comités furent adoptés sans discussion.

MM. le Dr Routhier et Labelle veulent construire un garage et une salle de vente d'autos, à l'angle des rues principale et Laval, sur le terrain qu'il y a là. Ils demandent à la ville de poser immédiatement les services d'égout et d'aqueduc.

M. Falardeau propose ce travail. M. Chénier demande si on a pris connaissance du genre de construction que l'on veut élever là et si aussi, on a pensé au danger que pourrait occasionner en cet endroit un garage.

M. E. St-Jean, l'évaluateur que l'on fait venir, explique qu'on va construire une bâtisse en ciment, à l'épreuve du feu et qu'il a donné un permis de construction. Il avait refusé ce permis pour une construction non à l'épreuve du feu.

M. Legault explique que ce sera pas un garage ordinaire, mais une boutique de réparations et une salle de vente.

M. Cousineau dit qu'il n'y a pas de règlement pouvant permettre à la ville de refuser un permis.

Les travaux sont autorisés.

REGLEMENTS

Le règlement imposant une taxe spéciale de un quart de sou par cent piastres est imposé une fois encore cette année.

M. Taylor propose ensuite un règlement de commutation de taxes pour la Eastern Motor Truck, cela pour une période de dix ans, mais il ne trouve de secondeur. Il s'en étonne.

Le gouvernement à d'ailleurs annoncé qu'il va passer une loi défendant ces faveurs.

Sur proposition de MM. Falardeau et Talbot, le Conseil recommande le transfert de la licence de M. Calixte Galipeau. MM. Taylor et Chénier votent contre.

LES POMPIERS ET POLICIERS

M. Cousineau explique que les pompiers et les policiers ont rencontré le Conseil, samedi, pour lui demander de leur accorder des salaires semblables à ceux reçus par les pompiers et policiers d'Ottawa.

Il leur a expliqué qu'à Ottama les risques étaient beaucoup plus grands et qu'aussi la ville était en meilleure situation à cause de l'argent qu'elle reçoit du gouvernement. Il a promis aussi que le Conseil ferait tout son possible, et qu'il consulterait le trésorier. Le trésorier lui a répondu que l'augmentation pour le moment était impossible; mais qu'avec le nouveau rôle elle le serait peut-être.

Dans ce cas là, il doit dire que la ville ne peut rien faire pour le moment, mais qu'elle sera heureuse d'accéder à leur demande lorsqu'elle le pourra.

M. Cousineau recommande aux pompiers et policiers de lui adresser des demandes couchées en termes plus polis à l'avenir.

UN INGENIEUR

MM. Legault et Charron proposent ensuite que l'on paie le travail supplémentaire aux gardiens des bornes-fontaines.

M. Charron en profite pour raconter ce qu'il a vu la semaine dernière, alors que ces gens ont perdu beaucoup de temps parce qu'ils n'avaient pas d'outils pour travailler. Il trouve que le Conseil ne peut laisser continuer cela.

M. Taylor dit que si la ville avait un ingénieur, cela n'arriverait pas. Il veut que l'on se mette à la besogne et qu'on s'occupe le plus tôt possible de cette question d'un ingénieur.

M. Cousineau dit que s'il y a quelqu'un à blâmer c'est celui qui est en charge des travaux en question, le surintendant de la ville. Quant à la question de l'ingénieur, il veut la régler. Il est favorable à l'engagement d'un ingénieur compétent, et il demande au Conseil de se réunir en comité lundi soir prochain, afin d'étudier cette seule question.

M. Hector Bisson, surintendant des travaux, demande la parole et il explique que la semaine dernière il a été occupé aux travaux du pont de la Pond.

C'est votre assistant alors qui est responsable.

La motion est adoptée et la séance s'ajourne.

STAR CAFE

A partir de lundi, le 7 mars, j'offre au public un repas régulier de 11.30 hrs à 1.30 hrs p.m., à 40c. Prompt service dans les repas à toute heure. Service de première classe à l'avenir comme par le passé.

STAR CAFE
JOE SIM, propriétaire
97 rue Principale, Hull
55

POUR MAINTENIR NOS ATELIERS OCCUPES CET ETE

Nous vous offrons des aubaines spéciales pour donner votre commande maintenant pour l'hiver ou l'automne prochain.

M. Davidson & Co
100, rue Rideau. Tél: R. 1884.

DANGEREUSEMENT MALADE

Le chapelain des cuvriers, le Père Bonhomme, a été appelé ce matin près de son vieux père dangereusement malade, à St-Camille, comté de Wolfe. Espérons que le rétablissement de son bien-aimé père, permettra sous peu au dévoué aumônier des syndicats catholiques de venir continuer son travail si apprécié de tous.

CONGREGATION DES HOMMES

M. Noé Beaudin dont nous avons annoncé lla moort, hier, appartenait à la Congrégation des hommes depuis 20 ans. Les congréganistes iront réciter l'office des morts à sa résidence, 157 Wellington, ce soir à 8 heures. Le défunt était âgé de 75 ans, il aura son service de sépulture demain à 8 heures à l'église Notre-Dame.

FEU DAME JULIE PILON

Hier, est décédé, à l'âge de 80 ans, Dame Julie Pilon, épouse de Gilbert St-Jules, de la rue Ste-Foye, no 31. Le service sera chanté mercredi à l'église Notre-Dame.

FEU DAME A. MORIN

Ce matin, est décédée Anselmie Morin, épouse de Dieudonné Michaud, à l'âge de 69 ans. Le corps est exposé au No 23 Salaberry. Les funérailles auront lieu jeudi, à l'église Notre-Dame.

EN CONVALESCENCE

Le Révérend Père Desjardins C. M. J. a quitté l'hôpital du Sacré-Coeur hier.

Le médecin a prescri un repos complet de quelques semaines. Le père sera donc absent du presbytère encore quelque temps, étant parti ce matin pour Maniwaki.

A L'EGLISE NOTRE-DAME

Ce matin à 7.30 heures, à l'église Notre-Dame, a été célébré le service anniversaire de Mme Joséphine Durocher, épouse de M. Sévigny Chéné, No 6 Langevin.

A ST. REDEMPTEUR

Ce matin, à 7.30 heures, à l'église St-Rédempteur, Hull, a eu lieu le service anniversaire de M. et Mme F. X. Lalonde

IL EST POURSUIVI

On a rapporté ce matin en cour du Recorder la cause de la Ligue des Citoyens contre M. Jos Charlebois, 230 rue Montcalm. Une cause avait été prise contre M. Philippe Charlebois, mais elle fut déboutée. M. Joseph Charlebois ayant déclaré que l'établissement lui appartenait. Cette dernière cause est fixée à lundi.

NOS DÉPOSITAIRES

OTTAWA

M. Desjardins, 239 rue Rideau.
M. Larose, 167 rue Rideau.
Mlle Godin, 261 rue Dalhousie.
Mme Beauchamp, 254 rue Dalhousie
M. Bellemare, 56 rue Augusta.
M. Séguin, 787½ rue Somerset.
M. Ferlanr, 427 rue Sussex.
M. O'Brien, 141 rue Nicolas.
M. Legault, Chemin Marier, St-Charles.
M. Beattie, 987a rue Wellington.
M. Ganim, angle Sparks et Elgin.
Gare Centrale, rue Sparks.
M. Pregman, angle O'Connor et Sparks.
Château Laurier.
M. Sharpe, Angle Elgin et Slater.
M. Lafleur, rue Rideau.
M. Mulvey, 495 rue Rideau.
M. Rareem, rue Dalhousie.
M. Jetté, Clarkstown.
M. A. St Pierre, angle Dalhousie et Bolton.
M. P. Charette, angle Dalhousie et St-André
Restaurant Grand, 555½ rue Sussex.
M. O. Charette cathcart et Cumberland.

HULL

M. Clermont, 261 avenue Champlain.
P. A. Larocque, 139 rue Maisonneuve.
M. E. Séguin, 237 avenue Champlain
M. J. W. Bourgoin, 71 avenue Champlain.
Mlle H. Lapierre, 169 avenue Champlain.
Librairie Jeanne d'Arc, rue Dupont.
Mlle Séguin, angle Wellington et Dupont.
Mme Gagnon, 150 St-Rédempteur.
Mme Legris, 99 Boulevard St-Joseph Wrightville.
M. Levert, rue Montcalm, Wrightville.
M. Fauteux, Boulevard St-Joseph, Wrightville.
M. S. Cousineau, angle Dupont et Frontenac.
M. M. Desjardins, angle St-Laurent et Laval.
M. Jos. Carrière, 142 Boulevard St-Joseph, Wrightville.
M. J.-B. Bazinet, 17 rue Verdun.

STURGEON FALLS

Pharmacie Aubin.

SUDBURY

M. C. E. Bédard.

MONTREAL

Canada Railway News Stand.
Bonaventure Station.

DESCHENES MILLS

M. O. Lépine.

KAPUSKASING

M. Jos. Thériault.

GRACEFIELD

M. J.-A. Leclerc.

On ne saurait croire comme les annonces classifiées du 'Droit' sont lues.

AVIS DE L'EDITEUR

Tél. Echange: Rideau 514-515 516.
Le "Droit" est imprimé et publié par la Syndicat d'Oeuvres Sociales Ltée à Ottawa, immeuble "Le Droit" angle des rues Georges et Dalhousie.
Adresse postale: Case 5b4.

EDITIONS:

Quotidienne "Le Droit" publiée tous les soirs excepté le dimanche.
Hebdomadaire "La Voix du Sol" publiée tous les jeudis matns.

SERVICE DE NOUVELLES

Presse Canadienne. Presse Associée et Correspondants spéciaux.

CIRCULATION VERIFIEE
Audit Bureau of Circulation.

HEURES DE BUREAU:
Rédacteurs: 8.00 a.m. à 12.00 p.m., et 1.30 à 5.30 p.m.
Nouvellistes: 7.00 a.m. à 3.30 p.m.
Administration: 8.30 a.m. à 6.00 p.m.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne:
Ville et banlieue, 2 sous le numéro
Poste, $5.00 par année.
Etranger, $7.00 par année.
Edition hebdomadaire:
Poste, $2.00 par année.
Etranger, $2.50 par année.

ANNONCES CLASSIFIEES

CLASSE A. — On demande, à louer, à vendre, perdu, trouvé, emplois demandés, à échanger, divers, plombiers coiffeurs, électriciens, tailleurs, mécaniens, ingénieurs, architectes avocats, médecins, etc. Minimum 12 mots.
Comptant:—1 sou par mot chaque fois. 10% d'escompte pour 6 insertions consécutives.

Un mois comptant:—20 sous par mot.
Un mois débité:—45 sous par mot. 50% d'escompte pour paiement dans les 6 jours.

CLASSE B.—Avis d'assemblées ou d'évenements prochains.
Comptant:—2 sous par mot chaque fois.
Débité:—5 sous par mot chaque fois. 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.

CLASSE C.—Décès, naissances, mariages, remerciements, services anniversaires, bouquets spirituels, maximum 30 mots.
Comptant:—60 sous l'insertion ,3 sous par mot additionel.
Débité:—$1.80 l'insertion, 9 sous le mot additionel. 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.
N. B.—L'insertion d'annonces classifiées à époque intermittentes n'est pas permise.
Les annonces classifiées ne sont débitées que dans le cas des clients qui ont déjà des comptes ouverts.
Débité:—3 sous par mot chaque fois. 50% d'escompte pour paiement dans les six jours.

ANNONCES COMMERCIALES

Tarif fourni sur demande à nos bureaux aux représentants spéciaux ci-dessous ou aux agences de publicité reconnues par l'Association de la Presse Canadienne.

REPRESENTANTS SPECIAUX

H. G. SMALLPIECE. 32 rue Church, Toronto
A. R. KEATOR. 1411 Immeuble Hartford, Chicago.
F. M. MACINTOSH. Cromwell House, High Holborn, Londres, Angl.
GEO. B. DAVID, 171 avenue Madison, New-York.

Votre servante vous laisse-t-elle? Une annonce classifiée du "Droit" vous consolera.

Lettres circulaires imprimées à peu de frais. Service des Impressions du "Droit."

ARRETEZ LE CATARRHE! OUVREZ LES NARINES ET LE CERVEAU

Dit que la crème appliquée dans les narines, soulage le rhume de cerveau immédiatement.

Si vos narines et votre tête sont bouchées, si vous ne pouvez pas respirer librement à cause du rhume ou du catarrhe, procurez-vous une petite bouteille d'"Ely's Cream Balm" dans n'importe quelle pharmacie. Appliquez un peu de cette crème antiseptique parfumée dans les narines et laissez-la pénétrer par tous les passages d'air de la tête, elle adoucira et guérira les membranes muqueuses enflammées et enflées et vous aurez un soulagement immédiat.

Ah !comme c'est agréable!

Vos narines sont dégagées, votre tête débarrassée, plus de reniflement ni d'essouflement, plus de maux de tête ni de difficulté de respiration. La Ely's Cream Balm, voilà ce qu'il faut à ceux qui souffrent du rhume de cerveau et de catarrhe. C'est délicieux.

CHARBON - BOIS

Nous avons une quantité de bois de corde à vendre, érable, hêtre et merisier, 4 pieds de long, au prix de $14.00 la corde, parfaitement sec.

Aussi CHARBON dans TOUTES LES GROSSEURS pour livraison immédiate. Qualité garantie.

O'Reilly & Bélanger, Limited
22, Rue Sparks, Ottawa. Téléphones: Queen 860-861.

De $50 à $5,000
PAR AN POUR LA VIE
C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie.
Impossible de trouver de meilleures garanties.
Cette rente est exempte de toute saisie.
Elle est exempte de tout impôt fédéral.
Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires.
Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit.
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.
Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter.
Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement.
Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maitre de poste local, ou bien écrire, en franchise, à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge à votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe. 3

NOUVELLE IMPRIMERIE

Afin de faire connaître aux marchands de Hull et au public en général l'ouverture d'une nouvelle imprimerie dans la paroisse Saint-Rédempteur,

UN ESCOMPTE DE 20%

sera accordé sur tout travail d'impression que l'on voudra bien me confier.

Mes prix sont les plus bas. Réservez-moi votre prochaine commande.

Attention toute spéciale aux commandes par téléphone.

J. C. DECARIE
IMPRIMEUR
22, rue St-Florent, Hull Tél. S. 1722
(Près de la rue St-Etienne.)

CONNAISSEZ-VOUS LA
CELEBRE POTION ANTILAITEUSE
du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.
C'est le Plus Grand Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS: Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsies, impuretés du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

AGENTS DEMANDES

Dr N. A. SIROIS,

J'ai essayé un paquet de votre Potion Antilaiteuse qui m'a fait un très grand bien; aujourd'hui je peux manger à peu près tout ce que je veux. C'est pourquoi mes amies veulent l'essayer. Si vous voulez m'en envoyer cinq paquets que vous expédierez à

Madame Eva ROY,
Boite 179. Fort Frances Ont.

LA PAGE DES CULTIVATEURS

EN COLLABORATION

Celui qui fait pousser deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un est un bienfaiteur de l'humanité.—COLBERT.

ENCORE QUELQUES CONSEILS SUR L'INCUBATION DES OEUFS

Comment allons-nous faire couver nos oeufs cette année, par les poules ou à la machine? S'il y a moins de cent oeufs à couver, on ne considère pas généralement qu'il soit avantageux de se servir d'une couveuse artificielle. Si l'on a plus que ce nombre, il est presque essentiel d'en avoir une. Si vous servez de poules, ayez soin de choisir celles qui paraissent bien résolues à couver et qui ne sont ni nerveuses, ni gauches sur le nid. Ne laissez pas d'autres poules dans la loge des couveuses. Prenez toutes les précautions contre la vermine, veillez à ce que la poule couveuse n'en soit pas atteinte et veillez également à ce qu'elle ait une provision tous les jours.

La couveuse artificielle pourra être mise dans une cave bien ventilée ayant une température assez égale. Achetez une machine bien-faite, étudiez les instructions générales fournies avec la machine et faites-là fonctionner plusieurs jours avant d'y mettre les oeufs.

CHOIX DES OEUFS

La première chose essentielle au succès de la couvée, qu'on se serve de poules ou de machines, est de choisir des oeufs qui proviennent de sujets sains et vigoureux. Plus l'oeuf est frais meilleures sont les chances d'incubation. Ne choisissez que des oeufs d'une grosseur normale. Rejetez tous les oeufs à coque rude, inégale, mince, et tous ceux qui ont une forme singulière ou anormale. Ne laissez pas les oeufs se refroidir avant de les mettre à couver. Les poules et les couveuses artificielles qui reçoivent de bons oeufs fecondés et de bons soins donnent, dans la plupart des conditions, des poussins vigoureux et sains.

L'ELEVAGEG

L'élevage des poussins exige des soins constants et minutieux. Si les poussins ont été couvés par des poules, laissez la poule tranquille sur son nid sans la déranger jusqu'à ce que les poussins insistent d'eux-mêmes pour en sortir. Alors enlevez la poule avec sa couvée pour la mettre dans une cage qui a été préparée spécialement pour elle. Il faudra désinfecter parfaitement cette cage avant de s'en servir chaque saison, et également entre les couvées.

Une poule ne doit pas avoir plus de poussins qu'elle ne peut en réchauffer confortablement. La méthode artificielle exige une éleveuse faite d'une façon telle qu'il soit possible de produire et de conserver assez de chaleur pour pourvoir au bien-être des poussins quelque temps qu'il fasse, et qui soit facile à ventiler. On laisse les poussins dans l'incubateur jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs et il faut éviter avec le plus grand soin de ne pas les refroidir en les transportant à l'éleveuse. L'éleveuse doit être à peu près à la même température que l'incubateur au commencement Les extrêmes de chaleur ou de froid sont désastreux.

ALIMENTATION

Les poussins n'exigent aucune nourriture pendant 48 à 60 heures après l'éclosion car un poussin qui sort de la coque a une quantité suffisante de nourriture pour lui durer plusieurs jours. On ne donnera que de petites quantités d'aliments à la fois et souvent pendant les deux premières semaines. Les mittes sèches de pain légèrement humectées avec du lait, l'avoine roulée, le fin gruau, finalement concassés, sont permis mais tous les changements doivent être faits graduellement. Donnez beaucoup de verdure et mettez du gravier, de l'eau, du lait sûr, toujours à portée des poussins. Le meilleur moyen d'alimenter les jeunes sujets sur un bon herbage est de mettre à leur portée des trémies automatiques, contenant des grains concassés de la pâtée sèche.

J. M. FILTEAU

L'ELEVAGE DES OIES EST TOUJOURS REMUNERATEUR

L'oie est un de nos oiseaux de basse-cour les plus intéressants et l'un de ceux dont l'élevage est le plus facile et le plus rémunérateur. Il serait désirable que cet élevage devint plus général dans nos campagnes.

Les oies spécialement avantageuses à élever sont les Toulouse, l'Embden et l'Africaine, ces races se développent très vite et engraissent facilement. L'oie commun consomme presqu'autant de nourriture et donne moins de profit.

PONTE ET INCUBATION

On reconnait que le moment de la ponte est proche lorsque l'oie se promène portant à son bec des pailles ou des brindilles de bois. Il convient alors de lui procurer une grosse botte de paille brisée et molle, afin que l'oie puisse y faire sa troufe pour cacher sa ponte. On enlève les oeufs au fur et à mesure, en en laissant cependant toujours un ou deux pour que l'oie ne s'aperçoive pas qu'on les lui dérobe et n'aille pas pondre ailleurs.

La ponte terminée, on met dix à quinze oeufs dans le même nid ou dans un autre presque plat préparé par terre. Il doit être assez grand pour que la couveuse s'y trouve à l'aise et placé dans un endroit isolé, afin que personne ne la dérange. Il est également nécessaire d'éloigner les jars pendant l'incubation car il pourrait déranger l'oie et causer des ennuis aux personnes chargées de surveiller les couveuses.

Durant l'incubation on met à portée des couveuses de l'eau pure, du grain bouilli et un peu de verdure. Les oies, en quittant leur nid pour aller manger, boire et fienter, recouvrant les oeufs de plumes duveteuses ou de quelques brins de paille. Parfois les premiers jours, on enlève doucement l'oie du nid pour la faire manger; il faut alors s'assurer avec soin qu'aucun oeuf n'est resté sous ses ailes. L'éclosion des oisons dure environ quarante-huit heures; l'expérience commande de laisser les petits se dégager seuls de la coquille; en leur venant en aide d'une manière quelconque, on risquerait de les blesser mortellement car la respiration physiologique ne s'établit qu'après la rupture naturelle des enveloppes factales.

ELEVAGE

Durant l'éclosion, on empêche la couveuse de sortir avec les petits en les lui enlevant. On les place dans un panier de ouate ou de laine chaude, ou dans une éleveuse.

L'éclosion terminée, on confie les oisons à la mère qui les soigne avec beaucoup d'attachement; on peut alors faire revenir le jars, qui aide la mère et qui conduit les oisons avec beaucoup d'affection.

Bien que les oisons soient d'une rusticité remarquable, ils sont cependant dans le bas âge, sensibles au froid et à la pluie. Il vaut mieux ne pas les laisser sortir avant l'âge de six jours; ils peuvent alors, vers le milieu du jour, accompagner leur mère, mais il faut tâcher de les retenir dans les environs de l'habitation pour les faire entrer en cas de pluie.

Le jars veille avec soin sur les petits; c'est un palmipède très dévoué qui s'occupe beaucoup des oisons, et les protège et les défend avec énergie. A ce moment le jars, qui a du reste, en général un caractère assez peu accommodant, peut devenir réellement dangereux; il voit partout des ennemis, et il attaque volontiers tous ceux qui paraissent vouloir s'approcher un peu trop de sa jeune famille; parfois même il attaque les enfants, et, comme il est très vigoureux, il peut leur causer de sérieuses blessures. Il devient nécessaire de l'éloigner. La femelle est parfois, à cette époque, également assez agressive.

PREMIERS SOINS

Dans les premiers jours on donnera aux oisons de la mie de pain, du son mouillé avec de la farine de recoupes, des pommes de terre cuites et écrasées, délayées avec un peu de lait, des oeufs hachés avec de la verdure, salade, pissenlits, carottes sauvages, etc. Un peu plus tard on y ajoutera des feuilles d'ortie finement coupées, c'est l'herbe qui plait le plus aux oisons.

Lorsque les oisons seront assez vigoureux, vers l'âge de deux semaines, on pourra les laisser courir avec la mère, tout en évitant, comme pour les canards, de les exposer à la pluie, à la rosée, ou aux rayons trop ardents du soleil. Une oie peut conduire jusqu'à quarante oisons. A leur entrée il est bon de leur donner un peu de nourriture, comme il est déjà indiqué ci-dessus. L'élevage artificiel réussit très bien.

L'ELEVAGE DES DINDONS OFFRE DE BEAUX BENEFICES

L'élevage du dindon est une oeuvre délicate et difficile, dans laquelle il n'est pas donné à tout le monde de réussir.

Ceux qui disposent de pâturages en terrains secs, parfois maigres, insuffisants pour les animaux, sont les mieux placés pour l'élevage du dindon. Un bois contigu à une pâture sera également une ressource précieuse, pourvu, bien entendu, qu'il n'y ait pas d'animaux carnassiers dans les environs.

REPRODUCTEURS

Pour la reproduction il faut toujours choisir les meilleurs sujets. Ceux de deuxième et de troisième année conviennent le mieux; le dindon surtout n'est pas bien développé avant deux nas; à la rigueur les dindes donnent d'assez bons résultats dès l'âge de douze mois. On aura toujours soin de rechercher ceux dont l'os de la poitrine sera long et droit, car on obtiendra ainsi une grande quantité de chair à la poitrine et cela sans augmentation de nourriture.

Une bonne alimentation pour les sujets reproducteurs est de l'avoine bouillie desséchée, du froment, un peu de maïs, de l'orge ou du sarrasin distribués en quantité suffisante, car sans être trop gras les reproducteurs doivent être en bonne condition.

PONTE ET INCUBATION

La dinde commence à pondre vers l'âge de dix mois. On peut avancer un peu l'époque de la ponte, en donnant une nourriture échauffante: avoine, chènevis et pâtées dans lesquelles on fait entrer de la graine d'anis. Généralement il y a deux pontes par année, au printemps et au milieu de l'été. Une seule visite au mâle suffit à féconder toute une portée d'oeufs et un seul mâle suffit pour une dizaine de femelles. Pendant toute la durée de la ponte, il faut séparer le mâle d'avec les femelles, au moins le matin, car il arrive qu'il les chasse du nid, les maltraite et casse les oeufs.

La nourriture des jeunes dindonneaux peut se composer dans les premiers jours, d'une pâtée mi-sèche dans laquelle on fait entrer des oeufs cuits durs, du riz bouilli, du persil, etc., le tout haché menu et mélangé avec de la mie de pain, de la farine d'avoine délayée avec du lait. On leur présente d'abord cette nourriture dans le creux de la main, et ensuite sur de petites planches, des briques, des pierres plates, etc. Après la cinquième journée, on supprime, peu à peu, les oeufs et le pain, et l'on ajoute à la nourriture des bulbes d'oignons, des feuilles d'oignons ou d'orties, des herbes tendres, des salades hachées, du son, de la recoupe (farine de qualité inférieure), de l'orge ou de l'avoine bouillie, etc. Le tout ou une partie seulement sous forme de pâtée, un peu consistante, et délayée avec du petit lait ou du lait caillé.

Le breuvage ordinaire devra être de l'eau pure ou additionnée d'un peu de sulfate de fer. Lorsque les dindonneaux deviennent souffreteux, il est bon de remplacer l'eau pure par un peu de vin tiède.

VICTOR TROTTIER



Au Temps de César il n'y avait pas de Zam-Buk--mais

les précieux baumes et huiles d'herbes des gladiateurs et des tireurs de courses de chariots romains ont la réputation d'avoir eu un pouvoir cicatrisant presque miraculeux. Le Zam-Buk en est un digne successeur.

Comme les baumes d'il y a 2,000 ans, le Zam-Buk **provient exclusivement de rares jus d'herbes et d'extraits.** La différence est que vous les avez maintenant scientifiquement mélangés, raffinés et concentrés sous une forme commode pour l'usage moderne. Une touche de Zam-Buk et la peau immédiatement commence à se cicatriser.

Appliqué à toute coupure, blessure ou plaie, le Zam-Buk chasse promptement toute douleur, irritation et inflammation. Puissamment antiseptique et germicide, il élimine le poison et la maladie des tissus internes ainsi que des tissus externes. Ses propriétés stimulantes et guérissantes soudent les tissus fendillés. **Il fait croître une nouvelle peau comme par magie.**

Finalement, et ce qui est le plus important, le Zam-Buk est absolument exempt de gras animal, de drogues minérales, ou d'autres impuretés que vous trouvez dans les liniments et onguents ordinaires. Le Zam-Buk vous donne une médecine 100% d'herbes pures, et il est d'un usage sûr et recommandable, même si vous avez gardé la même boîte durant des mois.

Rien ne peut prendre la place du Zam-Buk pour coupures, brûlures, échaudures, entorses, rhumatisme et plaies, et blessures de tous genres. Pour les petits accidents d'occurence quotidienne à la maison, et les malaises plus sérieux comme l'eczéma, les ulcères, l'impétigo, les blessures empoisonnées et les hémorroïdes, vous trouverez le Zam-Buk d'herbes tout à fait merveilleux. Tenez-le à votre portée dorénavant! Il vous évitera des tracasseries et les factures des médecins!

ESSAYEZ CE MERVEILLEUX BAUME GRATIS



Pour obtenir un échantillon d'essai, envoyez votre nom et la date de ce journal et un timbre de 1 sou (pour frais de port); adressez à la Zam-Buk Co., rue Dupont, Toronto. Tous les pharmaciens et marchands vendent le Zam-Buk, 50c la boîte, 3 pour $1.25.

"AIDE-MEMOIRE AGRICOLE"

M. Georges Bouchard, Professeur d'Agronomie, est à préparer avec la collaboration des autres professeurs de l'Ecole d'Agriculture de Sainte Anne de la Pocatière, P. Q. un petit livre intitulé "Aide-Mémoire Agricole."

C'est le premier ouvrage de ce genre au Canada.

C'est un "livre de poche" de 250 à 300 pages, tiré à 5000 exemplaires sur du papier mince et de très bonne qualité avec une couverture souple, format 4 x 6 1-4 pouces.

Les ingénieurs civils, les médecins ont leur formulaire, tandis que les agronomes et les agriculteurs n'ont aucun livre qui leur rappelle sous une forme brève, concise et méthodique les données les plus essentielles que la mémoire seule ne peut retenir.

C'est donc à la fois un traité indispensable au praticien comme au théoricien.

Le cultivateur veut-il, par exemple se construire une étable, choisir une variété de grain ou soigner rationnellement ses animaux etc, etc, il trouvera dans cet "Aide-Mémoire Agricole" tous les renseignements appropriés.

Ce livre est le résultat de sept années d'étude, d'expérience et d'enseignement avec les élèves et les cultivateurs.

Comme écrivait le Dr P. Réguard en préface d'un "Aide-Mémoire Agricole" publié en France: "C'est une oeuvre de fine précision scientifique et de solide pratique culturale qu'apprécieront à la fois les cultivateurs et les agronomes."

Ce livre entre les mains des agents vendeurs de machines agricoles, d'engrais chimiques, de semences, etc., serait un appui considérable.

L'impression de ce livre va commencer vers le 1er avril.

Je demeure,
Votre dévoué,

GEO. BOUCHARD, Prof.
Ecole d'Agriculture
de Ste-Anne de la
Pocatière, P. Q.

N. B.— Ces 5000 volumes seront vendus en librairie, aux Ecoles d'Agriculture et aux cultivateurs à $2.00 l'unité.

SPORTS D'HIVER PARC ALGONQUIN

Le mois de mars est un des meilleurs mois de l'année pour jouir des attractions au Parc Algonquin. Les sports d'hivet battent leur plein et l'"Highland Inn" est le centre d'un rassemblement d'hôtes heureux et sympathiques. Réservez vos places de bonne heure car le logement est limité. Pour de plus amples informations ou une brochure, s'adresser à tout agent du Grand-Tronc ou écrire à N. T. Clarke, gérant, Highland Inn, Parc Algonquin, Ont.

1-3-5-8-10-12

PREPARATION A LA SAISON D'ACCOUPLEMENT AU POULAILLER

On doit toujours se préparer à la saison d'accouplement, quelle que soit l'époque de l'année. S'il est trop tard pour cette saison, il n'est pas trop tard pour l'année prochaine.

Quel que soit l'objet de l'accouplement, il est indispensable de connaitre les ascendants de chaque sujet si l'on veut obtenir les meilleurs résultats.

Au point de vue pratique "la poule qui rapporte est celle qui pond"; c'est à ce point de vue que l'on considèrera l'accouplement des volailles.

En premier lieu, pour connaitre la généalogie individuelle de chaque poule, il est nécessaire de faire des accouplements individuels ou de contrôler au nid à trappe. L'emploi de l'un ou de l'autre de ces systèmes est indispensable si l'on veut arriver à quelque chose.

Le système d'accouplement individuelle a rempli ses fins; il était bon mais extravagant; au moyen du nid à trappe on peut accoupler un mâle à un parquet de femelles et obtenir des résultats tout aussi exacts que lorsque l'on se servait de l'accouplement individuel.

Si l'on a pratiqué le contrôle au nid à trappe, on aura mis en réserve, parmi les pondeuses de l'année dernière, un certain nombre des plus vigoureuses Si on n'a pas de relevés de nid à trappe pour faire la sélection des sujets, il faudra sélectionner les poules d'après les caractères extérieurs.

Pourvu qu'elles soient en bon état vigoureux les poules qui ont mu tard peuvent être considérées comme les meilleures pondeuses.

Ces poulettes d'un an seront utilisées pour la reproduction; n'essayez pas de les forcer, laissez-les pondre naturellement quand elles sont disposées, et elles devraient être dans le meilleur état possible pour la reproduction au moment voulu.

Il est aussi vantageux de se servir de poulettes précoces, bien développées. On peut également employer les relevés de nids à trappe comme base pour la sélection; s'il n'est pas possible de contrôler toute l'année, essayez de contrôler pendant l'hiver et guidez-vous sur ces relevés comme une base de sélection. Si enfin vous ne pouvez pas contrôler du tout, choisissez les poules qui ont bien pondu. On peut les reconnaitre facilement par l'effacement de la couleur du jarret.

A ces femelles qui ont été sélectionnées, on accouplera des coqs qui ont été éprouvés et dont les filles ont été bonne pondeuse, ou des cochets vigoureux, bien mûris, issus de poules qui ont été bonnes pondeuses et dont les filles, les soeurs des cochets, ont donné des indications qu'elles seraient bonnes pondeuses.

Si vous n'avez pas fait un élevage suivi et attentif, vous feriez bien de vous procurer des mâles chez un éleveur qui en a et auquel vous pouvez vous fier.

En choisissant les reproducteurs, mâles et femelles, prenez-les vigoureux; n'employez pas de stimulants pour forcer la production, ayez soin de ne pas trop engraisser les poules, ne donnez que peu de grain entier, spécialement aux vieilles poules, et faites les gratter pour tout ce qu'elles reçoivent. Donnez beaucoup de fourrages verts, d'avoine germée, de foin de trèfle, assurez-vous que les sujets gardés pour la reproduction sont toujours en bonne santé, toujours actifs, et vous réussirez certainement.

GEO. ROBERTSON,
Aviculteur.

Vous Avez Tort

de remettre à demain ce que vous devez faire aujourd'hui. Si votre estomac est dérangé par l'acidité prenez dès *aujourd'hui*

KI-MOIDS

le nouveau remède qui aide la digestion. Il soulagera agréablement votre dyspepsie—acide.

Préparé par SCOTT & BOWNE
Manufacturiers de l'Emulsion Scott
19-6

L'ELEVAGE DU CANARD EST CERTAINEMENT BIEN FACILE

L'élevage du canard est relativement facile et dans de bonnes conditions est toujours fort rémunérateur. L'eau est absolument nécessaire; il n'est pas nécessaire que ce soit de l'eau courante, mais il faut que ce soit de l'eau propre et si elle n'est pas en abondance il faut pouvoir la renouveler souvent.

RACE

Le choix d'une bonne race de canards est des plus importants. Il convient de donner la préférence à des races reconnues supérieures, tant par la qualité de leur chair que par leur volume et leur rapide croissance, attendu que ces races sont toujours les plus avantageuses soit pour la vente, soit pour la consommation à domicile. Nous ne saurions recommander aucune des nombreuses variétés du canard commun dont l'élevage et l'entretien coûtent autant que ceux des races de choix et dont le rendement est bien inférieur.

Les races les mieux aimées sont: le canard de Pékin, de Rouen et d'Aylesbury, tous très gros et qui donnent une chair savoureuse; le canard musqué, ou canard de Barbarie, d'un très gros volume, d'une très belle coloration et dont le mâle croisé avec le canard ordinaire donne le canard Mulard très beau mais infécond, fort estimé cependant pour l'engraissement. Le poids moyen de ces différentes races est de 7 à 10 livres. Ce sont des races rustiques, précoces, bonnes pondeuses, fécondes (excepté le canard Mulard) de forte taille, à la chair sapide et d'une finesse exquise.

Vient ensuite le Coureur indien, plus petit, ne pesant que de 4 à 4½ livres, mais très recherché pour la délicatesse de sa chair, sa sobriété relative et sa fécondité.

PONTE ET INCUBATION

La cane, à l'exception du Coureur, pond de 25 à 75 oeufs par année. Une cane Coureur pond autant qu'une poule ordinaire et presque durant tous les mois de l'année. Les autres canes ne pondent pas avant le printemps. Lorsque les canes sortent et errent en liberté, elles cachent souvent leurs oeufs dans les nids qu'elles construisent en dehors de la basse-cour: il est donc prudent de les tenir enfermées jusqu'après leur ponte qui a lieu dans le courant de la matinée.

Un mâle suffit à au moins quatre à huit femelles. Quand au moment de l'accouplement il y a trop de mâles dans un troupeau, ils se querellent et la fécondation des oeufs en souffre. Les oeufs destinés à l'incubation doivent être de moyenne grosseur et aussi frais que possible; cependant les oeufs de canes conservent leur faculté germinative plus longtemps que les oeufs de poules. Néanmoins, on doit entourer de certains soins ceux qu'on destine à l'incubation; on les tient dans un lieu frais, sur un lit de son, de sciure de bois ou de sable sec.

La cane est bonne couveuse, mais on ne l'emploie guère à cet usage; on lui préfère la poule, qui se montre très dévouée pour les canetons. Il faut choisir de grosses poules pour leur confier ce soin de couver. Comme les oeufs de canes sont très sensibles au froid, il faut les couvrir lorsque la poule les quitte pour manger.

La durée de l'incubation varie de vingt-six à vingt-neuf jours. Dans l'élevage industriel, on a recours à l'incubation artificielle, ce qui permet d'avoir de bonne heure des canetons fort recherchés comme primeurs.

ELEVAGE

Les canetons étant éclos, laissez-les une dizaine d'heures sous leur mère ou dans l'incubateur et ne leur donnez rien à manger durant 24 à 48 heures. Ne mettez près d'eux qu'un peu d'eau et du lait, dans un vase peu profond afin qu'ils n'y puissent tremper que leur bec, sans se mouiller les plumes. Si cet accident leur arrivait, il faudrait les mettre à sécher bien vite près du feu sans quoi ils succomberaient bientôt. La première nourriture doit consister en une pâtée composée de pain rassis trempé dans du lait, d'oeufs cuits durs, de son, d'orties ébouillantées et finement hachées. On peut y ajouter du lait caillé. Plus tard, des pâtées assez liquides de farine de maïs, mélangées de pommes de terre cuites efront d'excellents repas. On peut également utiliser des carottes, des navets, des betteraves cuites, etc. Il est avantageux d'ajouter une petite quantité de nourriture animale; sang, farine et viande, déchets de boucherie, etc.

Pour éviter la diarrhée, la pâtée ne doit pas être trop liquide, on y ajoute une petite quantité de gravier ou de gros sable.

Toutes les racines et les tubercules cuits, les salades, les eaux grasses, le poisson (en petite quantité), les tripailles, etc., distribués rationnellement conviennent également à l'alimentation du canard.

Le froid et la pluie leur sont nuisibles: un caneton mouillé par la pluie, ou autrement, dans les huit ou dix premiers jours de sa vie, court grand risque de périr; il se noie promptement dans un peu d'eau. N'exposez pas au soleil les canetons mouillés, sous prétexte de les sécher; ils seraient sûrement atteints d'insolation, et ne pourraient survivre au commencement de congestion qui s'en suivrait. Ne point les laisser aller à l'eau du tout.

Si l'on ne dispose point d'une eau courante ou d'une mare assez grande où ils puissent nager librement, on leur installera un bac terminé aux deux bouts par une planche inclinée pour qu'ils puissent facilement en descendre et y monter.

Lorsque le caneton a un mois, si on dispose d'un cours d'eau, on peut lui laisser toute liberté, et ne s'occuper de lui que pour lui donner un repas à midi et un autre le soir.

Avec une alimentation bien réglée et progressivement abondante les canetons sont bons pour la table dès l'âge de deux à trois mois.

Victor TORTIER.



Le Chasseur
Fume LES
MILLBANK



La meilleure Cigarette à 15¢

10 pour 15c.
25 pour 35c.
En boites métalliques rondes de 50 pour 70c.

FINANCES - COMMERCE
ECONOMIE DOMESTIQUE

NOUVELLES DU MARCHÉ

(De notre correspondant)

8 MARS 1921—LA BOURSE

Montréal, 8.—Les nouvelles parvenus à Montréal de la bourse de New-York ont certainement exercé beaucoup d'influence ici; il y avait de l'animation et sur plusieurs points les tendances étaient à la hausse.

Ces nouvelles de New-York indiquaient que le marché était incertain, tantôt à la hausse et tantôt à la baisse sans que l'on pût en déterminer les causes directes. Les nouvelles pessimistes nous venant de Londres, les probabilités d'une guerre prochaine contre l'Allemagne, les difficultés financières des pays d'Europe, étaient autant de raisons pouvant avoir une influence directe sur le marché. Sous cette influence, les huiles, l'acier, les pouvoirs moteurs, le ciment ont monté d'un point et d'un point et demi.

Les valeurs des compagnies de papier ont fait prime à la bourse de Montréal hier, les Abitibi ont fait un point tout près, les Laurentides un demi point, les Wayagamack un point pendant que les sucres ont baissé.

A Toronto les Abitibi et les Dominion Canners étaient les favoris à la bourse hier.

• • •

Montréal.

Valeurs	Ouv.	Clot
Spanish River	72	— 72
Brompton	36	— 35¼
Abitibi	38	— 38¾
Laurentide	83	— 83½
Wayagamach	70	— 71
Riordon	123	—123
Nat. Breweries	46	— 46
Atlantic Sugar	30	— 30⅜
Brazilian	33	— 33
Bell Telephone	103¼	—103¼
Ciment	59½	— 59½
Montréal Power	22¾	— 22¾
Abitibi	38¾	— 38
Atlantic	30	— 30
Brazalian	33	— 33¼
Bell telephone	104	—104
C. P. R.	131½	—131
Dom. Canners	104	—104
Spansh River	71	— 71¾
Toronto Ry	68¾	— 68¾
Imperial Oil	187	—187
Standard Oil	201	—201
Brompton	36	— 36
Québec Ry	28¼	— 28¼

• • •

NOTES GENERALES

Les valeurs des mines ont montré assez d'activité à Toronto; il s'est opéré des ventes assez considérables mais les prix n'ont pas varié beaucoup.

On nous rapporte que la bourse de Paris a été très active en prévision de la rupture des négociations à la conférence des Alliés.

La piastre canadienne s'échangeait hier à New-York à 12 5-16. La livre sterling valait 390 5-8.

• • •

LE BETAIL

Le marché au bétail a pris hier à Montréal une activité que l'on ne connaissait pas depuis plusieurs semaines. Les arrivages étaient relativement peu considérables mais la qualité était de beaucoup supérieure, ce qui est porbablement la cause d'une hausse légère dans les prix. Quant aux animaux communs les prix sont restés les mêmes, c'est-à-dire à peu près nuls ou très bas.

Un lot de bouvillons de choix pesant environ 1200 lbs a été vendu à $11.10 poids vif, ces bouvillons ont été vendus pour l'exportation en Europe, via Portland Me. Quelques autres pour le marché local ont été vendus à $11.00.

Bouvillons,	choix,	11.00—11.10
"	bons,	9.00
"	légers,	8.00
Taures	choix,	9.00
"	bonnes	8.50
"	légères,	7.00
Vaches	choix,	8.00
"	bonnes,	7.50
"	communes	5.00
Veaux	choix,	14.00
"	bons,	13.00
Agneaux	choix	12.00
Porcs	choix,	15.50
"	pesants	11.50

Le marché de Toronto était fort tranquille, les plus haut prix obtenu pour les bouvillons a été $10.50, àpart cela il n'y a que quelques sous de différence dans les prix. Le porc se vend aussi à $1.00 meilleur marché qu'à Montréal.

Excessivement Faible et Nerveuse
Rétablissement Prompt



J'étais restée excessivement faible après une grave maladie et les forces ne me revenaient pas. Je dormais peu, la moindre chose me préoccupait et me rendait bien nerveuse. Je souffrais de douleurs de dos, d'estomac et au moindre exercice, à la moindre marche, j'étais hors d'haleine et avais de telles palpitations que je me croyais atteinte du cœur. On m'avait beaucoup recommandé les Pilules Rouges. Je les adoptai comme remède et sous leurs bons effets, mes forces se sont promptement rétablies et tout ce que j'avais de malaises est disparu. Je puis maintenant, sans trop de peine, m'acquitter de ma besogne; j'ai un bon appétit; ma digestion est facile, enfin je me porte bien. Mme. J. B. Veillet, 117, rue Bellechasse, Montréal.

PILULES ROUGES POUR FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

LE MARCHÉ D'OTTAWA

Le marché était à peu près nul ce matin. Quelques voitures de légumes, un peu de fruits, et c'est tout. Il y avait aussi quelques charges de foin. Les prix en général sont les mêmes. Les patates cependant dérogent. Le prix en est quelque peu monté. Elles étaient ce matin à $1.35 le sac, ou 15 sous le gallon. Les fleurs ont fait ce matin leur apparition sur le marché. Il y en avait deux voitures. Elles se vendaient bien.

Porcs léger	21 à 22c
Porc pesant	16 à 18
Agneau quartier d'arrière	**30c**
Agneaux quartier de devant,	**20 à 25c**
Agneau, carcasse	**25c**
Veau, carcasse	**18 à 22c**
Veau, quartier d'arrière	**25 à 30c**
Veau, quartier de devant	**17c à 20c**
Pigeons le couple	**30c**
Boeufs carcasse	**$12 à $14**
Boeufs, devant	15c
Boeufs d'arrière	25 à 28c
Volailles, la livre	40c
Poulets, la livre	40 à 45c
Volaille, vivante la pièce	**$1.50 à $2.50.**
Lièvres, chacun	**60c**
Oie, la livre	**33c**

PRODUITS LAITIERS

Beurre, la livre	60c
Oeufs	48 à 50c

LES FRUITS

Pommes McIntosh, le gal	25 à 50
Pommes Snow, le gal.	30 à 35
Jonatham	40c
Oranges	25 à 40c
Bananes	**25 à 50c**
Citrons, la douzaine	**15 à 30c**
Poires, la douzaine	**25 à 50c**
Pamplemousses, chacune	**15c**
2 pour	**25c**

PEAUX

Peaux de boeuf, la lb. pesante	**7 à 7 1-2**
Peaux de moutons	80c
Peaux de veau	10 à 12c

LAINE

Laine non lavée, la livre	**20c**
Laine lavée, la livre	**22c**

FOIN ET AVOINE

Foin	$22 à $30
Paille, la tonne	$9 à $10
Avoine, le minot	50 à 57
Blé, le minot	$1.70 à $1.75
Sarrasin, le minot	**$1.35**
Orge	90 à $1.00

PRODUITS POTAGERS

Patates, le gallon	**20 à 25**
Patates, le sac	$1.25
Choux, la douz	50 à 75c
Choux fleurs	10c la douz. $1.00
Miel, la livre	**30c à 35c**
Persil la douz	**50c**
Laitue, la douz	15 à 25
Asperges locales, la douz.	**75c à $1**
Celeri, la douz	75 à $1.00
Champignons la livre	**$1.50**
Salsifis, le paquet	**10c**
Poireaux, la douzaine	50c
Oignons, la douz	25c
Panais, 3 paquets	**10c**
Sarriette, le paquet	25c
Ail la tresse	**75c**

BOIS

Bois franc sec, la corde . . . $5.

Rien ne favorise le sommeil comme la paix de l'âme. Et, parmi les dérivatifs qu'on peut employer dans les longues insomnies, la prière est certainement un des plus puissants. De même, parmi les objets agréables à offrir à l'imagination, il n'en est certainement pas de comparable à la pensée du ciel et du bonheur éternel.



Bébés en Santé

DEPUIS plus de vingt ans, PEPTONINE a prouvé sa supériorité comme nourriture pour les bébés. Recommandée par les autorités médicales comme pure, hygiénique et saine, PEPTONINE rend les enfants forts et vigoureux. Votre bébé a besoin de PEPTONINE, l'aliment favori

Chez tous les pharmaciens et épiciers

Pensez-y Bien - - -

N'est-ce pas mieux d'acheter le thé dont la réputation au point de vue de la "qualité" est solidement établie, et tellement reconnue, qu'il n'y a pas de déception possible?

"SALADA"

prouva sa valeur à la première théière d'essai

ÉLEVAGE ET ALIMENTATION DES TOUT JEUNES POUSSINS

Il y a eu en ces derniers temps, des changements considérables dans les méthodes d'élevage. L'éleveuse portative est, sans aucun doute, la plus satisfaisante pour les petites basse-cours, mais certaines personnes qui n'ont pas cependant une installation importante lui préfèrent aujourd'hui l'éleveuse à réchaud. L'avantage de ces réchauds c'est qu'ils permettent d'élever un nombre considérable de poussins à relativement peu de frais. La poussinière à calorifère et à tuyaux, employée autrefois sur les grandes installations et qui, du reste, est encore très usitée, donne d'excellents résultats, mais elle coûte si cher que l'éleveuse à réchaud la remplace aujourd'hui sur maints établissements.

L'éleveuse à réchaud peut-être employée dans tous les poulaillers-colonies ordinaires, et n'exige pas de construction spéciale. Il y en a de différentes dimensions, pouvant loger plus ou moins de poussins. On peut prendre soin de 500 poussins dans un poulailler-colonie sans guère plus mal que 50 dans une petite éleveuse. Il n'en coûte pas beaucoup plus cher.

REFROIDISSEMENTS

Il faut trop prendre de grandes précautions pour que les poussins ne se refroidissent pas en sortant de l'incubateur. L'éleveuse devra être chauffée à un degré tel que les poussins puissent y trouver une température de 100 degrés. Il suffira pour cela de chauffer le réchaud à 90 ou 95 degrés avant d'y mettre les poussins, et la chaleur engendrée par ces derniers fera monter l'éleveuse à la température désirée. L'idée est de tenir les poussins à une température aussi basse que possible sans qu'ils en souffrent. On baissera graduellement la température, mais jamais si rapidement que les poussins en éprouvent du malaise. Dans les éleuses à réchaud, les poussins choisissent la température qui leur convient. Ils se rapprochent du réchaud s'ils ont froid, ils s'en éloignent un peu s'ils ont trop chaud. Une bonne précaution lorsqu'on met les poussins dans l'éleveuse est de poser une petite clôture en cercle autour du réchaud, formant une enceinte où l'on retient les poussins jusqu'à ce qu'ils soient habitués à leurs nouveaux quartiers et à la source de chaleur. Une bande de papier à toiture (ready roofing demi-largeur, convient très bien pour cela. Elle se manie facilement et intercepte les courants d'air qui peuvent se produire sur le plancher et qui sont l'un des dangers contre lesquels on doit se garder dans cette méthode d'élevage.

ALIMENTATION

Lorsque le poussin sort de l'oeuf, il a dans le gésier, sous forme de jaune d'oeuf, une quantité suffisante de nourriture pour lui durer plusieurs jours. Tout ce qu'"il lui faut au commencement, c'est de la chaleur et du repos, sans nourriture. Au bout de deux ou trois jours, lorsque les poussins manifestent des signes positifs de faim, on éparpillera devant eux un peu de nourriture sur lu sable grossier ou du gravier. Pour ce premier repas on se sert d'oeufs cuits dur et de miettes de pain, dans la proportion d'environ quatre miettes de pain à une miette d'oeufs. On donnera des repas réguliers et fréquents, en faisant alterner ce mélange d'oeufs et de pain avec des grains et de la pâtée sèche. On donnera aussi de la verdure tendre, comme la laitue ou quelque chose de ce genre. Au bout d'une semaine on mettra devant les poussins des trémies contenant de la pâtée sèche, et au bout d'environ dix jours, on pourra cesser de donner des oeufs. Mettez à leur portée du gravier, de l'eau et un plat de lait sûr. Rien ne vaut le lait sûr pour fournir de la nourriture animale.

GEORGES ROBERTSON

SERVICE DE TRAINS POUR TORONTO

Le Chemin de fer National Canadien-Grand Tronc offre un excellent service entre Ottawa et Toronto, ayant réduit le temps entre les deux villes à sept heures et trente minutes. Le train de nuit quitte Ottawa à 10.30 p.m. tous les jours, arrivant à Toronto le matin suivant à 7.30. De nouveaux wagons compartiments et wagons-lits réguliers tout en acier, éclairés à l'électricité, sont en circulation sur ce train. Le train du jour quitte Ottawa à 1.00 du midi tous les jours excepté dimanche, arrivant à Toronto à 8.30 p.m., comportant des Wagons-Buffet, des Wagons-Salon, et des Wagons de Première, effectuant dès raccordements à Toronto pour tous les endrois de l'Ouest. Voyagez via la route pittoresque du Chemin de fer National. Pour de plus amples informations s'adresser au bureau des billets de la ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou à la gare Union. 8-11-15-18-22-25-29 m.

L'homme en rapport avec son créateur est sublime et son action est créatrice; au contraire, dès qu'il se sépare de Dieu et qu'il agit seul, il ne cesse pas d'être puissant, car c'est un privilège de sa nature, mais son action est négative et n'aboutit qu'à détruire.

J. de MAISTRE.

• • •

Nous ne sommes pas nés pour nous, mais pour la société, et, avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité.

(F. Brunetière).



ANATUSSOL

A BASE DE PIN BLANC, MENTHOL, SANGUINAIRE

est, par ces temps changeants et malsains, le remède par excellence pour guérir le rhume et en général toutes les maladies des voies respiratoires auxquelles sont si sujets les enfants, à cette saison.

Ce sirop est agréable au goût, les enfants l'acceptent sans répugnance et beaucoup le prennent avec un véritable plaisir.

ANATUSSOL épargne à la mère toute inquiétude quant aux suites d'un rhume et elle n'a pas à craindre que son enfant manque longtemps l'école.

CONTRE LE RHUME

la toux, la bronchite, la coqueluche, la grippe, etc.....— pour les grandes personnes tout autant que pour les enfants — ANATUSSOL est sans rival, car il est fabriqué, dans des conditions de dosage parfait, avec des plantes dont les propriétés calmantes et curatives sont extraordinaires pour les voies respiratoires.

En vente partout au prix de 35c la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par

ROMUALD PICARD, Pharmacien
154, RUE DU PONT. - HULL, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

SERVANTES DEMANDEES

UNE SERVANTE immédiatement. Bons gages. Pas de lavage. S'adresser 107 Notre-Dame, Hull. 55-57

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 47 rue Cathcart. 55-60

JEUNE SERVANTE de 12 à 15 ans. S'adresser 221 avenue Laurier, Hull. 55-56

UNE SERVANTE. Références exigées. Bons gages. S'adresser 31 Wilton, Crescent. 55-57

SERVANTE GENERALE, Famille de trois personnes. 127 Osgoode. 54-56

SERVANTE GENERALE. Recommandations désirées, 62 rue Frank. 53-55

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 206 rue Principale, Hull, Qué. 54-56

INSTITUTRICES DEMANDEES

DEUX INSTITUTRICES qualifiées pour Ontario, pour l'école séparée du village de Desaulniers Classes séparées. Pour la principale, 30 élèves. Salaire $70. par mois. Assistante, 45 élèves. Salaire de $60. par mois. Devront prendre charge le 4 avril, 1921 Pension environ $18. par mois. Inutile de s'adresser si non qualifiée. J.-A. Quenneville, secrétaire-trésorier, Desaulniers, Ont. 53-56

PLOMBIERS

LOUIS GENDRON, entrepreneur plombier chauffage, prix spéciaux aux communautés religieuses, 89 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh. 2215. 160-3 5 25

GARDE-MALADE

GARDE-MALADE graduée ayant plusieurs années d'expérience prendra cas de maternité à sa résidence. Chambres très confortables. Prix modérés. S'adresser 93, Collège. Tél. R. 5079 W. 44-69

DIVERS

CHAPEAUX nettoyés et bloqués, meilleur marché qu'ailleurs. O. Dubreuil, 320, rue Clarence, Tél. R. 4457. 53-55

PROFESSEUR

LECONS PRIVEES, anglais et français, arithmétique et sténographie. S'adresser Oswald Berthiaume, 90 Laval, Hull. Tél. Sh. 3056. 54-59

PERDU

$9.00 (un $5.00 et deux $2.00) sur le marché, samedi 5 mars vers 11 hres. Retourner à la voiture de M. Daoust, samedi prochain sur le marché. Récompense. 55-58

SAMEDI après-midi environ $15.00 sur les rues Vaughan, McKay et Beechwood jusqu'à St-Patrice. Retourner à M. Legault, 283 rues St-Patrice. Récompense. 55-56

AU MUSEE VICTORIA

Les leçons de choses qui sont données aux enfants, tous les samedis matins au Musée Victoria, sont suivies avec un intérêt toujours grandissant de la part de notre jeunesse. Samedi dernier, ces enfants se sont rendus à la leçon au nombre d'environ 1000. La conférence était donnée par M. D. Jenness, qui fut, durant trois années éthnologiste de l'expédition Artique, sous le commandement de Stefanson. Il traita samedi dernier de la vie des Esquimaux, à 2000 milles au nord. Il dut répéter sa conférence deux fois en raison du fait que l'assistance était trop nombreuse et qu'elle dut être divisée en deux.

M. Jenness leur décrivit, dans un discours, entremêlé d'historiettes intéressantes, comment les esquimaux mangent leur poisson avec un couteau, et les enfants suivaient cette conférence comme si c'eut été un conte de fées, c'est-à-dire aussi attentivement, avec un soupir général de temps à autre aux moments les plus tragiques.

On montra sur l'écran quels sont les habitations des Esquimaux, et en été et en hiver, la chasse et la pêche du requin, au moyen de harpons.

Les Esquimaux, se servent d'huile à éclairer et a chauffer pour faire cuire. Ils se vêtent d'habits et mangent de la viande de phoque du poisson séché et du caribou, en été. En hiver, ils voyagent sur des traineaux tirés par des chiens. Au printemps ils se servent de peau d'ours en guise de traineaux, et en été ils marchent.

Pendant les mois d'été période ou le soleil ne se couche jamais, les femmes s'occupent à préparer les provisions pour l'hiver et les vêtements.

VENTE DE PIN ROUGE ET BLANC

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à mercredi, le 20ème jour d'avril, 1921, inclusivement, pour le droit de couper le Bois de Construction de Pin Rouge et Blanc dans des parties des cantons d'Afton et de Sheppard, dans la Réserve de Forêt Temagami, dans le district de Sudbury, ayant une superficie de 22 milles carrés.

Pour de plus amples informations, cartes, etc., s'adresser au soussigné, ou à M. J.-T. McDougall, agent du bois de construction de la Couronne, North Bay.

Beniah BOWMAN.
Ministère des Terres et Forêts.
Toronto, 3 mars 1921.
N. B. On ne paiera aucune publication non autorisée de cet avis.

Q. 1578 Q. 6261

BONS DE LA VICTOIRE ACHETES, VENDUS ET COTES

Aussi obligations de la Province d'Ontario de 6% pour rapporter 6.60.

H. C. MONK & CO.
Obligations du Gouvernement, de Municipalités et de Corporations.
Immeuble "Canada Life"
75, Rue Sparks, Ottawa.
H. C. Monk G. A. Fellowes

A VENDRE

MAISON — $1,300—$800. comptant et $100. par année, 137, avenue Foward, Ottawa. 53-55

PLUSIEURS MAISONS à vendre à Eastview, $500. à $500., comptant, balance comme loyer, sans intérêt. Prix de vente: $1,500. à $7,000. Tél. R. 4110 53-55

COMMERCE d'épicerie à vendre ou à louer. Bon endroit pour magasin de crème à la glace et fruits, 187 Chemin de Montréal, Eastview. 53-55

MAISON, six chambres et chambre de bain, au No 7 rue Kent, Hull. S'adresser, Tél. R. 4566. 53-59

FOURNAISE ET LAVABO. S'adresser 23 rue Vaughan, Ottawa. 53-57

MAGASIN GENERAL à Wendover, établi depuis 18 ans; $7,000 de stock; clientèle canadienne française. Cause de vente: abandon des affaires. S'adresser Jos. Maisonneuve, Wendover, Ont. 55-60

UN CHEVAL de travail. S'adresser 57 rue Carillon, Hull. 55-57

UN PIANO automatique avec 46 sélections. Conditions faciles. S'adresser 76 Montcalm, Hull. 53-59

BOIS FRANC sec à la corde ou coupé. S'adresser J.-D. Hébert, 54 Châteauguay, Hull. Tél. Sh. 1525 54-59

MAISON D'ETE située à la Gappe près de la Pointe Gatineau S'adresser 138 rue Notre-Dame, Hull. 54-56

UNE CHALOUPE à rames, en cèdre, neuve. Fond plat. S'adresser 244, rue Maisonneuve, Hull. 54-59

TROIS FERMES à Carlsbad Springs, Gracefield et Hammond. Bonnes conditions. S'adresser à Labelle et Dagenais, 179 Principale, Hull. 54-59

FERME 125 acres. Bâtisses très modernes. Tout près de l'école française et de l'église. ½ mille de la station, 12 milles du marché d'Ottawa. Terrain solide et riche. Propriétaire se retire pour cause de vieillesse. Adresse: Moise Charlebois, Carlsbad Springs, Ont. 53-58

HARMONIUM en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser 136, rue St-Laurent, Hull. 53-55

TISSU, TISSU, TISSU.—Mesdames, avez-vous besoin de tissus, de bonnes qualités pour vos robes et vos costumes ? Nous avons, des milliers de verges qui seront vendues jusqu'au bas prix de $2.75 la verge, la moitié du prix régulier, en tissus de 54 à 56 pouces de largeur. Une excellente opportunité de se procurer des tissus en des qualités supérieures à ce que l'on trouve d'ordinaire en tissus pour dames et aussi pour voir aux besoin des enfants. Venez à l'adresse de notre magasin, 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 38-63

TOUS LES COMPLETS et Pardessus non réclamés de nos 30 succursales dans tout le Canada seront vendus à $14 chacun. Pantalons déclassés à $3.95. En plusieurs cas, ces prix sont moins d'un tiers de la valeur courante. Les marchands achètent ces marchandises pour revendre à leurs clients. Les hommes avisés achèteront deux ou trois complets et un pardessus à ce prix. A vendre à 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 30 55

MAISON à Masson, vis-à-vis le Couvent, 2 logis, bon égout, solage en beton et grand terrain. J. S. J. Routhier, 10 rue Botelier, Ottawa. 37-62

UN AUTOMOBILE FORD, dernier modèle deux mois d'usage. Cause de vente: départ. S'adresser Alfred Lalonde, 76½ St-Henri, Hull. 50-61

BONNE FROMAGERIE bien installée, et près des chars. A bonnes conditions. S'adresser à L. Marois, RR. No. 1, Gracefield, Qué. 49-60

CHAUSSURES! Chaussures! Chaussures! N'oubliez pas la grande vente à bon marché chez J. P. Lacroix, 163 rue St-Laurent, Hull. 50-55

UNE MAISON située 48, rue Papineau, Hull. S'adresser 192, rue St-Rédempteur, Hull. 52-55

Que l'ingrat ne t'empêche pas de faire du bien.

SEXTIUS.

NAISSANCES

LAVERGNE—M. et Mme Arthur Lavergne une fille, née le 5 mars. Baptisée Marie, Claire, Viola, Carmen. Parrain et marraine M. Roger et Mlle Rita Lavergne, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme R. Bigras, tante. 55

DECES

BEAUDRY — J. Télesphore Beaudry, époux bien-aimé de Parmélie Duguay, décédé à Aylmer Est, le 7 du courant, à l'âge de 43 ans. Funérailles jeudi le 10 mars, à neuf heures a.m.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEBRUN—Jeudi, le 10 mars à 8 hrs. à l'église Notre-Dame, Hull, aura lieu le service anniversaire de Mme Olivier Lebrun (née Marguerite Lavigne). Parents et amis sont priés d'y assister. 54-56

REMERCIEMENTS

M. et Mme Sidney S. Smith, désirent remercier leurs nombreux amis des marques de sympathies qu'ils leur ont manifestées et des tributs floraux qu'ils ont offerts à l'occasion de leur deuil récent. 55

LUSSIER & BARRETTE
Avocats - Notaires
Argent à Prêter
ETUDE: 91, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 756.

Dr J. E. De Haître
Des Hôpitaux de New-York, Berne et Paris.
Maladies des femmes—Maladies des organes génito-urinaires—Chirurgie.
Consultations: 2 à 4.30. 7 à 8.30.
Téléphones: R. 63 et R. 143
Ancien bureau du Dr Lambert.
110, RUE STEWART.

ON DEMANDE

UNE COUTURIERE pour confectionner les vestes, J.-A. Parisien, 372 Dalhousie. 55-j. n. o.

UNE MENAGERE d'âge moyen pour tenir maison pour un veuf avec petite famille. Ecrire détails et salaire demandé à Boîte postale 385, Hull, Qué. 55-56

UNE DAME demande chambre et pension dans une famille privée. Ecrire Casier 9, "Le Droit". 55-57

UNE CUISINIERE immédiatement. Bons gages. S'adresser Hôtel Osgoode, 28, Nicolas. 52-55

UNE FILLE pour coudre dans les habits d'hommes. S'adresser 1099 rue Bank. Tél. C. 1107. 50-55

UNE VENDEUSE d'expérience. Références exigées. S'adresser S. Aubry, Rideau Bootery, 131 Rideau. 52-57

COUTURIERE pour confectionner les pantalons. Travail à la maison. Ouvrage permanent. Bons gages. 500 Somerset. 54-56

DES FILLES d'expérience sur machines électriques pour le département des chemises et overalls. S'adresser immédiatement à Mac Kenzie, Ltd., 188 Queen. 54-56

MACHINISTE

ARMSTRONG & CO, machiniste et ingénieur, 186 Queen Service prompt. Tél. Q. 7465 le soir C. 574. 55-4-20

A LOUER

GRAND APPARTEMENT pour homme. Maison privée. Non particulier relativement à l'ameublement ou le fini. Casier 12 "Le Droit." 55-57

MAGASIN et un logement, angle des rues Maisonneuve et Victoria, Hull. S'adresser 55, rue Victoria, Hull. 53-55

CHAMBRE garnie ou non garnie, au-dessus du salon, avenue Collège, près Laurier, Tél. R. 4550. 53-55

CHAT, Perse Rouge, pour reproduction, importé, avec généalogie inscrite, gagnant de prix. Conditions faciles. Hossack 40 Waller. 50-55

CHAMBRE pour dame ou demoiselle avec pension, usage du téléphone et eau chaude. Près des tramways. S'adresser J. R. Boucher, 37 rue Laval, Hull. 54-56

UN LOGEMENT, six pièces. Possession immédiate. S'adresser 249 Guigues. 54 56

CHAMBRE pour une ou deux personnes. Possession immédiate. S'adresser appartement 4, 461 Sussex. 54-59

BELLE GRANDE CHAMBRE garnie, près de la rue Dalhousie. S'adresser 185 St-André. 54-56

A VENDRE OU A ACHETER

CEUX QUI VEULENT vendre leur ferme ou en acheter une, venez nous voir ou écrivez-nous. Dalpe Frères, 215, rue Montcalm, Hull, Tél. Sh. 2104. 47-j.n.o.

AVIS AUX CREANCIERS

Dans la succession de Onésime Mayer du canton de Cambridge, comté de Russell, décédé.

Avis est par les présentes donné à toutes les personnes qui ont des réclamations contre feu Onésime Mayer du Canton de Cambridge, du Comté de Russell, décédé le 23 décembre, 1919, qu'elles sont priées de faire tenir avant le 10 mars prochain aux soussignés procureurs d'Alexina Mayer, l'administratrice, leur nom, adresse et profession, accompagnés d'un état détaillé de leur réclamation et d'une description de leurs garanties si elles en ont; le tout assermenté selon la coutume; et qu'après cette dite date l'administratrice distribuera les biens de la succession susmentionnée ne tenant compte que des réclamations dont elle aura reçu avis.

Daté ce 19 février, 1921.

SAUVE ET SAUVE
38, rue Rideau, Ottawa
Procureur d'Alexina Mayer
Administratrice.
21-28 fév. 7 mars.

Dr J.C. Woods, B.A.
283, RUE SUSSEX
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: 1 h. à 3 h. et 6 h. à 8 h. p.m.
Téléphone: Rideau 523.

AUG. LEMIEUX, C. R.
AVOCAT
Ontario et Québec.
Edif. de la Banque Nationale
18, Rue Rideau - Ottawa.

Docteur J. L. LAMY
169, RUE ST-PATRICE
Diplômé de L'HOPITAL INTERNATIONAL DE PARIS
Spécialités: Chirurgie, Maladies des Femmes.
Consultations:—2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
Téléphone: Rideau 3666.

Belcourt & Leduc
AVOCATS
Edifice de la Banq. Nationale
18, rue Rideau - Ottawa.

Tél. R. 2906.
Consultations: 9 a.m. à 6 p.m.
Dr J. T. COUPAL
CHIRURGIEN-DENTISTE
307, rue Dalhousie - Ottawa

CALENDRIER

MARDI LE 8 DE MARS

67ème jour de l'année

Lever du soleil. . . 6 heures 29
Coucher du soleil. . 5 heures 55
Lever de la lune. . 5 heures 38
Coucher de la lune. 4 heures 50

29ème jour de la lune

Les jours ont rallongé de une heure 4 minutes le matin et de 48 minutes le soir.

Dernier quartier de la lune, du 1er au 9 mars.

QUARANTE HEURES

Archevêché d'Ottawa

Hospice de la Providence, 6, 7 et 8 de mars.

Soeurs de la Ste Famille, Hull, 8, 9 et 10 de mars.

Diocèse d'Haileybury

Frederick House, St. Angel, 6, 7 et 8 de mars.

Lamotte St. Luc, 8, 9 et 10 de mars.

SAINTS DU JOUR

SAINTS DU JOUR

Saint Jean de Dieu

Né en 1495, il fut d'abord berger, puis soldat, et mena longtemps une vie dissipée. En 1536, il se convertit et résolut de se consacrer au service des malheureux. Il se fixa dans Grenade, fit de sa maison un hospice pour les indigents et pourvut à leurs besoins par le travail de ses mains. Il mourut en 1550, d'une maladie contractée en sauvant un homme qui se noyait. Il avait reçu le nom de Jean de Dieu à cause de sa piété.

Bienheureuse Marie-Clotilde de France

Reine de Sardaigne, petite-fille de Louis XV. Au milieu des vicissitudes politiques qui marquèrent sa vie, son ardente piété ne se démentit pas un instant. Elle mourut en 1802.

BONNES RECETTES

NETTOYAGE DES FOURRURES

Les fourrures sombres se nettoient avec de la sciure de bois ou mieux du son, avec lesquels on les frotte à rebrousse-poil. Pour les fourrures blanches on emploie la magnésie calcinée ou la craie. On fera disparaître la matière employée en secouant la fourrure et en la battant à la baguette, puis à l'aide d'une brosse on redressera doucement les poils. Enfin, si la fourrure était délustrée, on passera dessus dans le sens des poils, une éponge fine humectée d'essence de térébenthine et on laissera sécher au grand air.

SERVICE DE TRAINS POUR MONTREAL

Un excellent service de trains est maintenant en vigueur entre Ottawa et Montréal via le Chemin de fer National Canadien-Grand Tronc, comme suit:

Dépt d'Ottawa	Arr. Montréal
8.30 a.m. tous les jrs	12.00 midi
12.05 midi jrs de sem.	3.50 p.m.
1.45 p.m. tous les jrs	4.45 p.m.
3.30 p.m. tous les jrs	6.30 p.m.
5.15 p.m. jrs de sem.	9.15 p.m.
7.20 p.m. jrs de sem.	10.50 p.m.

Tous les trains ci-dessus comportent des wagons salon-buffet, à l'exception du train de 5.15 p.m. Les trains de 8.30 a.m., 12.05 p.m., 1.45 p.m. et 3.30 p.m. comportent des wagons point de vue-salon-buffet. Pour de plus amples informations s'adresser au Bureau des billets du National Canadien-Grand Tronc, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou au Bureau des Billets de la Gare Union.

5-8-10-12-15-17-19-22-24-26 29-31

Les abeilles, ne travaillent que dans l'obscurité, la pensée ne travaille que dans le silence, et la vertu dans le secret.

* * *

La jeunesse est comme une cuirasse portée depuis peu; elle donne l'illusion qu'on est invincible et ne meurtrit pas encore.

LES INTERPELLATIONS À LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Robb, whip en chef du parti libéral attire l'attention du gouvernement sur le fait que les banquiers américains ont informé leurs correspondants en Canada qu'ils savaient que les droits de douanes seraient augmentés de trente pour cent (30 p. c.). Le député de Huntingdon dit que le ministre des finances devrait faire une déclaration à ce sujet car la publicité donnée aux instructions des banquiers américains peut avoir un mauvais effet et augmenter les importations plus qu'il n'est nécessaire. Sir Henry Drayton dit que c'est la première fois qu'il en entend parler et il ajoute que l'augmentation dont on parle n'a jamais été étudiée

* * *

M. Gauvreau, de Témiscouata, demande quand seront connus les noms des énumérateurs chargés du récensement dans des différents comtés. Sir George Foster dit que la liste est pratiquement terminée moins ceux de la province de Québec.

* * *

M. Sinclair, d'Antigonish, attire l'attention du gouvernement sur le fait que le rapport de l'auditeur général, d'après les règlements de la Chambre doit être déposé dès les premiers quinze jours de la session et ce précieux document n'a pas encore fait son apparition. Sir Henry Drayton promet de s'en occuper immédiatement.

* * *

Neuf bills privés subissent leur deuxième lecture et sont envoyés à leurs comités respectifs. Ces bills concernent l'Association du barreau canadien par M. Jacobs; la compagnie d'assurance Dominion Life, par M. Ruler; la compagnie de Fidélité du Canada par M. Mowatt; le "General Synod of the Church of England in Canada" par M. Cronyn; la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et à la baie Georgienne, par F. Fripp; la compagnie James Maclaren limitée par le Dr Fontaine; la compagnie Gilmour et Hughson limitée par M. Fripp; la North American Trust Company of Canada par M. Mowatt et un bill concernant les RR. PP. Oblats des Territoires du Nord-Ouest par M. Mackie.

* * *

Sir Henry Drayton dit à M. Casgrain que le gouvernement ne sait pas que les billets du dominion ne sont pas acceptés même avec escompte dans les bureaux du Pacifique Canadien à Détroit et autres endroits des Etats-Unis.

* * *

L'hon. Charles Murphy demande au ministère si Lord Nothcliff ou son secrétaire particulier Sir Campbell Stuart, lui a fait quelques représentations ou à quelques-uns de ses membres touchant la nomination du prochain gouverneur général au Canada. Aussi si l'on a recommandé la nomination de lord Burham comme successeur du duc de Devonshire. Non, répond le premier ministre.

* * *

M. Cahil apprend que trente membres de la police fédérale ont donné leur démission, ont pris leur pension, ou sont morts depuis le fusionnement de ce corps avec la gendarmerie à cheval. Les pensions payées forment un total de $2,080 par année. Depuis que la gendarmerie à cheval est à Ottawa des dommages assez considérables ont été causés aux établissements qu'elle occupait dans l'ouest. Le feu a détruit les casernes de Fairmount (Vancouver), l'école d'équitation de Régina, causant des dommages pour $44,200.

M. Bourassa apprend que le gouvernement ne se propose pas de construire maintenant un bureau de poste à St Romuald (comté de Lévis).

* * *

Sir Henry Drayton dit à M. MacMaster que le gouvernement a garanti, le 1er octobre 1920, les obligations du Grand Tronc au montant de 25 millions de dollars. Ces obligations ont été vendues à 94 1-2 rapportant $23,595,205,31 en argent américain. L'intérêt de 7 pour 100 payable à New York.

La "Canadian National Rolling Stock Company, l'une des filiales du Canadien Nord, a émis des certificats au montant de 15 millions, le 1er mai 1920. Ces certificats non-garantis par le gouvernement ont été vendus à New York à 95 et ont rapporté $14,250,000 en argent américain. Le Grand Tronc a aussi vendu au cours de l'année 12 millions d'obligations à 91,65 portant intérêt à 6 1-2 qui lui ont rapporté $10,998,000.

* * *

M. Archambault s'enquiert si une demande d'enquête a été faite sur l'administration, dans le district de Montréal, du bureau de poste du bureau du revenu de l'intérieur, du bureau des douanes et du bureau des travaux publics. Non, réplique Sir Henry Drayton, il n'y a pas d'enquête au sujet de plainte au bureau de poste de Montréal. La seule enquête qui a été faite est en rapport avec la réorganisation du service postal en général.

* * *

M. Arthurs apprend que la valeur des importations pour consommation domestique de certains produits est la suivante pour 1920:

Produits agricoles et végétaux, $183,673,789; Légumes, 4,095,420; Instruments aratoires etc, 92,223,738; Animaux et leurs produits, 77,622,632; Moisonneuses et lieuses, 1,006,361; Les droits perçus sur ces importations sont les suivants:

Produits agricoles et végétaux, 19,848,308; Légumes, 6,086,500; Instruments aratoires, 18,231382; Animaux et leurs produits, 6,254,991; Moisonneuses 125,795.

* * *

M. Archambault apprend que le tribunal du commerce existe encore mais que son personnel a été réduit à trois: un secrétaire un sténographe et un messager. Depuis la dernière session quatre enquêtes ont été faites. L'une, à Montréal, sur le sucre, autorisant une augmentation de prix: à Ottawa, sur le sucre, ordonnant une réduction de prix et limitant la quantité d'achat et de vente, une à Toronto sur le prix du lait, et la dernière, à Toronto, concernant le commerce de la chaussure. Jusqu'à date le tribunal du commerce a coûté au gouvernement $140,412.

Le gouvernement dit à M. Marcile de Bagot, que le personnel du Canada dans la Société des Nations à la dernière assemblée était Sir George Foster, les Hons. Doherty et Rowell, délégué canadiens. M. Lowrie Christie, avocat conseil, M. Chester Payne, Tom Ahern, et Robinson secrétaires des délégués. Les dépenses ont été payées par le ministère du Commerce, de la Justice et le Conseil Privé. Le Canada n'a rien déboursé comme membre de la Société des Nations relativement à ses employés.

* * *

Le gouvernement dit à M. Power qu'il n'a pas eu connaissance que le capitaineSeferovitch ait porté des accusations publiques contre les citoyens du Canada dans des lettres aux journaux Le consul serbe à Montréal a été nommé de la manière ordinaire et le fait qu'il a obtenu l'assentiment de Sa Majesté pour assumer ses fonctions de consul en Canada est un témoignage suffisant pour le gouvernement.

Sir Henry Drayton dit à M. Murphy que l'impôt sur les marchandises de luxe a été établi le 1 mai 1920 et aboli en décembre la même année. Le gouvernement avait acheté en rapport avec cette taxe 49,965 perforateurs métalliques, pour la perforation des timbres, au prix $77,695 de la maison W. H. Banfield de Toronto. Ces perforateurs avaient été prêtés à des marchands détaillants et les percepteurs du revenu ont été chargés de les réclamer.

* * *

M. Lafortune demande de nouveau au gouvernement s'il a l'intention de coopérer à la construction des ponts à l'île Perrot, entreprise pour laquelle le gouvernement de Québec a promis de voter $600.000 Le gouvernement répond que ces travaux sont entièrement d'un caractère provincial et les autorités fédérales ne sont pas tenues d'y contribuer financièrement; cependant le gouvernement fédéral a décidé de prêter les services de ses ingénieurs pour la préparation des plans et devis.

* * *

M. Cahill apprend que le commissaire Perry, de la gendarmerie à cheval, s'est rendu en Angleterre l'année dernière sur autorisation du premier ministre et du président du conseil privé. Il a fait la traversée avec l'hon. M. Rowell et M. Perry a ramené 125 recrues: 99 ont été envoyés à Regina et 26 à Ottawa. Le voyage du commissaire Perry a couté $1,146. Il y a une grande différence entre la gendarmerie à cheval telle que constituée aujourd'hui et une armée permanente. C'est une organisation purement civile chargée de maintenir l'ordre et la paix.

* * *

M. Fripp demande des renseignements sur la réorganisation du département des postes et des douanes par les Griffenhagen et Associés et veut savoir combien de fonctionnaires ont été chargés d'assister cette compagnie dans son travail. M. George Foster dit que 22 fonctionnaires ont donné chacun 59 jours de travail aux experts et 7 ont donné 31 jours chacun tandis que 19 autres ont travaillé 17 jours pour eux. Ces assistants ont conservés leur status dans le ministère et le gouvernement a bénificié de l'aide qu'ils ont donnée aux experts.

* * *

Le Dr Clark, Red Deer, attire l'attention du gouvernement sur le cablogramme annonçant l'invasion de l'Allemagne par les troupes alliées et demande si le Canada, en tant que nation et allié a été averti de ce fait. Il aimerait à entendre une déclaration du premier ministre. L'hon. M. Meighen répond que d'une façon générale le Canada est tenu au courant, par messages secrets, de la situation européenne mais que cette fois le gouvernement n'a encore rien reçu.

WABASSEE

7 mars.

Mme D. Grenier de Mont Laurier est en visite pour quelques jours chez M. Nap. et Siméon Grenier. —Dimanche dernier eut lieu chez M. Nap. Grenier une soirée des plus amusantes. Il y eut chant, musique, déclamations. On y remarquait: MM. Xavier Fournier, de Toronto; Zéphirin Ostigny, du Lac Des Iles; Edmond Pilotte, William et Paul Grenier, Pierre Pedneault, Ant. Joseph Grenier, Epiphane Pilotte, T. Grenier; Mlles Cécile Giroux de Montréal, Laura Mongeon, Aurore Grenier, Yvonne Ostigny, du Lac Des Iles; Rose Leduc.

FORD CITY, ONT

Lundi dernier, à dix heures, avait lieu à l'église paroissiale le service funèbre de Madame Stanislas Janisse, décédée vendredi, le vingt cinq février, après quelques heures de maladie seulement.

Mgr. Parent, curé de Tilbury, beau-frère de la défunte, officiait assisté de l'abbé Macnab, curé temporaire de Ford City et l'abbé Langlois, vicaire.

Conduisaient le deuil, M. Stanislas Janisse et ses trois filles, Mmes McRae, Ulysse Réaume, Mlle Claire, ses deux fils, Denis et Armand, étudiants au Collège de Sudbury, son beau-fils, M. Jules Parent, sa soeur, Mlle Charlotte Janisse, et plusieurs cousins et cousines au nombre d'une quinzaine environ.

Les porteurs étaient MM. le docteur Jooseph Parent, Lucien, Ferdinand, Alfred, Willie Parent, Tancrède Janisse, tous neveux de la défunte.

Au coin du poêle on remarquait MM. Néal Réaume, Joseph P. Belleperche, Clément Janisse, Adolphe Beausoleil, Alfred Langlois et Dolphus St-Pierre.

Le temple était rempli de fidèles accourus de toutes parts pour rendre un dernier hommage à cette femme dévouée, qui par son urbanité, son esprit de charité et de dévouement qui ne se démentait jamais était vraiment digne des fleurs et des prières, qu'en foule, l'on venait verser sur sa tombe.

La Congrégation des dames de Sainte-Anne dont feu Madame Janisse faisait partie était largement représentée.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait entre autres: MM. Climaque Janisse et son fils Raymond, de Détroit, Victor Marentette, libraire de Windsor, cousins de la famille, MM. Jos. Aubin, Laurent Parent, François, Denis et Willie St-Louis, Christophe Lassaline, le Dr. Lacasse de Tecumseh, M. et Mme Odilon Desrosiers de Sandwich, Mde J. D. de Granpré, de Windsor, et une foule d'autres.

Au choeur, outre les membres du clergé déjà mentionnés, figurait le Rév. Père Dumouchelle, C. S. B. de la paroisse Sainte-Anne de Détroit.

A la famille Janisse qui a été si cruellement éprouvée par cette perte irréparable et spécialement à monsieur Stanislas Janisse dont le dévouement, la sincérité et l'attachement inviolable à la revendication de nos droits et au maintien de nos traditions ont mérité une place d'honneur dans l'histoire de notre petit coin du pays vont nos plus vives sympathies.

* * *

Le canadiens français de l'ouest ontarien comme de toute la province, voire même de tout le pays, se réjouissent de grand coeur en apprenant par le Droit, cet organe infatigable dont nous ne comprenons pas assez la valeur réelle à tout point de vue, l'élection de monsieur le Sénateur N. A. Belcourt à la présidence de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario. Cette nomination assurément est une des plus belles acquisition que l'Association puisse désirer.

La Providence ne nous oublie pas. Pour succéder à ce bouillant Samuel Genest dont le nom seul évoque dans nos esprits les plus belles pages de l'histoire de la résistance ontarienne, cette Dvine Providence nous réservait pour la mi-carême cette réconfortante nouvelle de l'avocat pondéré, sage et éclairé, patriote dans toute la force du mot, monsieur le sénateur Belcourt acceptant, malgré les nombreuses occupations qu'il a déjà, la charge de porte-étendard de ses deux-cent cinquante mille compatriotes.

SAINT-CHARLES

7 mars.

Erreur—

Nous regrettons avoir fait erreur en disant que M. Gédéon Pilon deviendrait banquier et maître-poste. C'est absolument faux, car, depuis quelques années, le bureau de poste appartient à M. Rock Gauthier. Car nul n'a à se plaindre de ses bons et dévoués services, il en est de même de M. Olivier Sabourin, qui a su rendre de si bons services au comptoir de sa banque. On ne pourrait désirer meilleurs gérant.

"Connaît tout".

Ne désire obtenir qu'après le travail ce qui doit être le résultat du travail.

(ID.)

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS

Suite de la première page

qu'ils sauront s'opposer à toute mesure qui tendrait à amoindrir l'influence de l'Eglise dans le pays, à l'école et dans la famille. Votez de manière à n'avoir pas de remords."

* * *

Lors de cette élection, la campagne du parti populaire national allemand, composé d'anciens conservateurs, fut très active, Ce parti a tout fait pour se gagner l'adhésion des catholiques. Il a même institué une section catholique.

Ce même parti a cependant prouvé qu'il n'avait pas très à coeur les intérêts des catholiques, en publiant pendant la campagne une littérature, attaquant violemment l'Eglise catholique, les Ordres religieux et le Saint Siège.

A une assemblée du parti à Neustettin, à l'occasion de la fête nationale, un orateur avait dit: "Comment se fait-il, que nous soyons tombés dans le gouffre? C'est que dans la gouverne générale des affaires, il y a trois pouvoirs: le pouvoir financier international des Juifs, le pouvoir international de la papauté, et l'égalisation internationale du parti de la Gauche. Qui connaît Rome et ses projets, dira que j'ai raison."

* * *

Les élections ont eu lieu, et les Nationalistes ont récolté ce qu'ils avaient semé, chez les fervents catholiques d'Allemagne. Ces gens, en partie des monarchistes convaincus, et nous dirions, assez en moyens, ne pouvaient pas oublier que les Centristes s'étaient établis sur un programme de faits reconnus, avaient reconnu la constitution républicaine, et avaient coopéré à la réforme des impôts, réforme qui, sans pitié, force les propriétaires à supporter le fardeau de la guerre.

Ces catholiques circonstantiels ont placé leurs intérêts de ce monde au-dessus de leurs intérêts éternels, et se sont unis à un parti qui est tout, à l'exception de sympathiser avec le catholicisme.

Par contre, sous l'ancien régime, c'était le coeur et le bouclier du protestantisme. Ils attribuaient (ces catholiques) tout le bon que l'on rencontre chez l'Allemand à la réforme Luthérienne, et tout le mal aux Jésuites, aux Ultramontains et au Pape.

* * *

Il y a, à l'autre extrémité, un autre groupe qui trouve que les Centristes ne sont pas assez catholiques, et qui, par conséquent, demeure un des facteurs principaux de la division dans les rangs.

Enfin il y a une foule de chrétiens évangéliques qui, tout en admettant les doctrines du Centre, les considèrent aussi comme étant trop catholiques.

Disons, entre parenthèse, pour le bien des catholiques des autres pays, qui ne connaissent que très peu ce qui est le Centre, que ce n'est pas un parti confessionnel, ce qui est, dans une certaine mesure, un avantage; il donne ainsi l'occasion aux diverses croyances, toutes d'accord cependant, dans leurs opinions politiques, de pratiquer la tolérance en matière religieuse, et une entente mutuelle.

Cependant, en dépit de son caractère non confessionnel, le Centre est un rempart formidable pour le catholicisme. Pas un autre parti, en Allemagne, n'a autant travaillé pour obtenir des droits égaux pour toutes les religions. Les autres partis sont ou indifférents, ou hostiles au catholicisme. Il y en a même qui sont opposés à la chrétienté.

Concluons de ces quelques faits, qu'il n'y a de place pour les catholiques que dans le Centre.

Même les Centristes Evangéliques sont en faveur de l'établissement de l'Eglise catholique sur un pied d'égalité avec l'Eglise Nationale Evangélique, et ceci par pur sentiment de justice.

Plus que jamais, maintenant, est-il urgent, pour toute secte, de combattre, à l'unisson, le matérialisme, l'athéisme, le bolchévisme et l'anarchisme.

Nous désirons pour l'Allemagne une union solide de tous les vrais chrétiens, et du programme chrétien du Centre.

UNE SPECIALISTE EN BEAUTE DEVOILE LE SECRET

Une spécialiste en Beauté donne une Recette faite à la maison pour foncer les Cheveux Gris.

Mme M. D. Gillepsie, une spécialiste en beauté bien connue de Kansas City, fit récemment la déclaration suivante au sujet de cheveux gris:

"Toute personne peut préparer une simple mixture à la maison qui foncera les cheveux gris, et qui les rendra doux et brillants. A un demiard d'eau ajoutez 1 once de bay rum, une petite boîte de Composé Orlex et 1-4 d'once de glycérine.

"Ces ingrédients peuvent être achetés dans toute pharmacie à très peu de frais. Appliquez-en aux cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la teinte désirée soit obtenue. Cela fera paraître une personne aux cheveux gris vingt ans plus jeune. Elle ne colore pas le graisseuse et ne disparaît pas au cuir chvelu, n'est pas collante ou trottement."

PUISSANTE SOURCE DE PETROLE

Dawson, 7.—Des lettres reçues de Fort Norman, venant d'officiers de la police montée, disent que les sources de pétrole découvertes à cet endroit rendent environ 1,500 barrils de pétrole par jour. Quand on a atteint la source en perçant le puits, la pression était telle que le pétrole montait à plus de vingt pieds dans les airs.

Le catholicisme doit être le ferment des initiatives qui naissent en vous. L'obéissance, la foi, le sacrifice et l'amour, est-ce là tout le devoir! Non, il y a l'action; le service et le combat. C'est le devoir de la jeunesse.

(Mgr. Baunard).



Mâchez-en après chaque repas la

WRIGLEY'S

Hermétiquement Cachetée — se Conserve Bonne



Toujours à 5c

Le prix de la Wrigley est encore le même qu'avant la guerre; la même degré de qualité a aussi été maintenu.

Aucune autre friandise ne dure aussi longtemps — ne coûte si peu cher et ne fait autant de bien.

N'embarrasse pas les poches—d'un effet bienfaisant—pleine de saveur—un reconfort pour les jeunes et les vieux.

B-34

FEUILLETON DU "DROIT"

"FRANCINE"

Par CLAUDE MONTORGE

No 47

(Suite)

Elle résolut de ne pas faire un geste, d'attendre son destin, quel qu'il dût être.

Elle réfléchit aussi que les cambrioleurs de profession et les criminels ont une infinité de moyens pour obtenir le silence des chiens les plus vigilants, des boulettes empoisonnées, par exemple.

Francine se sentait terrassée sur son lit par une angoisse qui liquéfiait sa chair, qui volatilisait sa volonté, qui anéantissait son énergie.

Sa pensée affolée essayait cependant encore de se représenter ce qui allait se passer. Elle avait vu au cinéma, au théâtre, les préliminaires de drames semblables à celui dont elle allait être la victime.

Elle avait vu des assassins crocheter des serrures de portes, entrer masqués dans une chambre, tenir d'une main un poignard ou une arme à feu, mais de préférence un poignard aigu, long, effilé et luisant, de l'autre une lanterne sourde dont ils promènent la lueur autour d'eux.

Elle les avait vus dans cette attitude contractée et conventionnelle de bête féroce qui se prépare à bondir, qui marche sur la pointe du pied les jambes fléchies, tapie, prête à porter le coup de traître qu'elle a prémédité.

Elle se demandait si c'était ainsi qu'il allait entrer, lui, l'odieux et sinistre malfaiteur de qui elle n'attendait que du mal.

Serait-il masqué?

Verrait-elle luire dans le noir sa prunelle unique, embrasée par la haine et par la fièvre du mal?

Le verrait-elle s'approcher de son lit sur la pointe du pied et diriger sur son visage la faible lueur de la sinistre lampe des assassins?

Entrerait-il seul ou accompagné de l'Aviateur?

Verrait-elle l'odieuse présence de ces deux gibiers de potence souiller la petite chambre candide où elle avait été si bien, où elle s'était crue dans la sécurité et la paix?

Elle se posait ces questions lorsqu'elle entendit un murmure de paroles prononcées à mi-voix.

Elle eut un sursaut de terreur qui fit gémir le bois de son lit et grincer les ressorts de son sommier.

Elle envisagea le moyen de chercher son salut dans la fuite, de sauter par la fenêtre ou de gagner les toits bas des maisons voisines.

Oui, mais pour agir ainsi il fallait être maîtresse de tous ses moyens physiques, posséder son libre arbitre, or la peur la paralysait au point de lui faire oublier que de solides barreaux en fer forgé scellés de l'autre côté de la fenêtre lui interdisaient toute évasion.

Elle songea à appeler de toutes ses forces, mais qui entendrait, qui répondrait dans ce lieu plus muet qu'un sépulcre?

L'instinct de la conservation lui fournit un stratagème, lui donna le courage de l'employer. Elle se leva et se mit en devoir de pousser les meubles derrière la porte.

Elle commença par une énorme et lourde table de toilette, mais à peine l'eût-elle bougée qu'un frappement discret retentit contre sa porte.

Elle demeura pétrifiée sur place, incapable de pousser un cri, de faire un geste, sentant la vie se retirer d'elle-même, l'abandonner.

Une seconde fois, un doigt timide heurta son huis, puis le bouton de cuivre tourna, la porte s'entrebailla.

Deux secondes qui lui parurent deux siècles s'écoulèrent et le visage un peu hagard de la vieille Séraphine lui apparut.

— Mon enfant ,dit celle-ci, il m'a semblé que vous ne dormiez pas et je désire vous parler. Mais qu'avez-vous? On dirait que vous allez vous trouver mal.

En effet, Francine s'agrippait, s'accrochait au meuble qu'elle avait voulu pousser, essayait d'un mouvement irréfléchi et machinal d'enfoncer ses ongles dans le marbre.

— Etes-vous souffrante? demanda la bonne vieille.

— Oui, un peu, je ne me sens pas très bien, répondit la jeune fille d'une voix faible.

Et souriant la première de son alerte, elle ajouta:

— Imaginez-vous que j'ai eu, éveillée, une espèce de cauchemar, que je me suis figurée que quelqu'un était entré dans la maison pendant votre sommeil.

Elle n'en dit pas plus, long pour ne pas effrayer la pauvre vieille Séraphine qui aussitôt déclara:

— Il fallait m'appeler, ma chère petite. Une autre fois, si les ténèbres vous apportent de ces paniques, ne craignez pas de frapper à ma porte, de me réveiller et je vous rassurerai,

Quand on a subi toutes les vicissitudes que vous avez supportées il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ait de temps en temps de ces crises nerveuses. Dites-vous que d'inébranlables barreaux de fer nous préservent des surprises du dehors et que Médor Foufou, Sauteur et Black sont toujours disposés à éloigner de nous toute alarme.

Francine peu à peu se rassurait, se sentait moins tremblante et plus confuse de cette incompréhensible peur, fille de son imagination, qui l'avait secouée.

— Mon enfant, reprit la vieille Séraphne mon voyage à Boisguillaume m'a occasionné de mauvaises pensées et m'a donné de mauvais pressentients. Ma nièce Dartois ne m'aime pas et ne m'a jamais aimée. L'intérêt seul lui dicte tous les sentiments qu'elle affiche à mon égard. Ne suffit-il pas de l'avoir vue une seule fois pour se rendre compte que ce que je dis est l'expression de la vérité?

— Oh! madame, il ne m'est pas permis de porter un jugement sur votre parente, je craindrais de vous influencer dans un sens qui pourrait lui être préjudiciable. Vous êtes si indulgente, si bonne pour tout le monde que vous devez comprendre mieux que personne et absoudre les petites faiblesses du genre humain. Mme Dartois est votre seule parente et, si je pouvais contribuer à vous donner cette douceur de penser que vous lui êtes chère, mon devoir exigerait que je le fasse.

La vieille Séraphine regarda Francine avec beaucoup d'attendrissement et reprit:

— Ma nièce est une égoïste et une ingrate, son mari est un sot, avare, haineux et vindicatif. Depuis longtemps j'étais décidée à ne plus les voir, à ne rien leur laisser après ma mort. L'expérience que j'ai faite aujourd'hui m'affermit dans cette décision. Je me suis endormie tout à l'heure avec la préoccupation de prendre un arrangement formel et définitif; je n'ai pas pu passer la nuit sans lav'oir fait.

Ma chère enfant, c'est vous qui serez ma légataire universelle; je vous prie d'accepter à ma mort le peu dar'gent que j'ai avec la charge de soigner mes petites bêtes. Je suis sûre que vous tiendrez votre parole si vous me promettez de le faire . . . .

Chère bienfaitrice, s'écria Francine, nous ne savons ni l'une ni l'autre ce que l'avenir nous réserve; mais je sais, moi, que si je vous survis je n'oublierai jamais votre bonté. Je me suis attachée déjà à tous les petits compagnons de votre existence et si vous veniez à disparaître, je m'efforcerais d'adoucir les rigueurs de leur sort en cette conjoncture; mais il n'est pas nécessaire pour cela de me laisser plus que pour subvenir aux dépenses que eur entretien et leur nourriture peuvent susciter. Je ne demanderais rien que l'honneur de pouvoir témoigner de ma reconnaissance, si j'étais de retour à Provenchères. . . Vous êtes si bonne pour moi, je vous dois tant. . .

La vieille Séraphine, devint brusque à son tour, elle qui était l'incarnation de la douceur et de la patience.

A suivre

Rasez-vous avec le
Savon Cuticura
La Nouvelle Méthode
Sans Pot

CARON ET LABELLE
Avocats-Notaires
Imm. La Banque Nationale
18, Rue RIDEAU, OTTAWA
Tél: Queen 295.
J. B. T. Caron, B.A.
J. P. Labelle, B.A.

SECONDE EDITION

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

DE LA BESOGNE SUR LE TAPIS À LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 8. —Nous commençons la neuvième semaine de la session, et ce ne sera vraisemblablement pas la dernière, puisque l'on s'attend à ce que la prorogation n'aura lieu qu'à la fin de la semaine prochaine, soit jeudi ou vendredi. Le programme de la semaine est très chargé, et l'on s'attend à ce que plusieurs mesures importantes soient présentées dès demain, comme celle de l'hon. L. A. David, concernant l'assistance publique.

Cette mesure va donner lieu à un important débat, et à un important discours du secrétaire provincial. Il y a une grosse somme de travail en perspective devant les députés, qui durant toute la somaine vont siéger deux ou trois frois par jour, car l'on s'attend à ce que dès le milieu de la semaine, le premier ministre va donner avis que jusqu'à la fin, la Chambre aura trois séances par jour.

Au comité des bills privés, l'on va continuer l'étude des affaires administratives de Montréal. On ne s'attend pas que les bills soient passés à la Chambre avant vendredi, et qu'ils aillent au Conseil Législatif avant mardi prochain.

A la Chambre, dès la séance de demain après-midi, nous assisterons à un intéressant débat, mais de caractère plutôt académique, soulevé par M. Achille Bergevin, sur l'étude de la langue française et de la langue anglaise et, plus spécialement, sur les développements de l'élite intellectuelle française dans la province.

Plusieurs députés vont parler sur cette motion de M. Bergevin. Il y aura de plus, plusieurs lois importantes qui seront présentées au cours de la semaine, entre autres, le bill de M. Bercovitch sur le coût élevé des loyers, et un bill de M. Cannon amendant considérablement la loi des municipalités.

L'hon. M. Caron, avant son départ qui est fixé à jeudi, va présenter aussi une autre loi importante concernant une école permanente d'industrie laitière et les écoles moyennes d'agriculture. Plusieurs députés de la campagne parleront sur cette dernière mesure. C'est jeudi, en effet, que le ministre partira de Québec pour un voyage de repos dans la Californie. L'hon. M. Caron partira en compagnie de sa jeune fille. Il sera absent près de trois mois. Pendant son absence, c'est l'hon. M. Galipeault et l'hon. M. Perreault qui administreront son département.

POUR LE RELÈVEMENT DE LA SALLE SAINTE-ANNE

Le nouvel édifice sera probablement prêt à Pâques. — L'organisation d'un grand bazar est en marche. — Les comptoirs seront distribués aux sociétés.

Les paroissiens de Sainte-Anne ne se découragent pas facilement. Dès le lendemain de l'incendie de leur magnifique salle, le 15 novembre dernier, ils se mettaient courageusement à l'oeuvre. Ils veulent faire encore plus grand, parce que les besoins sont plus grands. La reconstruction, commencée il y a à peine deux mois, cependant on croit que le nouvel édifice sera inauguré pour Pâques.

La paroisse vient de compléter l'organisation d'un grand bazar, pour venir en aide aux dépenses de ce nouveau monument, ce bazar aura lieu du 8 au 22 mai prochain.

L'Exécutif qui est chargé de l'administration générale du Bazar se compose des messieurs suivants:—

Patron, M. le curé Myrand.
Président, M. Elie Renaud.
Vice-Présidents: MM. A. W. Desjardins, Ed. Gaulin, Alb. Pinard, M.P.P., et M. N. A. Bordeleau, échevins des quartiers By et Ottawa.
Secrétaire, René A. Sauriol.
Trésorier, Pierre Dulude.
Trois directeurs du Cercle Social, MM. J. A. Séguin, Zotique Rivet et René Sauriol.

Pour assurer le succès de ce Bazar, les différentes sociétés de la paroisse ont été invitées par l'Exécutif de prendre une part active au Bazar, la distribution suivante des comptoirs a été faite:

Automobile (Oldsmobile), Comité du Cercle Social.
Ameublement de salon, société St-Jean-Baptiste, section Ste-Anne.
Ameublement de salle à diner, société St-Joseph, section Ste-Anne.
Ameublement de chambre à coucher, Dames de la Congrégation.
Ameublement de cuisine, Forestiers Catholiques, Cour Sainte-Anne.
Ameublement de bureau, Cercle Brébeuf, l'A.C.J.C.
Comptoir de Musique, la Chorale Sainte-Anne.
Ouvrages de fantaisies, bjouteries, Congrégation des Enfants de Marie.
Banque et Quartier de l'Exécutif, Dames et Demoiselles de la paroisse.
Livre d'or, la Caisse Populaire de Sainte-Anne.
Bureau de poste, information et téléphone, Cercle Brébeuf, L'A.C.J.C.
Cafetéria, Dames de la Fédération Canadienne Française.
Epiceries, Comité de Surveillance (direction de M. Z. Rivet), Cercle Social.
Comptoir de Sport, Club Athlétique Laurier.
Marchandises sèches, Société Ste-Elizabeth.
Objets de piété, Ligue du Sacré-Coeur.
Comptoir appareils électriques, les Eclaireurs (Scouts) section Ste-Anne.
Chasse et pêche, Unions ouvrières, sous la direction de M. F. Lafortune.
Dons de médecins, Direction de Mme Lacroix, gardiennes des Ecoles.
Euchres, etc., les Poinsonneurs du Cercle Social.
Divers, M. Roméo Sauriol.

TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal n'a de longtemps vu une séance aussi longue que celle de ce matin. La séance a duré de 10 heures à 1 heure de l'après-midi. Et tout ce temps a été consacré à l'étude de deux causes seulement. La principale était celle où Patrick Nolan, pharmacien, accusait Aaron Bralwiski, de la rue Wellington, Moses Palmer, de la rue Ottawa, Thomas Sachs et Max J. Sachs, de l'angle des rues Broad et Queen, de violation à la loi des licences.

Les accusations portées contre Moses Palmer, propriétaire des bâtisses situées au numéro 80 de la rue Ottawa, et contre Aaron Bralwisky, gérant des bâtisses situées aux numéro 534 à 538 de la rue Wellington, étaient celles d'avoir garde des os en entrepôt dans des bâtisses non approuvées par l'officier médical du Département de la Santé. Ces deux causes ont été ajournées au 8 mai. La cause dans laquelle Max J. Sachs est l'accusé a été l'objet d'une étude longue et minutieuse. Il y avait deux accusations contre Sachs. La première était celle d'avoir tenu un magasin de bric à brac à l'angle nord-est des rues Broad et Queen Ouest sans être muni de la licence qui lui permettait de le faire. La seconde était celle d'avoir gardé en entrepôt des guenilles, des os et toutes sortes de marchandises de bric à brac dans une bâtisse qui n'a pas reçu, à cet effet, l'approbation de l'officier médical du Département d'hygiène. Pour chacune de ces deux accusations, les avocats des deux partis entrèrent dans de longues discussions.

Dans la première accusation, il s'agissait de savoir si la licence obtenue par Max et Thomas Sachs s'appliquait aux deux bâtisses dont les Sachs sont propriétaires, situées une chaque côté de la rue. L'avocat de la défense, Me Fisher, disait qu'il y a douze ans, quand les Sachs sont devenus propriétaires de ces bâtisses, les inspecteurs de la ville ont visité les deux bâtisses et ont donné une licence pour les deux. S'ils n'ont pas bien défini les propriétés. L'accusé n'en est pas responsable. Ils sont de bonne foi, depuis 12 ans, en possession d'une licence qu'ils ont renouvelée chaque année et qu'il ont toujours considérée comme s'appliquant aux deux bâtisses.

Dans la seconde accusation, il s'agit de savoir si les accusés avaient la permission de faire, un entrepôt dans ces batisses, si la licence qu'ils ont permis dans ces bâtisses cet entrepôt de guenilles, de chiffons, d'os, de bouteilles de ferrailles ,etc. Il s'élève une discussion sur la définition du mit "junk store" dont il est question dans la mormule d'accusation. L'avocat de la poursuite s'étend longuement pour montrer ce que veut dire ce mot. Pour rendre la chose plus claire, il sépare les guenilles des bouteilles, les os des guenilles, les ferrailles des os, etc. Et l5autre avocat de lui suggérer en riant "de distinguer les uns des autres les os de boeuf et les os de porc", afin de rendre la distrinction encore plus parfaite. La licence permet de tenir un "junk store". L'avocat de la poursuite veut prouver que cette licence ne s'étend pas jusqu'aux os. Me Fisher dit qu'aucune personne dans Ottawa, si ce n'est son distingué confrère, n'aurait songé a séparer les os des autres matières qui font le stock d'un "junk store."

Cette deuxième accusation est retirée par consentement des partis et l'autre est ajournée au 8 mai prochain.

La police a fait une descente s'est faite à un moment propice. William Gibson, propriétaire de l'établissement, a été condamné ce matin à la jolie amende de $1000 pour vente illicite de boisson.

Gordon Hyndman, de Gaspé, P. Q., pris à boire dans la même maison, a versé l'amende de $25. Wilfrid Nicholas, aussi de Gaspé, a versé la somme de $100 ainsi que Emile Glasner, de la rue Besserer. Charlie Lauzon, de l'hôtel Cyr rue Murray, ainsi que Achille David, de Gaspé, ont été renvoyés sans sentence. Joséphine Moore, de la rue Guertin, Hull, et Louisa Thibert, de la rue Florence, Hull, ont été condamnée chacune à $100 également pour avoir bu dans la maison.

LES TRAMWAYS REVIENNENT SUR LE TAPIS

Cette éternelle question du système des tramways qui fit les frais de tant de discussions au Conseil de Ville, l'an dernier, menace de revenir à la vie cette année avec plus de vigueur que jamais.

Et M. Rosenthal se fit une mince gloire en soulevant la discussion; il trouve inutile, lorsqu'on ignore l'attitude de la compagnie, de soumettre le problème à la commission hydro-électrique d'Ontario. M. Ellis répondit que son but est d'obtenir une évaluation approximative du système, et une opinion officielle de la valeur du service au prix coûtant.

M. Champagne expliqua qu'il s'était opposé à cette opposition au Bureau, parce qu'il ne croyait pas que la compagnie se prêtât à une telle enquête.

LA MEME FRANCHISE

M. Desjardins répondit aux objections de certains membres du Conseil en faisant remarquer que le meilleur moyen de résoudre le problème du service des tramways était de maintenir la franchise actuelle aux conditions sous lesquelles la compagnie opérera jusqu'à 1923.

LA CIE NE VEUT PAS VENDRE

M. Gaulin—"Je ne crois pas que la compagnie veuille vendre son système; d'ailleurs après le vote aux dernières élections, il est temps d'admettre que cette question de vente et d'achat doit être laissée de côté. La compagnie d'ailleurs préfère retenir sa franchise."

M. Champagne — Pouvez-vous prouver cette assertion.

M. Gaulin—Oui, je puis la prouver; je ne parle pas, à travers mon chapeau, M. Champagne. Un directeur en vue de la compagnie, m'a déclaré vendredi dernier qu'il ne voulait pas vendre, qu'il préfère retenir son système pourvu que la Ville soit prête à soumettre des conditions satisfaisantes.

M. Laroche ajouta qu'après le vote de janvier dernier, le Conseil n'avait qu'une chose à faire et c'était de laisser la question en paix.

SERVICE AU PRIX COUTANT

M. Pinard déclara catégoriquement qu'il était temps d'enlever cette question de la sphère de la politique municipale. Nous n'avons pas le droit d'acheter le système, dit-il, après le vote de janvier dernier; ne renouvelons pas la franchise, mais laissons-là aller pour le moment et mettons à l'essai le "service au prix coûtant", comme le suggère la compagnie.

"Non, non", s'écrièrent plusieurs voix. M. Pinard ne se décourageant pas, continua à exposer les avantages que la ville retirerait d'un tel système durant deux ans. D'ailleurs, la commission hydro-électrique n'a pas le droit de s'introduire chez la compagnie pour obtenir une évaluation quelconque.

LE COUT DE L'ENTREPRISE

Comme M. Forward s'inquiétait des dépenses qu'occasionnerait une telle évaluation, M. Ellis lui répondit qu'il ne faudrait payer que les frais de voyage et la pension des experts.

Finalement sur motion de M. Pinard, il fut décidé de renvoyer la motion au Bureau des Commissaires; dans l'intervalle, les autorités auront une entrevue avec la compagnie afin de savoir si elle consentira à une évaluation du système. Si la compagnie n'a pas d'objections, M. Champagne annonce qu'il retirera sa propre objection.

LE PONT ST-PATRICE PRÊT LE 1er JUILLET

C'EST LA PRETENTION DU MAIRE—Le COUT SERA ELEVE

S'il faut en juger par les réponses que le maire Plant a données à plusieurs questions de l'échevin Broadfoot, au Conseil de Ville,hier soir, le pont de la rue St-Patrice sera ouvert à la circulation le 1er juillet.

Le pont fut commencé le 5 novembre, 1917, sur motion de MM. Pinard et Plant et le coût à date s'élève à $191,000. On calcule que le contrat de MM. McDougall atteindra le chiffre de $208.000 et quand tout sera terminé, on aura dépensé au moins $30,000 de plus.

La nouvelle la plus intéressante cependant, c'est que le trafic des voitures se fera le 1er juillet; le trafic des tramways le 1er septembre et l'on calcule que les derniers travaux auront été exécutés le 1er septembre, c'est encourageant!

LES ÉCHEVINS PROTESTERONT

Le budget n'a pas été discuté au Conseil de Ville, hier soir, parce jue les copies des membres du Conseil n'étaient pas encore de retour de chez l'imprimeur.

Même si chaque édile eût eu le document, il est fort douteux qu'on l'eût discuté hier, car la plupart des échevins sont convaincus que le budget n'est pas du tout ce qu'il devrait être. On n'a accordé que quelques augmentations et encore elles sont à ceux qui en ont le moins besoin; de l'avis de la majorité, il devrait y avoir des augmentations pour tous les employés, car il y en a qui sont payés annuellement la somme "immense" de $700. Un caucus échevinal sera tenu vendredi soir pour aviser aux moyens à prendre afin de résister aux recommandations du Bureau des Commissaires; le budget sera probablement étudié à une assemblée d'urgence, lundi soir.

On a discuté longuement au Conseil, hier soir, au sujet du paiement de $22 à Mme A. Valiquette, rue St-Patrice, qui se blessa en tombant sur le trottoir glissant. Le plus fort protestataire n'était autre que l'échevin Lowe, le fameux organisateur de la réception semi-officielle aux "actrices brillantes", l'an dernier. Après la discussion, M. Broadfoot fit remarquer qu'on avait dépensé plus de $22 en discussion inutile.

* * *

A l'avenir, on aura un pasteur protestant pour assister aux funérailles des indigents enterrés aux promesse du maire à M. Broadfoot qui protestait contre la manière de procéder des entrepreneurs. M. toujours présent lorsqu'on enterrait un catholique. Pinard déclara qu'un prêtre était

* * *

La plupart des clauses du rapport des Commisaires furent adoptées sans discussion. Les échevins étaient de bonne humeur, hier soir.

POUR LES ENFANTS D'IRLANDE

Le Women's Irish Relief Commitee d'Ottawa a donné hier soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, sur l'avenue Spadina, un très intéressant concert, au profit des orphelins de la guerre civile en Irlande. La vaste salle des chevaliers était presque remplie, et l'auditoire témoigna aux artistes, son appréciation par ses applaudissements et ses rappels. M. W. O'Meara présidait et annonçait le programme. Tous les numéros avaient le chet de la vieille Irlande.

Un trio de Xylophone, le violon et de piano, par Mlle Irène Rock, M. Basil Rock et Arthur Findly ouvrit la soirée. Il fut très apprécié. Les instrumentistes durent répondre à un appel. Mlle Beulah Duffy et Maitre Bert Snider, dansèrent et chantèrent plusieurs jolies danses et chansonnettes, ensuite. On ne leur ménagea pas les applaudissements.

M. James Brankin, ténor, était au numéro suivant, et chanta bien "Mélanie", mélodie irlandaise. Il dut répondre à un appel.

Vint ensuite, une jeune canadienne française, Mlle Berthe Quevillon, qui chanta Boat Song. Ce fut à vrai dire, le numéro le plus intéressant du programme. Mlle Quévillon dut répondre à un chaleureux rappel. Mlle Lucienne Quévillon accompagnait au piano.

Les autres numéros au programme furent les suivants: The Last Rose of Summer, par Melle Rogers; "Ireland" récitation par M. W. O'Meara; Une danse espagnole, par Mlle Tormey. Le programme se termina par une saynète, intitulée "The Jumble Sale", a laquelle prirent part Mlles Lemey, G. Bertrand, M. Mullen et C. Fitzpatrick.

A la fin on chanta notre hymne national, en anglais, O. Canada. Nous remarquerons à ceci que l'interprétation de notre hymne, a été plutôt humiliante pour ceux de l'auditoire, qui en comprenaient la portée. Quelques jeunes chanteuses se groupèrent sur la scène et entonnèrent, l'O Canada, en faisant toutes sortes de gestes plutôt burlesques, et avec une allure plutôt dévergondée. Si elles n'avaient pas compris ce qu'elle chantaient, passe encore, mais elle le chantaient en anglais, et le comprenaient donc très bien. Il aurait été préférable qu'elles ne l'eussent pas chanté du tout. Le Comité des Dames dans le même but, à la même salle offre un second programme ce soir, le.

REPATRIEMENT DES NÔTRES

Suite de la première page

vernement du Québec, inutile de s'adresser à d'autres, ne pourrait-il pas accomplir pour nos frères qui veulent nous revenir ce que l'Armée du Salut fait avec tant de zèle pour les immigrants déguenillés de Liverpool et de Glasgow? Ne pourrait-il pas, puisque l'occasion est si favorable, instituer enfin un **Crédit au Colon**, qu'on demande de partout? Que de Franco-Américains ne désirent pour les aider à se rétablir parmi nous, sur des terres neuves, qu'un crédit de quelques centaines de piastres remboursables en cinq ou dix ans, par des annuités semblables à celles de la Voirie!... Un million de dollars pourrait servir à rapatrier 5000 familles, à former 20 paroisses! Peut-on faire un meilleur usage des $950.000 de surplus qu'annonce si fièrement l'honorable M. Mitchell? Ne serait-ce pas une honte, un calcul sordide, que de s'enorgueillir de mettre de l'argent de côté, quand nos propres frères nous supplient de leur prêter un peu de biens, un cheval, et des outils, pour revenir s'asseoir avec nous, dans la grande famille nationale?

CREDIT AU COLON

L'essaie d'un crédit au Colon ou même d'un **Crédit du Rapatrié**, comme quelques-uns l'appelent, ne vaut-il pas la peine d'être tenté? n'est-il pas pour les chefs de notre peuple une stricte obligation de justice? Quelle autre race que la nôtre serait obligée de rappeler aux gouvernants pareil devoir? Quand on voit les Juifs de Montréal s'émouvoir des malheurs des Hébreux de Pologne, victimes (! ?) des catholiques de là-bas, et leur envoyer des sympathies, des secours pécuniaires avec invitation à venir s'enrichir au Canada, ne devrions-nous pas rougir de notre insouciance, de notre lâcheté qui laisse américaniser et protestantiser le tiers de notre race, dont un bon nombre reviendraient en Nouvelle-France, si nous daignons leur lancer un appel vigoureux et leur faire une réception généreuse?

EXCURSIONS DE RETOUR

Pourquoi le gouvernement de Québec n'organiserait-il pas une série d'excursions de retour, qui conduiraient les gens jusqu'aux cantons neufs, partout où il y a de la place? Si des équipes de missionnaires recruteurs, laïques ou prêtres, parcouraient les centres de la Nouvelle-Angleterre, du Vermont, du Michigan, etc., redisant partout combien notre province a changé depuis 20, 30 ou 50 ans; s'ils annonçaient, séance tenante, des excursions de retour pour telle et telle date et s'ils vendaient les billets à très bas prix, pour les chefs de famille qui voudraient venir voir; s'ils accompagnaient ensuite dans les régions nouvelles tous ces asporants-colons ou journaliers, leur facilitant ainsi l'étude du pays, les conditions d'achat, du premier établissement de la famille, etc., c'est par milliers que reviendraient les bons Canadiens des Etats, qui gémissent de voir que leur français n'est pas compris de leurs enfants, qu'ils ne peuvent même plus dire le chapelet en famille, et que la prochaine génération sera non seulement américanisée, mais détachée de toute religion et de tout ce qui n'est pas et ne donne pas d'argent.

L'AMERICANISATION

Ne laissons pas échapper la meilleure occasion possible de ramener au pays un grand nombre de nos familles, ne nous laissons pas égarer par le faux prétexte du coup que porterions à la survivance française aux Etats-Unis. Ce n'est pas une portion de familles que l'existence des nôtres là-bas, c'est une affaire de mentalité générale qui s'américanise de plus en plus, qui donne de plus en plus à l'anglais, qui ne parle presque plus français dans les rues, et qui agonise dans les centres les plus anciens, les plus reculés et les moins rajeunis par un apport continuel de familles québécoises. Que de paroisses jadis françaises de l'Illinois, du Kansas, du Dakota, du Michigan et d'alleurs, sont devenues paroisses mixtes ou sont déjà paroisses *irlandaises!* Sauvons le plus possible du beau sang français que la terrible saignée d'un siècle a jeté partout aux Etat-Unis.

Gardons tous nos cultivateurs, ouvrons des millions de terres nouvelles; fondons des centaines de paroisses avec nos gens d'ici et avec nos gens revenus de là-bas. Obtenons de notre gouvernement national des recruteurs et des placeurs; demendons aux vieux diocèses des prêtres, toujours plus de prêtres pour les groupes de colons à organiser, à soutenir, à empêcher de "devenir mauvais", selon le mot d'un vieux défricheur: "Vous savez, quand on n'a pas de prêtres,on devient mauvais sans qu'on s'en doute; et puis on ne peut pas faire venir des familles. . ."

Dans l'espoir que mon double appel sera entendu, je vous remercie, M. le directeur, de votre bienveillante hospitalité.

(Signé) J.-B.-L. Bourassa,
prêtre colonisateur du Nouvel-Ontario.

LE PRIX DU LAIT EST FIXE A 33 LE GALLON

Montréal, 8. — Les laitiers et les distributeurs de lait en sont venus à une solution à l'amicale, et en conséquence le prix de 33 sous le gallon f. a. b. sera payé aux producteurs jusqu'au 20 mars, et de cette date au 1er mai ,le prix sera de 29 sous.

CAN. FRANÇAIS À LA FERME EXPÉRIMENTALE

(Suite de la 1ère)

Fermes d'expérimentation et tous les autres chefs de Divisions ou de mains liées en ce qui concerne les traitements des employés. Le salaire pour chaque classe d'employés est strictement déterminé par la Loi, sans clause aucune qui permettrait de récompenser par un traitement plus élevé, les services particulièrement méritoires ou les qualifications supérieures. Par conséquent, si un employé de cette Division reçoit d'ailleurs l'offre d'une position plus rémunératrice, le Directeur des Fermes d'expérimentation est impuissant à garder cet employé, parce qu'il ne peut pas lui offrir un salaire plus élevé que celui indiqué par la classificaction. M. Dumaine, du service de l'aviculture, reçut, croyons-nous, une offre plus avantageuse de la province de Québec et nous ne pûmes qu'accepter sa démission. M. Ste-Marie, en droit d'occuper une position mieux classifiée, adressa à la division de l'Industrie animale du ministère fédéral de l'Agriculture une demande à cet effet qui fut acceptée et il ne nous restait d'autre alternative que de permettre ce changement de position.

Comme vous appréciez évidemment la haute compétence et les années de formation de ces deux hommes, vous me comprendrez lorsque je dis que je n'ai pas l'intention de remplacer ni l'un ni l'autre par des employés d'habileté médiocre: le travail qu'ils ont inauguré aussi admirablement ne peut être poursuivi par des hommes au jugement non mûri. Les hommes de haute formation sont rares et les traitements qu'on nous permet de leur offrir sont tellement bas qu'il nous est difficile d'en attirer ici. Il s'écoulera donc quelque temps avant que nous puissions trouver des hommes compétents pour remplacer MM. Dumaine et Ste-Marie.

En ce qui concerne l'emploi de Canadiens-français dans cette Division, nous ne faisons nulle distinction entre les employés de langue française et ceux de langue anglaise. Nous ne demandons que des hommes connaissants et bien qualifiés pour exécuter le travail exigé. Je puis dire aussi que nous nous sommes dernièrement assuré les services de M. Chauvin, un Canadien-français, qui fait aujourd'hui partie du personnel de notre service des Stations d'Illustration, de sorte que le nombre des Canadiens-français employés, ici, est presque le même que d'habitude.

J'espère qu'à la suite de cette explication, vous ferez tout en votre pouvoir pour corriger l'impression très erronnée que laisserait chez vos lesteurs votre entrefilet de samedi.

Votre tout dévoué,
E. S. ARCHIBALD
Directeur.

* * *

Nous remercions beaucoup M. Archibald pour sa mise au point; elle nous revèle un état de choses beaucoup plus regrettable que nous n'osions le croire on nous l'avait dit cependant.

Les explications du distingué directeur des Fermes expérimentales exonèrent de tout blâe les autorités de cette division; il faut donc aller plus haut; l'ostracisme des Canadiens français a donc sa source au gouvernement même. Il y a là pour nos députés un splendide travail à faire s'ils veulent tirer au clair cette situation fort embrouillée. Le directeur des fermes l'expérimentation comme les autres chefs de division, a les mains liées par la loi de classification; et à la Ferme Centrale comme ailleurs on est forcé de laisser partir des hommes de haute compétence, et de réelle valeur parce que les salaires qu'on leur paye ne sont pas compatibles avec la somme de connaissances que l'on exige.

Il faut cependant avouer que cette méthode était en pratique bien avant la vicieuse classification actuelle; il y a six ou huit ans.

Et ces hommes de haute compétence et de réelle valeur qu'on laisse ainsi partir, où vont-ils pour améliorer leur situation? Ils vont tout simplement dans cette Province de Québec, arriérée, ignorante, trop peingre pour avoir des méthodes d'enseignement à la prussienne, et trop "clerger ridden" pour favoriser les lois du divorce.

M Archibald peut ne pas être à blâmer pour la situation actuelle, nous acceptons volontiers ses explications, mais nous maintenons que les faits que nous avons constatés d'autre jour, sont des faits exacts.

En fin de compte il ne faut pas trop s'attrister de cet état de choses. Les Canadiens français même les mieux doués ne semblent bons que pour la grosse besogne à Ottawa; les portes des rangs supérieurs et des salaires rémunérateurs semblent leur être fermées, force leur est donc de se confiner dans la Province de Québec où leurs connaissances font faire des pas de géant à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Cela est particulièrement vrai pour l'agriculture du Québec en train de prendre les devants sur tout le Dominion.

Malgré nous on va nous forcer à faire mieux.

TROUPES ALLIES EN TERRITOIRE ALLEMAND

(Suite de la 1ère)

voir M. Lloyd George abandonner la cause de la France.

M. Lloyd George dit n'avoir jamais eu confiance dans la promesse allemande de payer des annuités pendant cinq ans, pour cette bonne raison que les paiements devaient se faire à certaines conditions. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'Allemagne tout de suite refusera de remplir ses obligations. Alléguant qu'il est impossible de payer si par exemplpe le plébiscite de la silésie ne lui était pas favorable elle pourrait dire qu'on la prive de sources considérables de revenu et qu'elle ne peut plus, de ce chef, faire ce qu'elle avait promis.

(De la Presse Associée)

Mayence, 8.—Les troupes françaises et belges ont occupé Duisburg à midi et la flotille alliée du Rhin s'est emparé de Ruhrort.

OPERA
Léger parisien
de Jacques Offenbach
"Hubby in Distress"
Au
THEATRE RUSSELL
Mercredi et Jeudi
9 ET 10 MARS
Un brillant concert vocal et instrumental d'opéra par le Trio Métropolitain et la Troupe d'Etoiles précédera l'opéra.
BILLETS — 25c à $1.50
Loges — $2.00

Dr P. E. ROCHON
B.A.
CLARENCE CREEK, ONT.
Heures de bureau: 9 heures à midi; le soir, 6 hrs à 8 hrs; le dimanche, sur rendez-vous.
Visites aux malades: 1 hr. à 6 hrs.


Maux de Tête
Etourdissements
Fatigue des Yeux
Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Aucun remède ne peut modifier la forme de l'oeil. Les verres appropriés seuls, prescrits par un optométriste, peuvent remédier au mal.
A. M. BÉLANGER
Spécialiste-Optométriste.
561, RUE SUSSEX
(Une porte de la rue Rideau.)
Téléphone: R. 4606.

OUVERTURE
Des Modes du Printemps
LE 8 MARS
ET LES JOURS SUIVANTS
chez
Mlle E. BREEN
279, rue Dalhousie - Ottawa

Flakewhite
"LE MEILLEUR PAIN D'OTTAWA"
Standard Bread Co.
Tél: Sher. 400 pour livraison
R. LAMOTHE, vice-prés.

Consultations 2-4 P. M. 7-9 P. M.
Tél. R. 3524
Rés.: R. 486
J. Hector LAPOINTE, M.D.
Ex-Médecin de l'Armée Canadienne
Ex interne; de la Maternité Catholique—de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.
Apt. No 1 Buckingham Apts. rue Cumberland près Rideau

Dr Adolp. DROUIN
Des Hôpitaux de Londres, Paris et Lyon.
95, RUE RIDEAU.
Tél: R. 4789 — Rés. S. 3378.
SPECIALITE: Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
Consultations: 10 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. et 7 à 8 p.m. Le Dimanche: Sur rendez-vous.

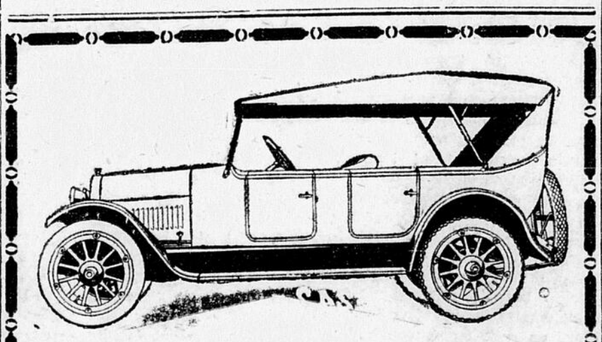
Dr J. M. RAVARY
485, RUE RIDEAU
(Coin Chapel et Rideau)
Tél: Rideau 1485.
SPECIALITE — Maladies des Yeux, Nez, Oreilles et Gorge, à l'Hôpital Général d'Ottawa et Sacré-Coeur, de Hull.
Consultations: 1 à 5 hrs et 7 hrs à 8 hrs p.m.

SEGUIN-ST-JACQUES & CHARLEBOIS
Avocats—Notaires
Argent à prêter
18, RUE RIDEAU - OTTAWA

WALDO GUERTIN
Avocat, Avoué, Notaire
18, RUE RIDEAU
Successions, Argent à Prêter.

SAUVÉ & SAUVÉ
AVOCATS ET NOTAIRES
36, rue Rideau — Ottawa.
ARGENT A PRETER

Docteur E.-H. DION
Des Hôpitaux de Paris
Successeur au Docteur Morin
105, RUE RIDEAU
Spécialité: Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la gorge.
HEURES DE BUREAU:
Ottawa — Téléphone R. 876.
11 à 12 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
Hull — Téléphone. Sh. 8187
107, rue Maisonneuve.
Lundi, Mercredi, Vendredi, 7 à 8 p.m.


NOUS avons le plaisir de vous annoncer une exhibition spéciale de l'OLDSMOBILE cette semaine, à notre salon de vente, 224, rue Sparks, Ottawa, et nous vous invitons de nous visiter et de regarder les nouveaux modèles.
CHAS. A. LeDUC,
Distributeur.

Encouragez-vous le "Vôtre"?
CE qui vous appartient vous intéresse toujours plus que ce qui appartient à une autre personne.
Ce n'est pas un dire banal. C'est simplement une déclaration de fait.
Par conséquent, en tant que contribuable de la ville d'Ottawa—vous êtes un actionnaire de l'établissement Hydro-Electrique d'Ottawa—le succès de cet établissement devrait vous intéresser grandement.
Réfléchissez sur cela! Si vous ne faites pas usage du Service de l'Hydro, posez-vous cette question-ci: "Pour quelle raison n'encouragé-je pas mon propre établissement?"


Si vous n'êtes pas au fait de l'Hydro-Electrique et de son service — téléphonez-nous et nous vous enverrons un représentant.
La Commission Hydro-Electrique d'Ottawa
Téléphone: 1901 Queen
109, Rue Bank